

2023

RAPPORT SUR LES COMPTES

Tome 3

Compte d'investissement
par politique publique



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



RAPPORT SUR LES COMPTES

Le rapport sur les comptes 2023 de l'Etat de Genève est constitué de 5 tomes

Le **tome 3** contient le détail du compte d'investissement par politique publique, ainsi que d'autres informations nécessaires pour rendre compte de l'utilisation du budget d'investissement approuvé par le Grand Conseil.

Le **tome 1** contient les états financiers individuels (établis selon les normes IPSAS à l'exception des dérogations décidées par le Conseil d'Etat qui sont mentionnées dans le Règlement sur l'établissement des états financiers [REEF - D 1 05 15]), le rapport de l'organe de révision, les prêts et participation, les fonds et libéralités, les obligations vertes ainsi que les obligations sociales. Les informations budgétaires publiées dans ce tome ne font pas partie du périmètre de révision de l'auditeur indépendant.

Le **tome 2** contient le détail du compte de fonctionnement par politique publique et par programme, ainsi que d'autres informations nécessaires pour rendre compte de l'utilisation du budget de fonctionnement approuvé par le Grand Conseil.

Le **tome 4** contient les états financiers consolidés (établis selon les normes IPSAS à l'exception des dérogations décidées par le Conseil d'Etat qui sont mentionnées dans le Règlement sur l'établissement des états d'investissement approuvé par le Grand Conseil. financiers [REEF - D 1 05 15]) et le rapport de l'organe de révision.

Le **tome 5**, qui constitue une **annexe** au rapport sur les comptes, contient le bilan social de l'Etat de Genève, soit des données statistiques et des informations décrivant le personnel de l'administration.

Sommaire

1. Vue d'ensemble des investissements	5
2. Investissements par politique publique (hors prêts du patrimoine administratif)	15
3. Récapitulations chiffrées	171
4. Vue d'ensemble des prêts du patrimoine administratif	199
5. Prêts du patrimoine administratif par politique publique	203
6. Récapitulations chiffrées des prêts du patrimoine administratif	213

Annexes

A1. Récapitulation des investissements par politique publique	223
A2. Tableau des investissements par loi et catégorie	227
A3. Investissements par nature	235
A4. Investissements de l'OCBA et de l'OCSIN	239
A5. Synthèse des lois d'investissement à boucler	245
A6. Crédits supplémentaires accordés par la commission des travaux	249

1

Vue d'ensemble des investissements

Vue d'ensemble des investissements

En 2023, les dépenses d'investissement, hors prêts du patrimoine administratif, s'établissent à 536 millions et restent stables comparativement à l'année précédente.

Les recettes s'établissent à 26 millions (hors prêts du patrimoine administratif et cessions d'actifs) contre 67 millions en 2022.

Les dépenses d'investissement sont inférieures de 168 millions au budget 2023 (B 2023). Des travaux ont été reportés ou retardés, principalement dans le domaine de la mobilité (-67 millions), de l'informatique (-23 millions) et de la construction, rénovation et équipement des bâtiments (-21 millions).

En millions de francs	C 2022	B 2023	C 2023	Ecarts C 2023/ B 2023	Ecarts C 2023/ C 2022
Dépenses d'investissement	537	704	536	-168	0
Recettes d'investissement	67	35	26	-9	-41
Investissements nets	470	669	511	-159	41
Dépenses prêts du PA	34	19	6	-13	-28
Recettes prêts du PA	8	5	11	6	2
Recettes cessions d'actifs*	13	0	1	1	-12
Solde net	483	683	505	-179	22

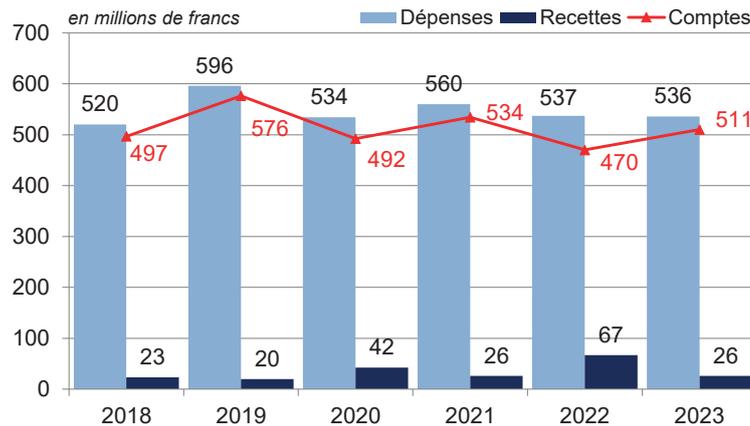
* Les cessions d'actifs ne sont pas budgétisées

Les investissements nets incluent les dépenses et recettes d'investissement à l'exception des cessions d'actifs et des prêts du patrimoine administratif.

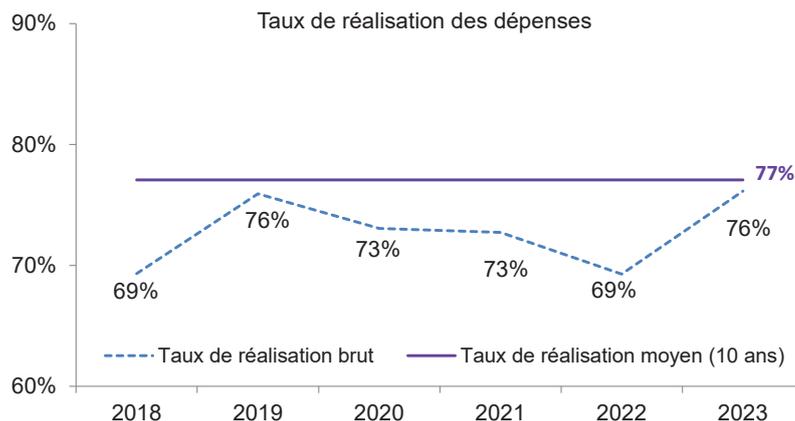
Les cessions d'actifs sont présentées dans le chapitre des investissements par politique publique. Les prêts du patrimoine administratif font l'objet d'une information spécifique dans la deuxième partie de ce tome.

1. Historique des investissements

Les dépenses d'investissement 2023 restent relativement stables par rapport à la moyenne de ces dernières années.



Les recettes d'investissement sont en recul par rapport à 2022 qui fût une année exceptionnelle. Les recettes 2023 restent cependant dans la moyenne constatée ces dernières années.



Le taux de réalisation des dépenses (rapport entre les comptes et le budget) est de 76% pour 2023, soit un taux plus haut que celui de l'exercice précédent et légèrement en dessous de la moyenne constatée sur les dix dernières années (77%). L'amélioration par rapport aux trois dernières années s'explique par la volonté du Conseil d'Etat de présenter un budget 2023 plus proche de la capacité de réalisation.

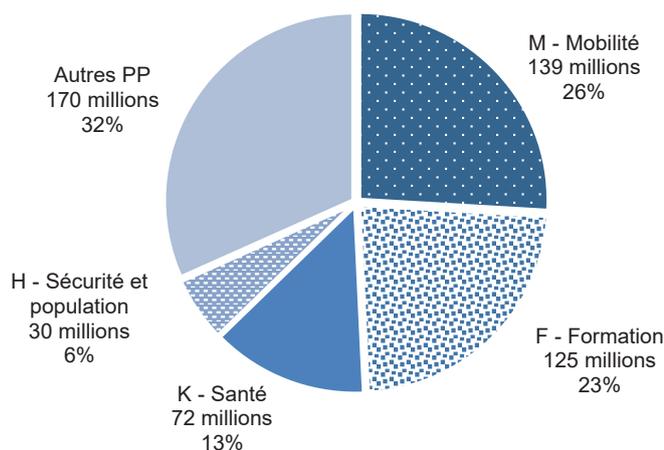
Ce taux de réalisation diffère en fonction de la nature des crédits d'investissement.

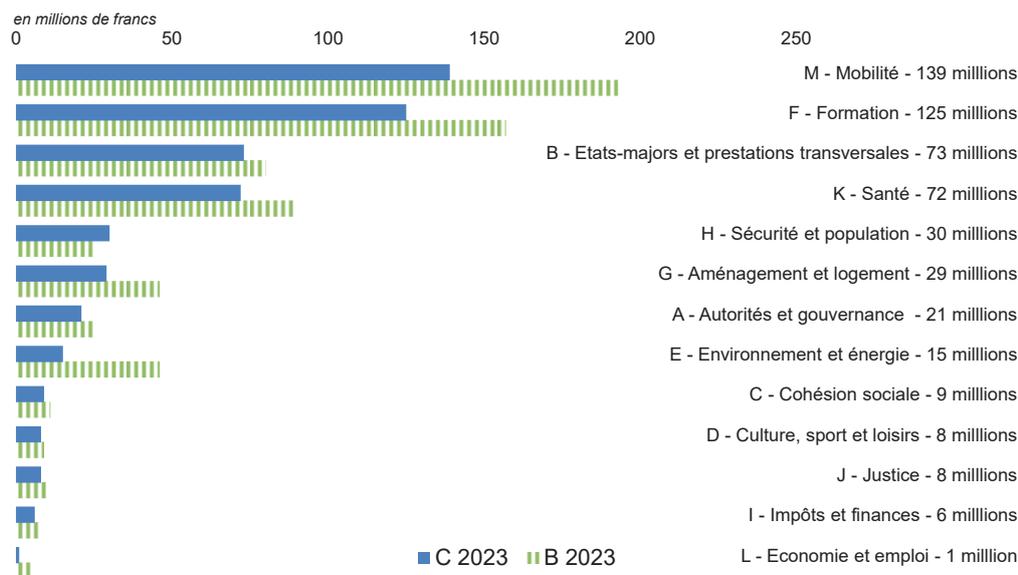
Les crédits de renouvellement ont connu un taux de réalisation de 94% sur les cinq dernières années, ce qui indique des dépenses proches des montants inscrits aux budgets. En 2023 ce taux de réalisation est de 86%.

Concernant les nouveaux actifs, le taux de réalisation de ces cinq dernières années s'élève à 60%. En 2023, ce taux est plus élevé (69%).

2. Investissements par politique publique

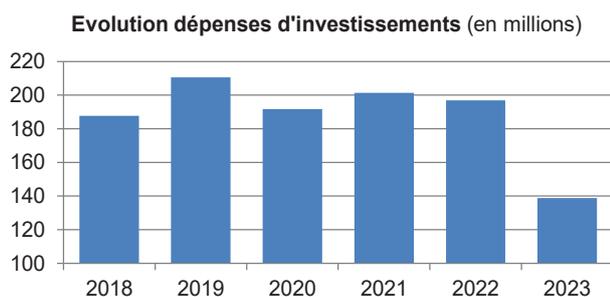
La répartition des dépenses par politique publique met en évidence quatre politiques publiques qui concentrent 68% des moyens mis en œuvre par l'Etat : *M - Mobilité*, *F - Formation*, *K - Santé* et *H - Sécurité et population*.





M - Mobilité (B 2023 : 193 millions / C 2023 : 139 millions)

Les dépenses dans le domaine de la mobilité s'élèvent à 139 millions en 2023, en baisse par rapport à 2022 (197 millions).



La construction de lignes de transports publics se poursuit (37 millions, dont 24 millions pour le tramway de Saint-Julien-en-Genevois, avec notamment la mise en service de l'extension du tram 15 jusqu'à Plan-les-Ouates). Les réalisations des projets d'agglomération se montent à

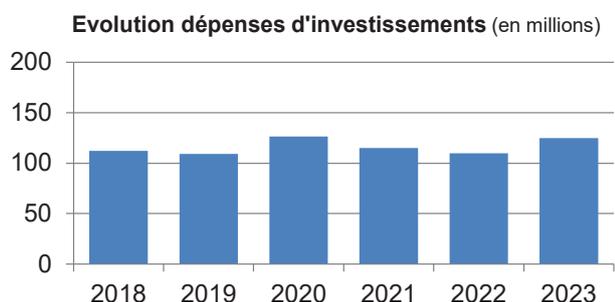
34 millions, dont 15 millions pour la route des Nations, 4 millions pour la requalification de la route suisse et 4 millions pour le développement des infrastructures du CEVA à la gare de Chêne-Bourg.

Les autres projets en cours concernent notamment l'entretien des réseaux de transports routiers (24 millions, dont plus de 8 millions pour l'entretien du réseau TPG), le développement des infrastructures ferroviaires de Genève (6 millions), et la poursuite des mesures relatives à l'exploitation des routes cantonales inscrites dans le plan d'actions du réseau routier (3 millions).

La différence de 54 millions par rapport au budget 2023 s'explique notamment par des retards liés aux arrêts ou décalages de chantiers en raison de recours ou de non-obtention de permis de construire (-30 millions sur la construction de lignes de transports publics incluant les lignes de bus à haut niveau de service, la deuxième phase du tramway de Saint-Julien-en-Genevois ou le tram des Nations). Cette problématique touche aussi les projets d'agglomération (-6 millions). Du retard a aussi été pris sur les projets d'infrastructures ferroviaires (-6 millions). Le versement d'une tranche de subvention pour l'électrification de la flotte de véhicules des TPG à hauteur de 24 millions (+14 millions par rapport au budget 2023) compense partiellement cette différence.

F - Formation (B 2022 : 157 millions / C 2023 : 125 millions)

Les dépenses dans le domaine de la formation s'élèvent à 125 millions en 2023, et sont en hausse par rapport à 2022 (110 millions).



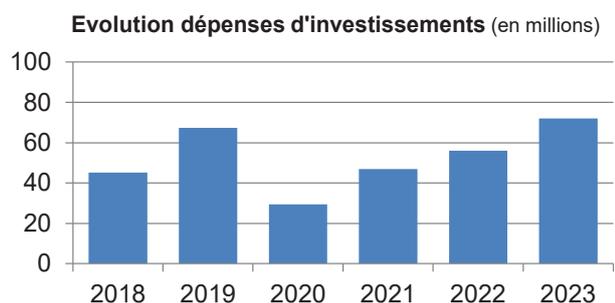
Les dépenses réalisées au titre du crédit de renouvellement de l'office cantonal des bâtiments se montent à 30 millions (en baisse de 9 millions par rapport à 2022). La rénovation du Collège Rousseau continue (23 millions). Les autres dépenses principales concernent les crédits de

renouvellement de l'Université de Genève (14 millions), la rénovation d'Uni Bastions (9 millions), le crédit de renouvellement du DIP (9 millions) et les travaux du pavillon modulaire pour le centre de formation professionnelle santé et social à Ternier (8 millions).

La différence par rapport au budget (-32 millions) s'explique principalement par la réduction des dépenses sur le crédit de renouvellement de l'office cantonal des bâtiments (-13 millions), des retards pour la rénovation d'Uni Bastions (-7 millions) et le non-démarrage des projets d'extensions sur deux Cycles d'orientation (-5 millions). De plus, suite à l'apparition de nouvelles directives fédérales sur les laboratoires d'expérimentation, dans la finalisation du CMU 6^{ème} étape est retardée (-4 millions). Enfin, le redémarrage du projet de remplacement du SIC pour l'éducation et la formation a pris plus de temps que prévu (-4 millions). L'écart au budget est en partie compensé par le rattrapage du retard du début de chantier sur la rénovation et surélévation du Collège Rousseau (+4 millions), ainsi que le versement de la dernière tranche de subvention pour l'Ecole des musiques actuelles initialement prévue en 2022 (+3 millions).

K - Santé (B 2023 : 89 millions / C 2023 : 72 millions)

Les dépenses dans le domaine de la santé s'élèvent à 72 millions en 2023, et sont en hausse par rapport à 2022 (16 millions).



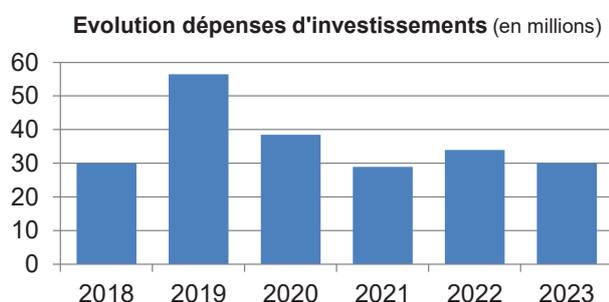
Les principaux investissements ont été réalisés dans le cadre du crédit de renouvellement des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) pour 53 millions, des travaux de rénovation et agrandissement des blocs opératoires des HUG (5 millions), ainsi que du crédit de renouvellement de l'IMAD

(3 millions).

La différence par rapport au budget (-18 millions) est principalement liée aux retards pris par les HUG dans les travaux financés par leur crédit de renouvellement (-13 millions) et dans la rénovation et l'agrandissement des blocs opératoires (-2 millions).

H - Sécurité et population (B 2023 : 25 millions / C 2023 : 30 millions)

Les dépenses dans le domaine de la sécurité et population s'élèvent à 30 millions en 2023, et sont relativement stables par rapport à 2022 (34 millions).



Les principales dépenses concernent le renouvellement des équipements du département (8 millions) et le chantier du centre d'instruction des troupes de sauvetage à Epeisses (7 millions).

Les autres dépenses concernent notamment les crédits de renouvellement de

l'office cantonal des bâtiments (7 millions) et de l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique (3 millions).

La différence par rapport au budget (+5 millions) est principalement due à une augmentation des dépenses pour le renouvellement des bâtiments (+2 millions) et l'informatique (+1 million).

Autres politiques publiques

La politique publique *B - Etats-majors et prestations transversales* est constituée principalement des crédits de renouvellement de l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique (40 millions) et de l'office cantonal des bâtiments (9 millions) ainsi que des lois pour l'efficacité énergétique et la transition écologique des bâtiments de l'Etat (17 millions).

Les principales dépenses sur les autres politiques publiques concernent les investissements en faveur de la construction de logements d'utilité publique (19 millions) et les Archives de l'Etat (14 millions).

3. Investissements par catégorie

Les dépenses d'investissement sont composées majoritairement de crédits d'ouvrage (50,6%) et des crédits de renouvellement (46%). Le solde est composé des prêts ferroviaires et prêts conditionnellement remboursables relatifs au CEVA (3,2%) et des dotations (0,2%) aux fondations immobilières de droit public (FIDP) et à la fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC).

En millions de francs	C 2022	B 2023	C 2023	Ecart C 2023/ B 2023	Ecart C 2023/ C 2022
Crédits d'ouvrage	274	398	271	-127	-3
Crédits de renouvellement	240	286	247	-39	7
Dotations	14	17	17	0	3
Prêts ferroviaires	9	3	1	-2	-8
Dépenses d'investissement	537	704	536	-168	-1

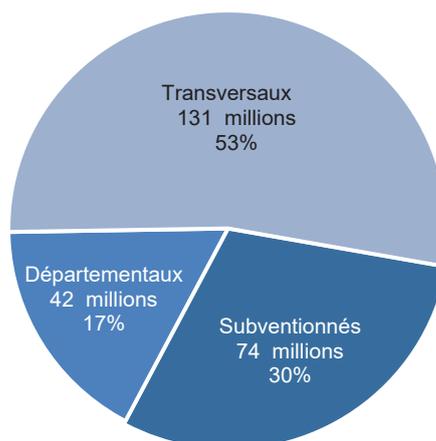
3.1. Crédits d'ouvrages

Les dix principaux projets représentent 36% des dépenses d'investissements.

Projet <i>En millions de francs</i>	Politique Publique	C 2023	% des dépenses totales
Construction lignes transports publics	M	37	8%
Projets d'agglomération	M	34	6%
Electrification de la flotte de véhicules des TPG	M	24	4%
Collège Rousseau - rénovation	F	23	4%
Construction de logements d'utilité publique	G	19	4%
Efficience énergétique et transition écologique des bâtiments	B	17	3%
Archives d'Etat de Genève	A	14	3%
Rénovation d'Uni Bastions	F	9	2%
Haute école de la santé et pavillon CFPS Ternier	F	8	1%
Relocalisation de la caserne des Vernets	H	8	1%
Total		193	36%

3.2. Crédits de renouvellement

Les crédits de renouvellement servent à financer, pour une période de 5 ans, le remplacement, le renouvellement, la rénovation et la transformation des actifs existants.



Les dépenses de renouvellement s'établissent à 247 millions, en hausse de 7 millions par rapport à 2022, et 39 millions en dessous du budget 2023.

Les crédits de renouvellement transversaux (office cantonal des bâtiments, office cantonal des systèmes d'information et du numérique et office cantonal du génie civil) concentrent 53% des dépenses de renouvellement réalisées en 2023.

Les crédits de renouvellement des entités subventionnées représentent 30% des dépenses, dont l'essentiel provient des HUG (53 millions) et de l'Université de Genève (14 millions).

Les crédits de renouvellement départementaux se partagent les 17% restant.

La différence avec le budget 2023 s'explique principalement par le ralentissement déjà opéré en 2022 des travaux de rénovation de l'office cantonal des bâtiments afin d'être en mesure de respecter leur crédit de renouvellement 2020-2024, ainsi qu'un rythme de dépenses inférieur à celui budgété dans le cadre des crédits de renouvellement 2020-2024 des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) et de l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique (OCSIN).

4. Recettes d'investissement

En 2023, les recettes s'établissent à 26 millions, soit 9 millions au-dessous du budget. Les recettes se décomposent comme suit :

Projet <i>En millions de francs</i>	B 2023	C 2023
Construction lignes transports publics	20	7
Relocalisation de la caserne des Vernets	0	6
Efficienc e énergétique et transition écologique bâtiments	3	5
Crédits de renouvellement	3	4
Archives d'Etat de Genève	3	3
Autres	6	1
Total	35	26

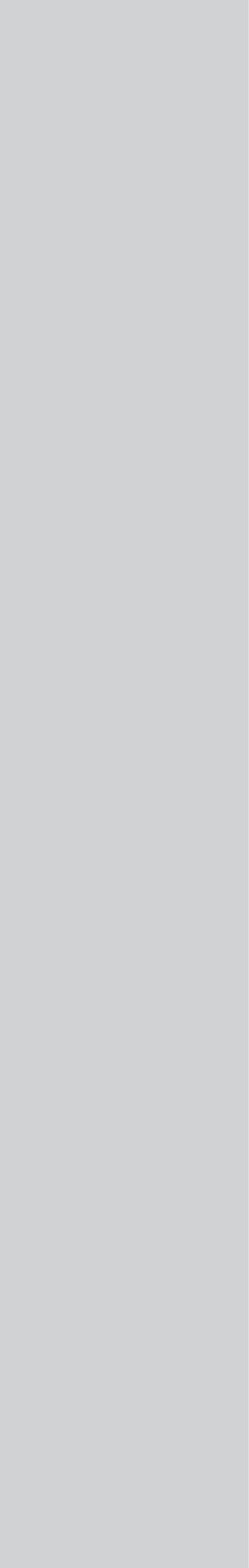
L'écart au budget s'explique principalement par la loi H 150 (-13 millions) dont une partie des subventions fédérales a été reportée en raison de retards sur des chantiers. Il est en partie compensé par la réception des premières tranches de recettes versées par le groupe d'investisseurs pour le projet de logement aux Vernets, suite à la finalisation des programmes de relocalisation des casernes.

5. Cessions d'actifs

Les cessions d'actifs représentent des recettes d'investissement d'un montant de moins de 1 million en 2023. Elles ont été principalement générées par la vente d'une parcelle à la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC).

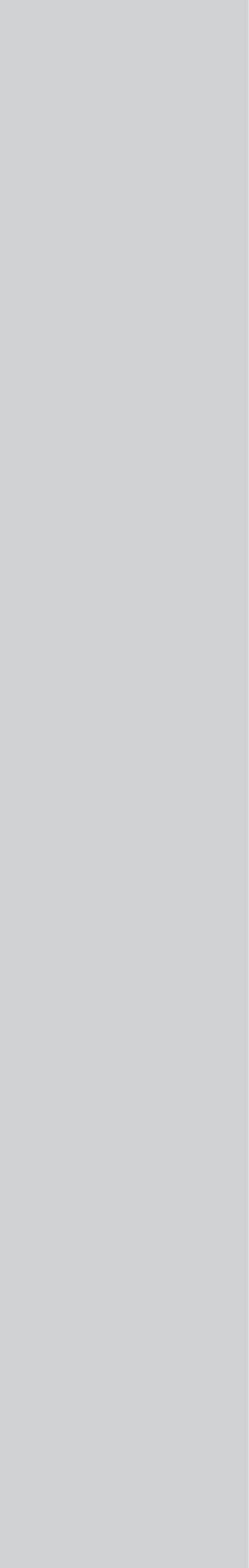
Les cessions d'actifs figurent dans les comptes sous forme de recettes d'investissement à hauteur de la valeur nette comptable des actifs aliénés.

L'éventuel solde (plus ou moins-value) est constaté dans le compte de résultat (comptes d'exploitations).



2

**Investissements par
politique publique (hors prêts
du patrimoine administratif)**



A - Autorités et gouvernance

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

A01	Grand Conseil
A02	Conseil d'Etat
A03	Exercice des droits politiques
A04	Egalité, Genève internationale et aéroport, statistique
A05	Transparence de l'information, médiation et surveillance
A06	Cour des comptes

Dépenses totales 2023 : 21,2 millions (B 2023 : 24,5 millions)

Principaux investissements réalisés et en cours

a) Bâtiments et constructions

La transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville touche à sa fin. Le processus de bouclage de la loi sera engagé.

Les objectifs fixés pour 2023 pour le nouveau bâtiment des archives d'Etat, ont été atteints avec la réalisation des travaux d'installations techniques et de second œuvre dans le bâtiment de l'Arsenal. Il en va de même pour les travaux d'aménagements extérieurs du nouveau dépôt qui incluent la création du parc et de l'installation des compactus dans le nouveau dépôt enterré.

b) Système d'information et de communication

Le projet de refonte du système d'information AIGLE a subi un léger décalage de planning en raison de retards dans les livraisons de l'éditeur.

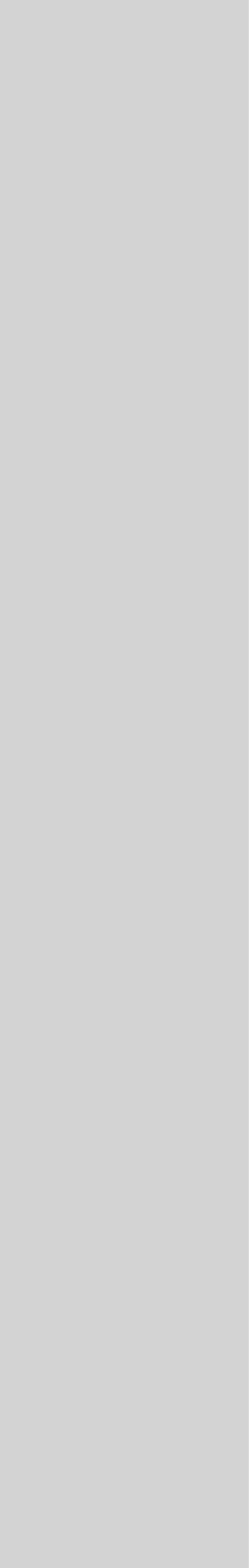
Concernant le système d'information et de communication des droits politiques, tous les volets annoncés ont été démarrés malgré une année particulièrement chargée au niveau des opérations électorales (3 votations, élections cantonales et fédérales).

c) Equipements et autres investissements

Pendant cette année, les entités de cette politique publique ont continué à renouveler le mobilier et les équipements, en fonction des besoins exprimés.

La restauration du mobilier de style des salles de l'Hôtel de Ville s'est poursuivie.

Des équipements informatiques et logiciels ont été acquis pour les députés de la nouvelle législature. En revanche, d'autres dépenses ont été repoussées en raison de retards dans les remplacements de certains systèmes.



A - Autorités et gouvernance

Crédit d'ouvrage

1011472 - Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	18'276'000	17'367'897	900'000	495'582	3%	-404'418
Recettes	0	0	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11472, votée le 03/11/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 19'356'000 francs pour la rénovation et la mise en conformité des salles et des accès publics des bâtiments de l'Hôtel de Ville (18'276'000 francs pour les travaux, 1'013'000 francs pour les équipements et 67'000 francs pour l'informatique).

Objectifs annuels 2023

Régler les décomptes finaux et rédiger le projet de loi de bouclage de la loi pour un dépôt fin 2023.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Les objectifs ont été partiellement atteints.

Il reste deux décomptes finaux à réaliser et, par la suite, le processus de bouclage de la loi sera engagé.

1012543 - AIGLE - Refonte du système d'information

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	6'335'000	1'915'124	1'715'000	1'366'096	22%	-348'904
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12543, votée le 05/06/2020, ouvrant un crédit de 6'335'000 francs pour la refonte du système d'information Aigle (gestion des affaires du Grand Conseil et du Conseil d'Etat).

Objectifs annuels 2023

Finaliser la nouvelle solution pour le Conseil d'Etat et le Service administratif du Conseil d'Etat (SACE), puis implémenter les processus départementaux avec la nouvelle solution.

Gestion du changement auprès des utilisateurs et migration des affaires existantes.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Les livraisons de l'éditeur ont pris du retard et ont entraîné un léger décalage de planning.

A - Autorités et gouvernance

1012632 - Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	61'100'000	27'939'891	15'000'000	14'298'649	23%	-701'351
Recettes	28'300'000	15'062'234	3'232'008	3'232'008	11%	

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12632, votée le 12/05/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 62'250'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment à l'Arsenal, rue de l'Ecole-de-Médecine 13, pour les Archives d'Etat et la rénovation du bâtiment existant.

Le crédit prévu pour la construction est de 61'100'000 francs.

Une subvention du secteur privé de 25'000'000 francs et une contribution fédérale de 3'300'000 francs sont attendues.

Objectifs annuels 2023

Réaliser les travaux d'installations techniques et de second œuvre dans le bâtiment de l'Arsenal.

Réaliser les travaux d'aménagements extérieurs du nouveau dépôt, y compris la création du parc.

Installer une partie des compactus dans le nouveau dépôt enterré.

Percevoir la tranche annuelle des subventions.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les objectifs ont été atteints.

1013062 - Refonte du système d'information et de communication des droits politiques

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	12'500'000	0	1'225'000	1'012'241	8%	-212'759
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13062, votée le 14/10/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 12'500'000 francs pour l'évolution du système d'information des droits politiques sur la période 2022-2027.

Objectifs annuels 2023

Démarrer les volets les plus urgents: gestion des obsolescences et prise en compte des recommandations de la Cour des Comptes (selon rapport 158 du 27/02/2020) dont la concrétisation de la réflexion stratégique et de la mise en place d'un système d'information pour piloter le vote par correspondance.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

L'année 2023 a été chargée au niveau des opérations de vote (3 votations, élections cantonales, élections fédérales). Les équipes ont privilégié les événements opérationnels; tous les volets annoncés ont démarré mais présentent un état d'avancement moins élevé que prévu.

A - Autorités et gouvernance

Crédit de renouvellement

2012448 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - PRE

CR 0101 -
Chancellerie d'Etat

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	600'000	244'471	150'000	58'184	10%	-91'816
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12448, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 600'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département présidentiel.

Le département présidentiel ayant été supprimé à la suite du retour à la présidence tournante voté en septembre 2020, l'utilisation du crédit de renouvellement est depuis destinée à la Chancellerie d'Etat.

Objectifs annuels 2023

Assurer le renouvellement du mobilier et des équipements les plus anciens des services de la Chancellerie d'Etat, de même qu'une partie des salles de l'Hôtel de Ville.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Le renouvellement du mobilier et des équipements a été effectué selon les besoins des services, tout au long de cette année. La restauration du mobilier de style des salles de l'Hôtel de Ville, s'est poursuivie durant cette année 2023.

2012449 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF

CR 0221 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	50'000	7'011	10'000	66'639	133%	56'639
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12449, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 2'100'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département des finances et des ressources humaines.

Un crédit de 50'000 francs est prévu au titre de la politique publique A.

Objectifs annuels 2023

Répondre aux demandes de mise en place d'un environnement de travail favorisant l'échange, la polyvalence et les besoins sanitaires auprès du service d'audit interne, du bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences et de l'office cantonal de la statistique.

Ecart avec objectifs annuels 2023

L'année 2023 a été marquée par la mise à disposition de mobilier permettant au Bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences de favoriser les échanges et de limiter les troubles musculo-squelettiques.

A - Autorités et gouvernance

2012456 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - GC

CR 1101 - Grand Conseil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	1'500'000	221'796	750'000	471'309	31%	-278'691
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12456, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 1'500'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du Grand Conseil.

Objectifs annuels 2023

La budget 2023 servira principalement à couvrir les frais inhérents au renouvellement du matériel informatique pour la nouvelle législature.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Les dépenses 2023 ont servi à couvrir principalement les dépenses liées au renouvellement du matériel informatique pour les députés de la nouvelle législature.

Le non-dépensé sera utilisé en 2024 pour l'acquisition des accessoires informatiques de la députation.

2012457 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - CdC

CR 1201 - Cour des comptes

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	200'000	51'673	62'400	2'934	1%	-59'466
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12457, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 200'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à l'ensemble des investissements de la Cour des comptes.

Objectifs annuels 2023

La Cour prévoit principalement d'effectuer le renouvellement de ses systèmes et outils informatiques. Il est possible que le budget initialement prévu sur les années antérieures (par ex., pour le renouvellement des ordinateurs) ne soit finalement utilisé que début 2023, étant donné notamment les délais annoncés par certains prestataires (indisponibilité de composants, retards de livraison, etc.).

Ecart avec objectifs annuels 2023

La Cour a procédé à des renouvellements mineurs de mobilier (974 francs) et de matériel informatique (1'960 francs).

Les dépenses sont moindres par rapport au budget, car certains renouvellements informatiques d'importance (serveurs, etc.) ont été repoussés.

A - Autorités et gouvernance

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	10'848'288	4'865'480	2'700'725	1'497'825	14%	-1'202'900
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (Loi 13228).

Un crédit de 10'848'288 francs est prévu au titre de la politique publique A, dont 728'288 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et adapter les systèmes d'information de la Chancellerie.

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis par le Conseil d'Etat, dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les renouvellements concernant le secrétariat général du Grand-Conseil ont pris du retard.

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	13'314'000	2'911'984	2'000'000	1'891'288	14%	-108'712
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 13'314'000 francs est prévu au titre de la politique publique A.

Objectifs annuels 2023

Verser à la FIPOI (Fondation pour les immeubles des organisations internationales) une partie de la subvention octroyée pour la sécurité périphérique des bâtiments des organisations internationales.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les subventions pour la sécurité périphérique des organisations internationales ont été versées en fonction de l'avancement des travaux.

Les travaux de rénovation du bâtiment de la rue des Granges 2 ont été initiés.

B - Etats-majors et prestations transversales

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

B01	Etats-majors départementaux
B02	Gestion transversale et départementale des ressources humaines
B03	Gestion financière transversale et départementale et achats
B04	Gestion du patrimoine immobilier de l'Etat et logistique
B05	Systèmes d'information et numérique

Dépenses totales 2023 : 73,5 millions (B 2023 : 80 millions)

Principaux investissements réalisés et en cours

a) Bâtiments et constructions

Plusieurs parcelles ont été acquises en 2023, notamment pour la construction de nouveaux établissements scolaires.

La loi 13210, dédiée à la transition écologique des bâtiments, a été votée avec un crédit exceptionnel de 1 milliard de francs. Les premiers travaux et les études ont été lancés.

En parallèle, les actions d'optimisations énergétiques (loi 11975) réalisées dans des sites académiques ont permis d'économiser environ 4 650 MWh dont 2 500 MWh à Uni Science II.

Les travaux et études de rénovation énergétique (loi 12552) se poursuivent sur plusieurs sites.

Dans le cadre du développement du travail à distance, des travaux de câblage et d'équipement ont été réalisés selon les demandes des utilisateurs validées par l'OCSIN.

Le crédit de renouvellement (loi 12460) a permis de réaliser des travaux de rénovation et de transformation sur divers bâtiments, plus particulièrement la transformation de la cafétéria de l'Hôtel des Finances, la finalisation de la rénovation des locaux à l'Hôtel-de-Ville 2 ainsi que la réfection de la toiture du bâtiment David-Dufour.

b) Système d'information et de communication

Les investissements de l'année 2023 ont notamment permis de continuer la lutte contre l'obsolescence technologique.

Un effort particulier a été mené dans le financement des extensions de capacité (serveurs, stockages, infrastructures, fibre optique) ainsi que dans les achats de matériel destinés au personnel de l'Etat (postes de travail, logiciels standards).

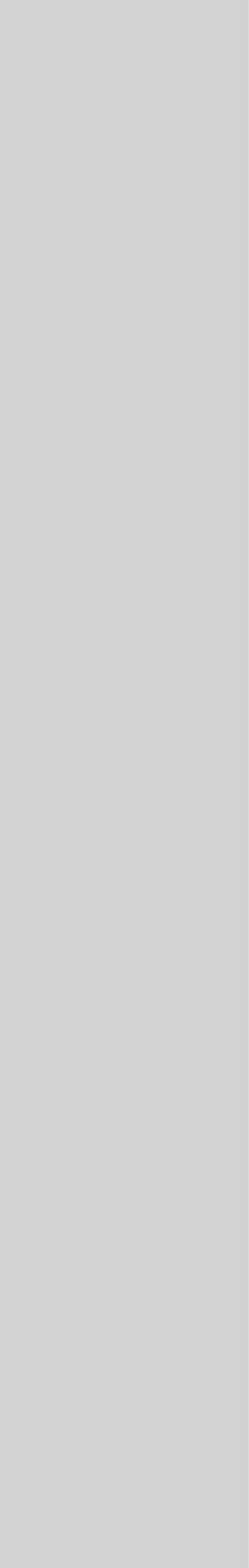
Cette année est également marquée par un financement accru dans le domaine de la virtualisation des données, et ceci dans le but de renforcer les accès à distance.

Tous ces financements permettent d'accompagner les besoins croissants de la population, des entreprises et de l'administration dans tous les domaines de l'action publique, ainsi qu'à renforcer la sécurité de l'information, tant pour la sécurité logique que physique.

L'OCSIN continue de déployer des moyens conséquents pour mettre en œuvre les adaptations légales et réglementaires.

c) Equipements et autres investissements

Conformément aux besoins exprimés par chaque département, les dépenses ont servi le renouvellement du mobilier, du matériel et des équipements.



B - Etats-majors et prestations transversales

Crédit d'ouvrage

1000000 - Cessions d'actifs

CR 0404 - Corps de police

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses						
Recettes	0	0	0	15'253		15'253

Résumé de la loi et but du crédit

Projet technique permettant de répondre aux dispositions des normes IPSAS pour lesquelles les cessions de biens doivent figurer dans les comptes sous forme de recettes d'investissement à hauteur de la valeur nette comptable des actifs aliénés.

L'éventuel solde (plus ou moins-value) est constaté dans le compte de résultat (comptes d'exploitations).

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Restitution et remboursement partiel de brouilleurs de drones dont l'homologation par l'office fédéral de la communication n'a finalement pas été obtenue.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses						
Recettes	0	0	0	661'292		661'292

Résumé de la loi et but du crédit

Projet technique permettant de répondre aux dispositions des normes IPSAS pour lesquelles les cessions de terrains et de bâtiments doivent figurer dans les comptes sous forme de recettes d'investissement à hauteur de la valeur nette comptable des actifs aliénés.

L'éventuel solde (plus ou moins-value) est constaté dans le compte de résultat (comptes d'exploitations).

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les recettes ont été principalement générées par la vente d'une parcelle à la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC).

B - Etats-majors et prestations transversales

1011975 - Efficience énergétique

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	35'000'000	21'319'203	3'900'000	8'471'691	24%	4'571'691
Recettes	18'000'000	9'289'750	2'500'000	4'754'843	26%	2'254'843

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11975, votée le 17/01/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 35'000'000 francs pour financer la deuxième étape du programme d'efficience énergétique des bâtiments de l'Etat de Genève.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les actions de performance énergétique sur divers sites académiques (ventilation Collège de Staël, chaleur CFPT Bertrand et site de Lullier et équilibrage thermique à l'UNI des Sciences II).
Percevoir de nouvelles subventions de l'OCEN en fonction des travaux réalisés.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Des actions d'optimisations thermiques ont été menées sur divers sites académiques (CFPNE Lullier, CEC André-Chavanne, rue du Tir 5, collège de Saussure, CO Budé, CFP Ternier, CO Montbrillant) permettant une économie annuelle estimée à 2'150 MWh.

Un système de récupération de chaleur a été mis en place sur le groupe froid de l'UNI Sciences II permettant d'économiser 2'500 MWh supplémentaires.

1012243 - Acquisitions de terrains et bâtiments

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	30'000'000	4'564'282	2'080'000	7'374'099	25%	5'294'099
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12243, votée le 22/11/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 30'000'000 francs pour l'acquisition de terrains et bâtiments.

Objectifs annuels 2023

Acquérir des terrains et bâtiments au gré des opportunités.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Plusieurs parcelles ont été acquises en 2023 dont une pour le projet de construction d'un établissement secondaire II à Meyrin et deux sur la commune de Bernex pour le projet de construction d'un cycle d'orientation et d'un centre de formation professionnelle santé et social sur le périmètre de la Goutte Saint-Matthieu.

Une parcelle à Avully a également été acquise.

B - Etats-majors et prestations transversales

1012552 - Travaux de rénovation des bâtiments de l'Etat de Genève (transition écologique) - étape 1

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	250'000'000	5'620'259	10'000'000	8'009'002	3%	-1'990'998
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12552, votée le 28/02/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 250'000'000 francs pour financer la première étape d'assainissement des fenêtres et autres embrasures en façade des bâtiments de l'Etat de Genève.

La loi 13191 votée le 27/01/2023 étend le périmètre de financement à l'ensemble des travaux permettant d'atteindre les objectifs écologiques fixés par le règlement d'application de la loi sur l'énergie qui a été révisé en avril 2022.

Objectifs annuels 2023

Initialiser, concevoir ou réaliser des interventions sur environ 72 bâtiments de l'Etat de Genève.

Plus spécifiquement, déterminer les éligibilités et faisabilités (environ 26 bâtiments), démarrer et/ou suivre les études (environ 32 bâtiments), démarrer et/ou suivre des travaux (environ 14 bâtiments) et finaliser des chantiers (5 bâtiments).

Ecart avec objectifs annuels 2023

L'office cantonal des bâtiments (OCBA) a initié ou poursuivi des interventions sur 124 objets: 34 faisabilités, 75 études et 15 appels d'offres.

D'autre part 12 bâtiments sont actuellement en chantiers.

1012978 - Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	8'200'000	0	5'006'000	1'031'274	13%	-3'974'726
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12978, votée le 26/01/2023, ouvrant un crédit de 9'366'000 francs pour les équipements et services numériques indispensables pour répondre à la demande du travail à distance pour toute l'administration cantonale.

Un crédit de 8'200'000 francs est prévu pour les équipements, infrastructures et logiciels informatiques et un crédit de 1'166'000 francs est prévu pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

Objectifs annuels 2023

Déployer plusieurs mesures du projet et fournir un grand nombre d'équipements pour permettre aux collaborateurs de l'administration cantonale de travailler à distance dans les meilleures conditions possibles.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Les installations d'équipement de vidéoconférence dans les salles de réunion ont démarré en 2023. Ils se poursuivront en 2024.

B - Etats-majors et prestations transversales

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	1'166'000	0	0	71'529	6%	71'529
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12978, votée le 26/01/2023, ouvrant un crédit de 9'366'000 francs pour les équipements et services numériques indispensables pour répondre à la demande du travail à distance pour toute l'administration cantonale.

Un crédit de 8'200'000 francs est prévu pour les équipements, infrastructures et logiciels informatiques et un crédit de 1'166'000 francs est prévu pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Le câblage et l'équipement de divers bâtiments ont été réalisés sur le nouveau site de l'Etat de Genève à la pointe nord du PAV et sur le site de Grand-Pré 64-66.

1013210 - Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	1'000'000'000	0	0	370'068	0%	370'068
Recettes	20'000'000	0	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13210, votée le 24/03/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 1'000'000'000 francs destiné à la transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève.

Des recettes d'investissement sont attendues pour un montant total de 20'000'000 francs en provenance du fonds énergie des collectivités publiques.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Le vote rapide de la loi 13210 a permis d'initier des études et des petits travaux sur divers bâtiments.

B - Etats-majors et prestations transversales

1013224 - Remplacement des véhicules légers de l'Etat par des véhicules électriques

CR 0221 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	11'790'000	0	1'766'000	0		-1'766'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13224, votée le 23/06/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 14'160'000 francs visant à accélérer l'électrification du parc de véhicules de l'Etat. A l'aide de la géolocalisation, la priorité sera mise sur les véhicules roulant le plus. Un crédit de 11'790'000 francs est prévu pour l'achat des véhicules.

Objectifs annuels 2023

Un objectif d'achat d'une trentaine de véhicules, ainsi que l'installation des bornes de recharge associées, est fixé pour l'année 2023 en fonction du délai d'acceptation du projet de loi par le Grand Conseil.

Ecart avec objectifs annuels 2023

L'année 2023 a été exclusivement consacrée à lancer les appels d'offres, non seulement pour l'acquisition de véhicules électriques, mais aussi pour la mise en place des bornes de recharge (voir dépenses du CR 0504 ci-après).

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	2'370'000	0	474'000	16'447	1%	-457'553
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13224, votée le 23/06/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 14'160'000 francs visant à accélérer l'électrification du parc de véhicules de l'Etat. A l'aide de la géolocalisation, la priorité sera mise sur les véhicules roulant le plus. Un crédit de 2'370'000 francs est prévu pour l'installation des bornes de recharge.

Objectifs annuels 2023

Un objectif d'achat d'une trentaine de véhicules, ainsi que l'installation des bornes de recharge associées, est fixé pour l'année 2023 en fonction du délai d'acceptation du projet de loi par le Grand Conseil.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Suite au vote de la loi 13224 fin juin 2023, des bornes de recharge ont été installées sur le site de l'office cantonal des véhicules.

L'équipement des sites de Sapay 7 et Olliquettes 4 est en cours.

B - Etats-majors et prestations transversales

Crédit de renouvellement

2012449 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF

CR 0221 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	450'000	406'728	120'000	223'870	50%	103'870
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12449, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 2'100'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département des finances et des ressources humaines.

Un crédit de 450'000 francs est prévu au titre de la politique publique B.

Objectifs annuels 2023

Répondre aux besoins de la direction générale des finances de l'Etat, l'office du personnel de l'Etat et le secrétariat général du département afin de mettre en place un environnement de travail favorisant l'échange, la polyvalence et les besoins sanitaires.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Réaménager de l'espace à disposition de l'office du personnel de l'Etat rendu nécessaire pour répondre à l'augmentation des effectifs en lien avec les nouveaux projets du Conseil d'Etat. Cela s'est traduit par des acquisitions de mobilier plus polyvalent.

2012450 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DIP

CR 0311 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	43'800	20'297	8'760	19'939	46%	11'179
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12450, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 41'729'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de l'instruction publique (DIP), de la formation et de la jeunesse.

Un crédit de 43'800 francs est prévu pour la politique publique B.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre le renouvellement de mobilier et de matériel administratif afin de soutenir les activités de support et de moyen de l'état-major du DIP.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Les renouvellements se poursuivent, avec des besoins un peu plus importants que prévu en 2023.

B - Etats-majors et prestations transversales

2012451 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES

CR 0401 -
Présidence,
secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	233'000	31'866	45'000	11'214	5%	-33'786
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12451, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 45'995'500 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé.

Un crédit de 233'000 francs est prévu pour la politique publique B.

Suite aux élections cantonales du printemps 2023, ce crédit est sous la responsabilité du département des infrastructures et du numérique (DIN).

Objectifs annuels 2023

Procéder au renouvellement du mobilier, du matériel et des équipements des services rattachés à l'état-major du département.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Le secrétariat général du DIN a procédé au renouvellement du mobilier selon les besoins exprimés.

2012452 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT

CR 0501 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	365'000	154'736	77'600	144'366	40%	66'766
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12452, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 52'141'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département du territoire.

Un crédit de 365'000 francs est prévu au titre de la politique publique B.

Objectifs annuels 2023

Renouveler le mobilier et les équipements usagés du secrétariat général et des directions de support.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Le renouvellement du mobilier et des équipements du secrétariat général et des directions de support a été réalisé selon les besoins exprimés par les utilisateurs.

B - Etats-majors et prestations transversales

2012453 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI

CR 0401 -
Présidence,
secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	1'200'000	852'435	870'760	341'973	28%	-528'787
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12453, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 20'260'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département des infrastructures.

Un crédit de 3'600'000 francs est prévu au titre de la politique publique B dont 2'200'000 en faveur de l'office cantonal des bâtiments (OCBA) et 1'200'000 en faveur de l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique (OCSIN).

Suite aux élections cantonales du printemps 2023, l'OCSIN a été transféré de l'ancien département des infrastructures au nouveau département des institutions et du numérique (DIN).

Objectifs annuels 2023

Renouveler le matériel, le mobilier et les véhicules de l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Le montant alloué a servi à l'achat de mobilier et matériel pour permettre l'accueil des nouveaux collaborateurs, ainsi qu'à déployer le smart office et les pratiques associées au sein des locaux de l'OCSIN à Grand-Pré.

Achat de mobilier en anticipation des travaux du 2^{ème} étage qui sont prévus en 2024.

CR 0501 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	2'200'000	85'949	415'590	896'776	41%	481'186
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12453, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 20'260'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département des infrastructures.

Un crédit de 3'600'000 francs est prévu au titre de la politique publique B dont 2'200'000 en faveur de l'office cantonal des bâtiments (OCBA) et 1'200'000 en faveur de l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique.

Suite aux élections cantonales du printemps 2023, l'OCBA a été transféré de l'ancien département des infrastructures au département du territoire.

Objectifs annuels 2023

Equiper le bâtiment Firmenich de mobilier aux normes smart office.

Renouveler le mobilier, les équipements et les machines d'entretien de l'office cantonal des bâtiments dans les opérations de déménagement, de réaménagement ou de regroupement de services.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Suite au déménagement de l'OCBA du Saint-Georges Center vers le site de Firmenich, le mobilier et les équipements de cet office ont été entièrement renouvelés.

B - Etats-majors et prestations transversales

CR 0601 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	200'000	69'694	692'650	44'685	22%	-647'965
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12453, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 20'260'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département des infrastructures.

Un crédit de 3'600'000 francs est prévu au titre de la politique publique B dont 2'200'000 en faveur de l'office cantonal des bâtiments (OCBA) et 1'200'000 en faveur de l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique (OCSIN).

Suite aux élections cantonales du printemps 2023, l'OCBA a été transféré de l'ancien département des infrastructures au département du territoire et l'OCSIN au nouveau département des institutions et du numérique (DIN).

Objectifs annuels 2023

Renouveler le mobilier, les équipements du secrétariat général dans les opérations de déménagement, de réaménagement ou de regroupement de services.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Les dépenses ont été inférieures au budget en raison d'un transfert de crédit sur le projet d'aménagement de mobilier aux normes smart office dans les locaux de l'OCSIN.

2012454 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DDE

CR 0750 - Présidence - DEE

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	75'000	9'795	22'000	25'143	34%	3'143
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12454, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 900'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département du développement économique.

Un crédit de 75'000 francs est prévu au titre de la politique publique B.

Objectifs annuels 2023

Procéder au renouvellement du mobilier, du matériel et des équipements de l'état-major du département.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Le renouvellement en matière de mobilier et d'équipement a été légèrement supérieur au montant initialement prévu pour 2023.

B - Etats-majors et prestations transversales

2012455 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS

CR 0801 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	160'000	38'002	51'790	24'815	16%	-26'975
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12455, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 18'044'605 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la cohésion sociale.

Un crédit de 160'000 francs est prévu au titre de la politique publique B.

Objectifs annuels 2023

Continuer le renouvellement du mobilier et des équipements des services de l'état-major du département en fonction des besoins identifiés.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Le mobilier, le matériel et les équipements des services de l'état-major du département ont été renouvelés en 2023 sur la base des besoins exprimés.

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	190'102'311	96'493'813	40'977'345	39'722'775	21%	-1'254'570
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (Loi 13228).

Un crédit de 190'102'311 francs est prévu au titre de la politique publique B, dont 12'762'311 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et adapter des infrastructures de télécommunication et informatique, des postes de travail, des logiciels standards, des outils numériques.

Réduire les risques liés à la sécurité de l'information.

Faire évoluer les systèmes d'information transversaux qui sont priorisés selon des critères définis par le Conseil d'Etat dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Les investissements ont permis de continuer la lutte contre l'obsolescence technologique.

Un effort a été mené dans le financement des extensions de capacité et dans les achats de matériel destiné au personnel de l'Etat.

Cette année est également marquée par un financement accru dans le domaine de la virtualisation des données.

B - Etats-majors et prestations transversales

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	73'176'300	32'677'409	13'500'000	6'676'820	9%	-6'823'180
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 73'176'300 francs est prévu au titre de la politique publique B.

Objectifs annuels 2023

Réaliser et continuer des travaux de rénovation (mise en conformité des installations techniques, assainissement des polluants, sécurité, etc.) dans des bâtiments tels que Terrassière 52, Hôtel-de-ville 2 et 9, Chêne 54, rue des Gazomètres, David-Dufour, Hôtel des finances, etc.

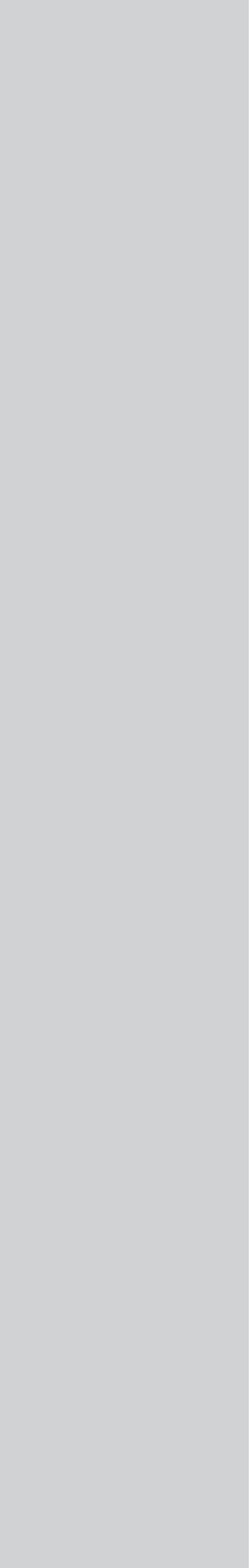
Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments qu'ils occupent.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les travaux prévus ont été réalisés.

On relève notamment l'inauguration de la cafétéria transformée de l'Hôtel des Finances, la finalisation de la rénovation des locaux à la rue de l'Hôtel-de-Ville 2 ainsi que la réfection de la toiture du bâtiment David-Dufour.

L'OCBA est intervenu sur demandes des utilisateurs pour des travaux de transformation.



C - Cohésion sociale

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- C01 Mesures et soutien financier individuel en matière d'action sociale
- C02 Actions et soutien financier individuel en faveur des personnes âgées
- C03 Actions et soutien financier individuel en faveur des personnes handicapées
- C04 Soutien à la famille et à l'intégration
- C05 Actions en matière d'asile et de migration
- C06 Protection des personnes adultes sous curatelle

Dépenses totales 2023 : 8,9 millions (B 2023 : 11,4 millions)

Principaux investissements réalisés et en cours

a) Bâtiments et constructions

Poursuite des travaux de transformation et de mise aux normes des bâtiments des Etablissements publics pour l'intégration.

Réalisation de travaux de transformation aux centres d'hébergement collectif des Ambys et des Tattes.

b) Système d'information et de communication

SIC Social :

- Poursuite du développement par la mise en œuvre de la loi AVS 21. Dématérialisation de différents processus et gestion de l'obsolescence technologique de certaines applications du domaine social.

Hospice général :

- Poursuite du projet Transnum (Transformation numérique des services) avec le recueil et la définition des besoins fonctionnels et techniques, et le lancement de l'appel d'offres.
- Poursuite du projet Mobitech (Evolution du SIC) avec l'attribution du marché « portail collaborateur » et la conception de l'application « compte utilisateur ».
- Renouvellement des équipements informatiques et maintenance évolutive des applications métiers de l'Hospice général.

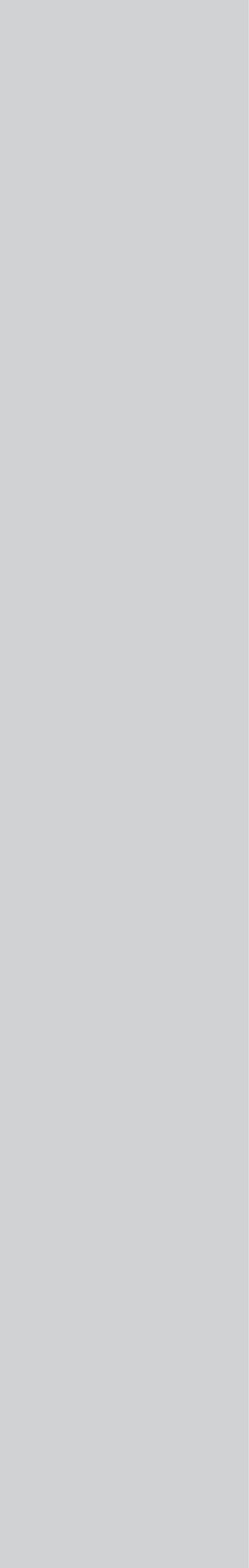
Divers :

- Mise en place d'améliorations sur l'applicatif utilisé par la Commission Cantonale d'indication.
- Adoption fin 2023 par le Grand Conseil du projet de refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte. Les travaux débiteront début 2024.

c) Equipements et autres investissements

Poursuite du renouvellement des équipements des ateliers des établissements pour personnes handicapées (EPH) et des Etablissements publics pour l'intégration (EPI).

Poursuite du renouvellement du mobilier et des équipements des services œuvrant dans le domaine de la cohésion sociale.



C - Cohésion sociale

Crédit d'ouvrage

1012079 - Subventions d'investissement aux EPI

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	7'789'760	5'349'396	1'150'000	1'216'848	16%	66'848
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12079, votée le 02/06/2017, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 9'170'450 francs pour les travaux de transformation et l'équipement des Etablissements publics pour l'intégration (EPI) pour les années 2017 à 2021.

La part prévue pour les travaux de transformation est de 7'789'760 francs.

Objectifs annuels 2023

Verser la septième tranche de subvention en fonction de l'avancement des travaux.

Ecart avec objectifs annuels 2023

La septième tranche a été versée conformément à l'avancée des travaux.

1012386 - SIC Social 2019-2023

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	10'538'000	7'158'454	1'230'000	2'097'450	20%	867'450
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12386, votée le 25/01/2019, ouvrant un crédit d'investissement de 9'000'000 francs pour le développement du système d'information de l'action sociale et de communication du domaine de l'action sociale.

Un crédit supplémentaire de 1'025'000 francs a été accordé par la commission des travaux le 09/03/2021, en lien avec la mise en œuvre de l'ordonnance fédérale sur les prestations transitoires pour les chômeurs âgés.

La commission des travaux a validé un crédit supplémentaire de 513'000 francs le 31/01/2023.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre le développement du système d'information de l'action sociale, notamment par la dématérialisation des processus de gestion, la gestion électronique de documents et le traitement de son obsolescence technologique.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Poursuite du développement du système d'information de l'action sociale par la mise en œuvre de la réforme AVS 21, la dématérialisation des processus pour l'assurance-maladie, le recouvrement des pensions alimentaires, le traitement de l'obsolescence technologique pour certaines applications et la dématérialisation dans la gestion des remboursements des frais dentaires pour l'action sociale.

C - Cohésion sociale

1012641 - HG - Evolution SIC 2020-2023

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	3'700'000	251'150	1'300'000	1'224'723	33%	-75'277
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Poursuivre le développement du système d'information de l'action sociale, notamment par la dématérialisation des processus de gestion, la gestion électronique de documents et le traitement de son obsolescence technologique.

Objectifs annuels 2023

Concevoir et mettre en place la nouvelle architecture de microservices qui constituera le socle technique de la nouvelle plateforme.

Déployer progressivement la V1.0 de la solution « compte utilisateur » destinée aux bénéficiaires. Concevoir et réaliser les premiers lots de la solution « portail collaborateur » destinée aux partenaires et aux collaborateurs internes de l'Hospice général.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Objectifs 2023 partiellement atteints, le marché «portail collaborateur» a été attribué et sa conception est en cours de maquettage des écrans.

La conception du compte utilisateur est avancée à 70%. Le socle technique rencontre des retards dans son développement, sa livraison complète va se décaler sur 2024, sans impact sur les coûts et délais de mise en service des outils métiers.

1013079 - HG - Transformation numérique des services

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	4'500'000	99'747	828'000	416'917	9%	-411'083
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13079, votée le 14/10/2022, ouvrant un crédit au titre de subvention d'investissement de 4'500'000 francs destiné à moderniser les outils informatiques de gestion financière de l'Hospice général.

Objectifs annuels 2023

Finaliser l'analyse détaillée du périmètre fonctionnel, afin de lancer l'appel d'offres début 2023. Lancer les préparatifs autour des refontes de l'architecture financière (comptabilité analytique, plan comptable) et des processus cœur métier (gestion des engagements, refonte du cycle de planification & reporting institutionnel).

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les objectifs 2023 ont été en partie atteints : validation du mandat de projet, recueil de besoins fonctionnels et techniques, et définition des exigences fonctionnelles.

Le cahier des charges ERP Finance est élaboré, et la classification des données a été établie. La solution est ciblée sous une technologie « cloud », et les conditions de sécurité identifiées. L'appel d'offres a été lancé fin 2023.

C - Cohésion sociale

1013352 - Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	6'253'000	0	600'000	0		-600'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13352, votée le 17/11/2023, ouvrant un crédit de 6'253'000 francs pour la refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte.

Objectifs annuels 2023

Initialisation du projet.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Loi adoptée par le Grand-Conseil le 17/11/2023.

En attente de la fin du délai référendaire le 15/01/2024 pour démarrer les travaux.

Crédit de renouvellement

2012455 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS

CR 0801 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	11'442'400	5'651'626	2'625'353	1'996'450	17%	-628'903
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12455, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 18'044'605 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la cohésion sociale (DCS).

Un crédit de 11'442'400 francs est prévu au titre de la politique publique C, destiné notamment au financement des équipements dans les ateliers des Etablissements accueillant des personnes handicapées (EPH) et des Etablissements publics pour l'intégration (EPI).

Objectifs annuels 2023

Verser les tranches annuelles de subventions destinées au renouvellement de l'informatique, des équipements, du mobilier et de l'agencement des ateliers des EPH et des EPI.

Poursuivre le renouvellement du mobilier et des équipements de l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS), ainsi que ceux des services qui y sont rattachés, en fonction des besoins identifiés.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les investissements de renouvellement des équipements et du mobilier de l'OAIS, des EPH et des EPI se sont poursuivis en fonction des besoins identifiés.

C - Cohésion sociale

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	3'805'477	204'875	1'082'253	44'116	1%	-1'038'137
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (Loi 13228).

Un crédit de 3'805'477 francs est prévu au titre de la politique publique C, dont 255'477 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et améliorer en continu les actifs numériques relatifs à la politique publique C - Cohésion sociale qui ne sont pas couverts par la loi 12386 - SIC Social 2019-2023.

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis par le Conseil d'Etat, dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

La majorité des renouvellements et améliorations pour cette politique publique a été couverte par la loi 12386 - SIC Social 2019-2023.

En complément, des améliorations ont été apportées à l'applicatif utilisé par la Commission Cantonale d'Indication.

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	2'611'210	689'039	700'000	171'805	7%	-528'195
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 2'611'210 francs est prévu au titre de la politique publique C.

Objectifs annuels 2023

Réaliser divers travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Des travaux de transformations ont été mis en œuvre entre autres, au chemin des Ambys 65 et au chemin de Poussy 1-3 pour des centres de réfugiés.

C - Cohésion sociale

2012463 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - HG

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAI)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	8'800'000	5'040'266	1'900'589	1'774'834	20%	-125'755
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12463, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 8'800'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement de l'Hospice général.

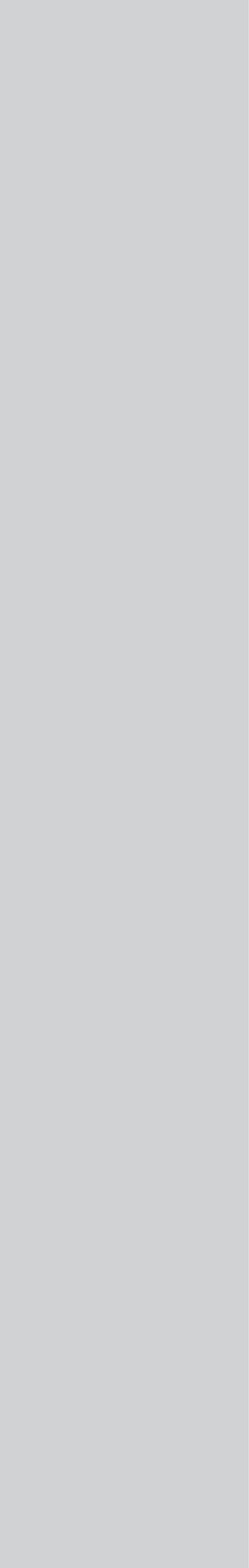
Objectifs annuels 2023

Le remplacement des infrastructures physiques des centres informatiques sera poursuivi en 2023, et achevé en 2024 : remplacement des serveurs, du stockage, et des postes client-léger acquis en 2018, et mise en place des mesures techniques et de sécurité nécessaires pour l'utilisation progressive du Cloud. Au niveau applicatif, livraison de nouveaux lots de programmes (RDU et statistiques OFS).

Ecart avec objectifs annuels 2023

Les objectifs 2023 ont été atteints :

- le remplacement des serveurs informatiques dans les data centers a été finalisé au second trimestre,
- la sécurisation du réseau interne a été achevée en termes d'infrastructures,
- le remplacement des postes client s'est poursuivi, ainsi que la maintenance du socle applicatif.



D - Culture, sport et loisirs

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- D01 Culture
- D02 Sport et loisirs

Dépenses totales 2023 : 7,6 millions (B 2023 : 8,6 millions)

Principaux investissements réalisés et en cours

a) Bâtiments et constructions

Réalisation des deux premières phases du concours d'architecture pour le projet de la nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc.

Travaux d'amélioration des installations de l'écloserie à la plage des Eaux-Vives.

Poursuite des travaux de rénovation dans les bâtiments hébergeant des activités culturelles et sportives (Pontets 33, Terrassière 44 et Cologny 9).

Versement des subventions pour la maintenance, l'éclairage et la vidéosurveillance du stade de Genève.

Versement d'une subvention pour la création de terrains de football pour le Servette FC à Vessy.

b) Système d'information et de communication

Mise en œuvre de la simplification de la facturation pour les activités extra-scolaires et gestion des cartes 20ans/20francs.

Amélioration continue du portail des subventions culture et sport.

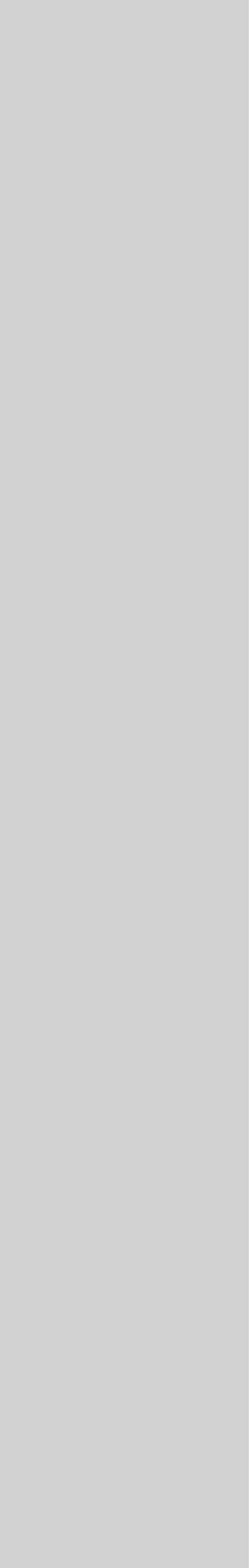
c) Equipements et autres investissements

Remplacement de 7 projecteurs de l'installation MIRE à la gare des Eaux-Vives. Instauration d'une campagne de restauration suite au récolement des œuvres mobiles.

Lancement d'un nouveau concours dans le cadre du projet « Neon Parallax » en vue de deux nouvelles enseignes artistiques.

Soutien par l'intermédiaire du fonds de l'aide au sport à 14 associations sportives (notamment, création d'un studio de danse pour la gymnastique acrobatique, réfection de deux planeurs monoplaces de compétition, équipement d'une salle de Parkour ou acquisition de matériel pour améliorer les performances techniques des athlètes).

Poursuite du renouvellement du mobilier et des équipements de l'Office cantonal de la culture et du sport (OCCS).



D - Culture, sport et loisirs

Crédit d'ouvrage

1010533 - Parc et plage aux Eaux-Vives et agrandissement du port

CR 0524 - Office cantonal de l'eau

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	67'022'117	66'547'021	0	133'895	0%	133'895
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10533, votée le 04/12/2009, ouvrant un crédit d'investissement de 48'156'117 francs pour les travaux de création d'un parc et d'une plage aux Eaux-Vives ainsi qu'un crédit d'investissement de 12'866'000 francs en vue de l'agrandissement du port au lieu-dit Port Noir, et octroyant à la Société Nautique de Genève une concession d'occupation des eaux publiques d'une durée de 65 ans. Un crédit d'investissement supplémentaire de 6'000'000 francs a été voté le 25/05/2018 (L12276) portant le crédit total de la loi à 67'022'117 francs.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Les dépenses 2023 concernent principalement les travaux d'amélioration des installations dans le local l'écloserie de la maison de la pêche.

1013007 - Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - étude

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	11'700'000	246'101	1'000'000	576'574	5%	-423'426
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13007, votée le 28/01/2022, ouvrant un crédit d'étude de 11'700'000 francs, en vue de la construction de la patinoire du Trèfle-Blanc à Lancy.

Objectifs annuels 2023

Réaliser le deuxième degré du concours et lancer les études.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Deux tours du concours d'architecture ont été réalisés en 2023. Un troisième tour s'est avéré nécessaire et s'est conclu le 7 février 2024. Les études démarreront avec le lauréat désigné.

D - Culture, sport et loisirs

Crédit de renouvellement

2012455 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS

CR 0801 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	6'442'205	4'049'059	993'878	971'601	15%	-22'277
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12455, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 18'044'605 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la cohésion sociale.

Un crédit de 6'442'205 francs est prévu au titre de la politique publique D.

Objectifs annuels 2023

Acquérir des œuvres mobiles, auprès d'artistes genevois ou ayant un lien avec Genève, destinées à la collection d'art de l'État. Poursuivre le projet MIRE avec des commandes de vidéos pour les gares du Léman express.

Financer des projets d'investissement d'associations sportives genevoises via le fonds d'aide au sport.
Renouveler le mobilier de l'office cantonal de la culture et du sport (OCCS).

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Remplacement de 7 projecteurs de l'installation MIRE à la gare des Eaux-Vives.

Lancement d'un nouveau concours dans le cadre de Neon Parallax en vue de deux nouvelles enseignes artistiques.

Acquisition de 16 nouvelles œuvres mobiles sur préavis de la commission officielle du Fonds cantonal d'art contemporain.

Soutien de 14 associations sportives via le fonds de l'aide au sport.

D - Culture, sport et loisirs

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	535'983	388'623	144'715	129'998	24%	-14'717
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (Loi 13228).

Un crédit de 535'983 francs est prévu au titre de la politique publique D, dont 35'983 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique Culture, sport et loisirs.

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis par le Conseil d'Etat, dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Mise en œuvre de la simplification de la facturation pour les activités extrascolaires et gestion des cartes 20ans20francs, permettant aux jeunes âgés de moins de 21 ans de bénéficier de réductions sur des activités culturelles et sportives. Amélioration continue du portail des subventions culture et sport.

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	12'508'985	10'036'863	6'500'000	5'806'471	46%	-693'529
Recettes	0	1'184	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 12'508'985 francs est prévu au titre de la politique publique D.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les travaux de rénovation dans les bâtiments Pontet 33, Terrassière 44 et Cologny 9.

Réaliser divers travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

Verser les subventions pour la maintenance, l'éclairage et la vidéosurveillance du stade de Genève.

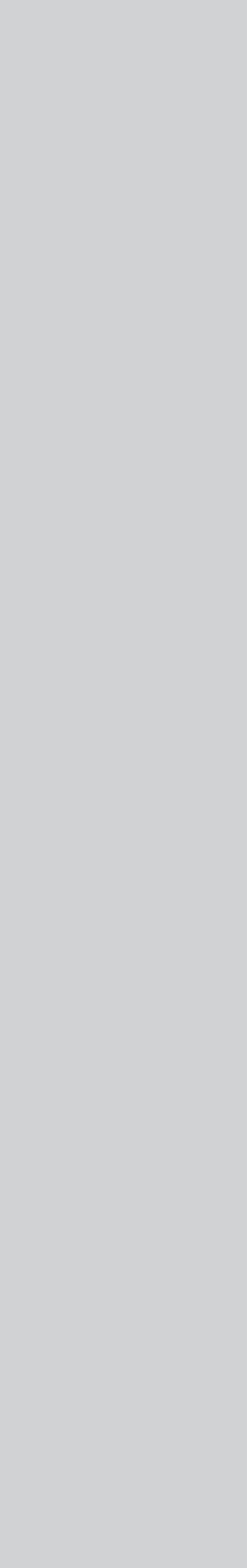
Selon l'issue des recours, verser la subvention pour les terrains de football des Evaux.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les travaux prévus ont été réalisés (Pontet 33, Terrassière 44 et Cologny 9).

Les subventions pour le stade de Genève ont été versées, tout comme celle pour la création de terrains de football pour le Servette FC à Vessy.

Compte tenu du recours frappant le projet d'académie de football aux Evaux, le versement de la subvention est suspendu.



E - Environnement et énergie

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- E01 Protection de l'environnement
- E02 Energie
- E03 Gestion des eaux
- E04 Agriculture et nature

Dépenses totales 2023 : 15,5 millions (B 2023 : 46,4 millions)

Principaux investissements réalisés et en cours

a) Infrastructures et constructions

Revitalisation des prairies et pâturages secs plus particulièrement dans le vallon de l'Allondon.

Revitalisation de 4 km de fossés en faveur de la nature.

Stabilisation et d'amélioration qualitative des chênaies genevoises.

Reconstitution d'un biotope humide au cœur du Parc Rigot. Ce milieu riche en biodiversité est accessible au public par la mise en place d'une passerelle en bois.

Renouvellement d'ouvrages de tourisme rural, plus particulièrement de passerelles (Allondon, Bois des Mouilles, Seymaz), de chemins de randonnée, de lieux d'accueil du public ainsi que de la signalisation d'itinéraires pédestres et de sites naturels.

Début des travaux de la réalisation du ponton de baignade « le C » de Cologny et d'un lot de dalles de baignade en amont de Tour Carré.

Rénovation du débarcadère CGN à la Rotonde du Mont-Blanc.

Traitement de la carbonatation des estacades de Port de Choiseul.

Maintenance annuelle des chaînes d'amarrages

Construction d'une rampe pour personne à mobilité réduite (PMR) à la plage de Choiseul.

Finalisation des travaux de création des promenades et placettes publiques, y compris les fontaines et le mobilier urbain dans le cadre de la renaturation de l'Aire étape 4 - Certoux.

Démarrage des travaux préparatoires à la route des Acacias dans le cadre du projet « Renaturation Aire et Drize du secteur PAV ».

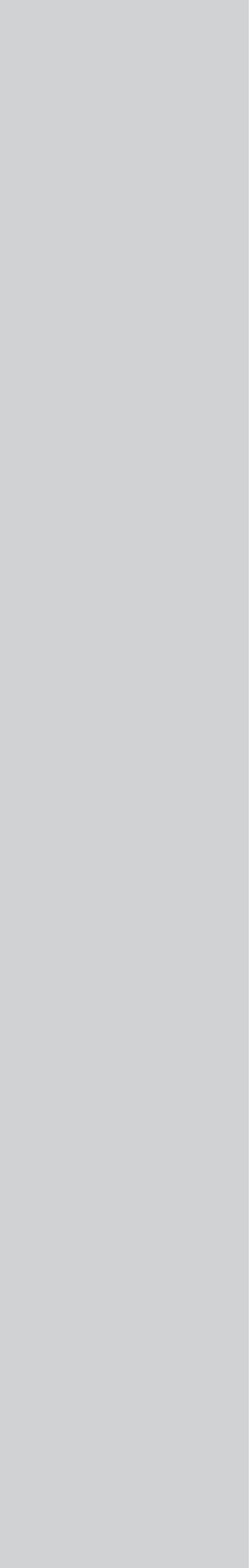
Subventionnement de la modernisation des infrastructures de production agricole et des ouvrages d'améliorations foncières.

b) Système d'information et de communication (SIC)

Renouvellement des équipements informatiques et maintenance évolutive des applications des offices, plus particulièrement l'amélioration du système de gestion des arbres.

c) Equipements et autres investissements

Renouvellement du mobilier, des véhicules, des équipements et du matériel métier.



E - Environnement et énergie

Crédit d'ouvrage

1008269 - Etude d'une nouvelle décharge bioactive

CR 0523 - Office cantonal de l'environnement

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	780'000	505'948	0	14'740	2%	14'740
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8269, votée le 23/03/2001, ouvrant un crédit d'étude de 780'000 francs visant à assurer les besoins futurs de stockage en décharge contrôlée bioactive.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

Ecart avec objectifs annuels 2023

La décision de l'office cantonal de l'environnement du 30/06/2022, demandant aux propriétaires de tolérer les travaux sur le site de Boudigny, a fait l'objet d'un recours au Tribunal administratif de première instance (TAPI). Le TAPI a rendu une décision favorable durant l'été 2023.

Les investigations géologiques n'ont pas pu être réalisées à cause des conditions météorologiques défavorables susceptibles d'endommager l'agriculture.

1011790 - Ouvrages de protection contre les dangers naturels

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	4'800'000	873'669	600'000	195'196	4%	-404'804
Recettes	1'469'340	1'187'055	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11790, votée le 22/04/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 4'800'000 francs destiné à financer la construction et à la restauration d'ouvrages de protection contre les dangers naturels ainsi que pour permettre une gestion intégrée des risques géologiques au moyen de nouvelles données de base sur les dangers.

Objectifs annuels 2023

Surveillance des instabilités géologiques sur l'ensemble du territoire.

Carte des dangers naturels pour les coulées de boues.

Système de drainage des eaux du mur de Chancy.

Forage d'infiltration des eaux en amont du glissement de Champel.

Sécurisation du glissement du nant du Pont-du-centenaire.

Installation de filets et construction d'une passerelle à Saint-Jean.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Les investigations à Champel se poursuivent. Les mouvements de terrain doivent être suivis sur plusieurs années pour détecter des évolutions qui explicitent l'origine des instabilités. Cette origine doit être déterminée avant les travaux de la confortation.

Le chantier de confortation du sentier des falaises de St-Jean a connu un arrêt de 6 mois, suite à un accident lors du chantier.

E - Environnement et énergie

1012195 - Axe stratégique réseaux - façade sud aéroport

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	16'014'960	2'197'188	4'509'000	0		-4'509'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12195, votée le 23/03/2018, ouvrant un crédit d'investissement sous la forme d'une subvention d'investissement de 16'014'960 francs à la société Swissgrid SA et octroyant une autorisation de prêt du patrimoine financier de 16'014'960 francs à la société Meyrlis SA, en vue de financer l'enfouissement de la ligne électrique à très haute tension dans le cadre du projet d'Axe stratégique réseau développé sur la façade sud de l'aéroport.

Objectifs annuels 2023

Réaliser l'ensemble des travaux de génie civil du secteur Casai au puits de la Renfile :
 - travaux de fouille en tranchée et enfouissement des tubes au secteur Casai,
 - travaux de création d'un puits pour raccordement dans la galerie SIG au secteur Renfile.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les travaux du secteur Louis Casai à la Renfile ont pris un retard conséquent en raison de problèmes techniques en lien avec GéniLac. En effet, la pose des conduites a été différée d'une année en raison du partage d'une tranchée de fouille avec les SIG. Les travaux ont repris depuis février 2024.

1012371 - Refonte du SI OCEN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	3'107'000	3'010'735	0	61'974	2%	61'974
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12371, votée le 25/01/2019, ouvrant un crédit de 2'611'000 francs pour la refonte du système d'information de l'office cantonal de l'énergie (OCEN).

La commission des travaux a validé un crédit supplémentaire de 496'000 francs le 31/08/2021.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les dépenses ont permis de mettre en service une dernière version de SINERGIE (Système d'information de l'énergie).

E - Environnement et énergie

1012671 - Renaturation de l'Aire étape 4 - Certoux

CR 0524 - Office cantonal de l'eau

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	5'335'000	3'676'378	1'400'000	898'940	17%	-501'060
Recettes	2'668'000	1'825'777	800'000	442'884	17%	-357'116

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12671, votée le 29/01/2021, ouvrant un crédit d'investissement de 5'335'000 francs pour la quatrième étape de la renaturation de l'Aire à Certoux : tronçon frontière - passerelle des Bis.

Ce projet constitue la suite de la réalisation de la 3ème étape dans le cadre du programme de renaturation des cours d'eau du canton. Ce grand projet de renaturation a été lancé en 2001. Il est réalisé en 4 étapes afin de répartir l'impact financier de l'ensemble de l'opération et de faciliter les nombreuses acquisitions foncières.

Les travaux de la 4ème et dernière étape de la renaturation concernent les aménagements hydrauliques, les ouvrages d'art ainsi que les chemins et placettes publiques.

Objectifs annuels 2023

Réaliser les travaux de création des promenades et placettes publiques, y compris les fontaines et le mobilier urbain.

Planter des arbres d'avenue, des haies arbustives et des plantes aquatiques.

Replier l'installation de chantier et remettre en état des terres agricoles.

Obtenir la dernière tranche de subvention de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

Ecart avec objectifs annuels 2023

Tous les objectifs 2023 ont été remplis, à l'exception de l'obtention de la dernière tranche de subvention. Le décompte final de la subvention de l'OFEV aura lieu en 2024, après la réception des dernières factures.

1012936 - Développement d'un plan hydrogène cantonal - subvention

CR 0523 - Office cantonal de l'environnement

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	10'000'000	0	2'000'000	0		-2'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12936, votée le 13/05/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 10'000'000 francs en faveur du développement d'un plan hydrogène cantonal.

Objectifs annuels 2023

Soutenir des projets collaboratifs d'investissements portés par des entités genevoises, dans les domaines de la production, du stockage, de la distribution, et de l'usage de l'hydrogène, en particulier pour des applications concernant les secteurs de la mobilité et du transport routier et lacustre, ainsi que le développement des compétences dans ces domaines.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Il est nécessaire d'élaborer d'abord un règlement d'application fixant en détail toutes les modalités d'octroi et de contrôles de ces subventions. Ce document sera finalisé en 1er trimestre 2024.

E - Environnement et énergie

1012968 - Zone portuaire et de loisirs du Vengeron

CR 0524 - Office cantonal de l'eau

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	55'503'000	500'611	7'500'000	0		-7'500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12968, votée le 19/05/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 55'503'000 francs pour l'aménagement du site du Vengeron et octroyant à l'entreprise Cauderay Y. sarl une concession d'occupation des eaux publiques d'une durée de 40 ans.

Ce projet consiste à réaménager le site du Vengeron, en réalisant un port professionnel, des accès à l'eau pour la baignade et les activités nautiques, ainsi qu'une zone nature d'envergure.

Le port professionnel permettra d'accueillir les entreprises lacustres ainsi que le chantier naval. Le nouveau bâtiment abritera l'école de voile, sa buvette et sa terrasse comprenant les sanitaires publics et des vestiaires.

Des râteliers, des rampes de mise à l'eau pour les activités nautiques ainsi que des espaces de stationnement pour la petite batellerie seront réalisés. La création d'une île permettra la revitalisation des milieux aquatiques, avec l'aménagement d'une roselière et de milieux diversifiés qui seront reconnectés avec l'embouchure de la rivière Le Vengeron.

Objectifs annuels 2023

Effectuer la procédure d'appel d'offres public.

Démarrer les travaux préparatoires et la première étape des aménagements de protections du port par la création des îles et des digues.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Le retard sur la planification du projet, plus particulièrement le démarrage des travaux, est dû à un recours sur l'autorisation de construire. Suite au jugement du Tribunal administratif de première instance (TAPI) du 23.06.2023 en faveur du DT, le recourant a fait appel et le jugement de la chambre administrative de la Cour de justice est attendu dans le courant du 1er semestre 2024.

E - Environnement et énergie

1013167 - Renaturation Aire et Drize du secteur PAV (étape 1 - Etoile/Boissonnas et études d'ensembles)

CR 0524 - Office cantonal de l'eau

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	61'443'000	0	7'700'000	3'326'807	5%	-4'373'193
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13167, votée le 04/11/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 50'487'000 francs et un crédit au titre de la subvention cantonale d'investissement de 10'956'000 francs pour la renaturation de l'Aire et de la Drize dans le périmètre Praille-Acacias-Vernets (PAV) (réalisation des travaux du secteur Etoile/Boissonnas et étude d'ensemble).

Le projet consiste à sécuriser les quartiers face aux risques d'inondations, en effectuant une remise à ciel ouvert des rivières (l'Aire et la Drize) dans le cadre du développement du PAV. Il se fera sur plusieurs dizaines d'années au fur et à mesure de l'avancement de ce grand projet. Il est prévu de déposer plusieurs projets de loi au fil des libérations foncières et de l'avancement des projets. La planification de l'étape 1 vise la fin des travaux en 2026.

Objectifs annuels 2023

Effectuer la procédure d'appel d'offres public.

Démarrage de la première phase des travaux, qui comprend les travaux préparatoires et la réalisation de conduite d'adduction d'eau de la Drize entre Grange-Collomb et l'avenue de la Praille.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Les procédures d'appel d'offres ont été effectuées et les travaux préparatoires à la route des Acacias ont démarré.

Les travaux de la conduite d'adduction d'eau n'ont pas pu être effectués en raison d'une procédure d'adjudication plus longue que prévu.

E - Environnement et énergie

1013222 - Subvention pour l'assainissement énergétique

CR 0520 - Office cantonal de l'énergie (OCEN)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	200'000'000	0	10'000'000	0		-10'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13222, déposé le 07/12/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 200'000'000 francs pour l'octroi de subventions énergétiques. Le Conseil d'Etat souhaite amender ce projet de loi pour augmenter ce crédit à hauteur de 500'000'000 francs et également permettre l'octroi de prêts et cautionnement pour un montant cumulé maximal de 50'000'000 francs.

Les subventions versées permettent d'augmenter le taux d'assainissement énergétique (par exemple enveloppe des bâtiments, remplacement des chaudières au mazout etc...) et de favoriser les économies d'énergie et les énergies renouvelables au sein du parc bâti jusqu'à 2035.

Objectifs annuels 2023

Soutenir les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments du canton par l'octroi des subventions à la rénovation du parc bâti et à la substitution des énergies fossiles en faveur des énergies renouvelables.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Le 05/02/2024, le DT et 15 organisations partenaires (milieux immobiliers, professionnels, économiques, syndicaux, environnementaux, les communes et les SIG) ont signé un accord pour engager le canton de Genève dans l'assainissement du parc bâti avec des conditions cadres et des financements exceptionnels.

La modification des textes légaux a été validée par la commission des travaux du Grand Conseil en février 2024 et par la commission de l'énergie du Grand Conseil en mars 2024.

E - Environnement et énergie

1013223 - Infrastructures agricoles durables 2023-2033

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	40'000'000	0	1'000'000	530'572	1%	-469'428
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13223, votée le 23/06/2023 et destinée à succéder à la loi 10850, ouvrant un crédit d'investissement de 40'000'000 francs pour l'octroi de subventions d'investissement en vue de la modernisation des infrastructures de production agricole pour les années 2023-2033.

Objectifs généraux : Soutenir les investissements d'infrastructures agricoles permettant le développement d'une agriculture périurbaine compétitive, durable et respectueuse de l'environnement, dans un contexte de changement climatique.

Les dépenses consenties par le canton permettent aux entités subventionnées d'obtenir également un soutien financier de la Confédération. Ces dernières sont versées au canton sous la forme de subventions à redistribuer.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre le subventionnement des mesures programmées dans le cadre des projets de développements régionaux (PDR), dans celui des améliorations structurelles et foncières (ASF) ainsi que dans celui des infrastructures pour la protection des eaux (IPE).

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les dépenses sont inférieures au budget en raison de retards dans l'avancement de certains projets, dont notamment la construction de la ferme urbaine de Bernex.

Les investissements en matière d'infrastructures de protection des eaux ont démarré.

1921009 - Plan d'actions Biodiversité 2020-2030

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	20'260'000	0	1'000'000	0		-1'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet qui prévoyait l'ouverture d'un crédit d'investissement de 20'260'000 francs destiné à financer la mise en œuvre de mesures issues du premier plan biodiversité 2020-2023 du canton de Genève dans sa partie investissement, puis les suivants (2024-2030). Ce plan matérialise la Stratégie Biodiversité Genève 2030 (SBG-2030) adoptée par le Conseil d'Etat en 2018.

Le projet concerne plus particulièrement la mise en œuvre de la stratégie d'arborisation cantonale sur les espaces avec le moins de contraintes.

Objectifs annuels 2023

Planter des arbres pour lutter contre les îlots de chaleur.

Aménagements pour les infrastructures écologiques (étangs, marais, prairies sèches, murs en pierres sèches, etc.).

Assainir les structures artificielles qui piègent la faune.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Le projet « Plan d'actions Biodiversité 2020-2030 » sera intégré dans deux projets de loi visant à financer des « Infrastructures écologiques » d'une part, et « l'arborisation du Canton » d'autre part. Ces derniers sont en cours de rédaction.

E - Environnement et énergie

1921038 - Etude d'une nouvelle décharge bioactive II

CR 0523 - Office cantonal de l'environnement

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	970'000	0	100'000	0		-100'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet qui prévoyait l'ouverture d'un crédit d'étude de 970'000 francs pour prendre la suite de la loi 8269, afin de réaliser les investigations géotechniques sur le (les) site(s) retenu(s) en vue d'une nouvelle décharge bioactive et de réaliser le dossier de demande d'autorisation de construire et d'exploiter.

Objectifs annuels 2023

Si les investigations sont positives à Bourdigny, le service effectuera le plan de zone en 2023, dans le cas contraire, commencer les sondages et les essais géotechniques sur le site de Versoix.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Ce projet a été retiré par le DT afin d'approfondir les moyens de financement de ces études.

1921055 - Transition écologique : Plantation d'arbres en milieu contraint

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	204'000'000	0	1'000'000	0		-1'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 41'000'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 163'000'000 francs destinés à la mise en œuvre de l'arborisation du canton - 1ère étape.

Ce projet de loi vise la plantation d'environ 10'000 arbres supplémentaires par an, nécessitera donc un effort de plantation supérieur afin de planter 16'000 arbres par an.

L'objectif à long terme est de planter environ 150'000 arbres, de manière à augmenter le patrimoine arboré de l'aire urbaine de 300'000 à 450'000 arbres et d'atteindre ainsi un taux de canopée de 30%. Les investissements nécessaires à ces plantations seront réalisés prioritairement dans les secteurs de l'espace urbain soumis à de fortes contraintes techniques, telles que la présence des réseaux ou la présence de sol compacté et recouvert de bitume ou de béton.

Objectifs annuels 2023

Effectuer les études d'avant-projets en vue de dépôts d'autorisations de construire.

Planter les premiers arbres dans des secteurs ne nécessitant pas d'autorisation de construire.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Le projet de loi est en cours de finalisation.

E - Environnement et énergie

Crédit de renouvellement

2012452 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT

CR 0501 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	45'557'360	25'470'835	9'100'000	8'852'182	19%	-247'818
Recettes	1'500'000	1'136'598	300'000	981'572	65%	681'572

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12452, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 52'141'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département du territoire.

Un crédit de 45'557'360 francs est prévu au titre de la politique publique E.

Objectifs annuels 2023

Procéder à des travaux de régénération des biotopes forestiers, maintenir et améliorer l'infrastructure écologique, développer le tourisme rural (chemins de randonnée).

Changer les chaînes d'amarrage et réparer les pontons.

Réaliser des travaux suite aux crues de cours d'eau.

Renouveler les véhicules et le matériel métier.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Le renouvellement des infrastructures portuaires (structures d'accès à l'eau, chaînes d'amarrage, débarcadères, etc.) a été effectué.

La revitalisation des sites protégés et les travaux de régénération des chênaies et des biotopes forestiers ont été réalisés.

La création d'un bassin biotope au domaine de Rigot a été réalisée.

L'acquisition des équipements métiers a été effectuée.

E - Environnement et énergie

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	1'908'098	706'224	420'945	1'539'575	81%	1'118'630
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (Loi 13228).

Un crédit de 1'908'098 francs est prévu au titre de la politique publique E, dont 128'098 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information « énergie » et « environnement ».

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Adaptation du système de gestion des arbres suite à l'examen ciblé de la Cour des comptes consacré à l'abattage des arbres (mise en service planifiée début 2024).

Poursuite des projets adossés au système d'information de l'eau, notamment sélection du progiciel pour le remplacement du système de gestion des ports conformément aux besoins du plan directeur métier de l'office de l'eau.

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	551'235	94'369	100'000	87'167	16%	-12'833
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 551'235 francs est prévu au titre de la politique publique E.

Objectifs annuels 2023

Réaliser divers petits travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Des travaux de transformation ont été réalisés selon les demandes de la direction de la communication du DT et de l'office cantonal de l'environnement (Gravière 4-6, Sainte-Clotilde 23).

F - Formation

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- F01 Enseignement obligatoire et orientation
- F02 Enseignement secondaire II et formation continue
- F03 Enseignement spécialisé et prestations médico-psychologiques
- F04 Enfance, jeunesse et soutien à la parentalité
- F05 Hautes écoles
- F06 Prestations transversales liées à la formation

Dépenses totales 2023 : 124,9 millions (B 2023 : 157,5 millions)

Principaux investissements réalisés et en cours

a) Bâtiments et constructions

Livraison de l'animalerie sans pathogène fixe dans le cadre du CMU 5^{ème} et 6^{ème} étape.

Lancement des travaux de gros œuvre pour le bâtiment central d'Uni Bastions.

Finalisation des études pour la construction d'un nouvel établissement de l'enseignement secondaire II à Meyrin

Poursuite des études pour la construction d'un nouveau cycle d'orientation à Bernex.

Poursuite du projet de rénovation et de surélévation du collège Rousseau.

Démarrage des travaux du pavillon modulaire pour le centre de formation professionnelle santé et social (CFPS). Le bâtiment sera mis en service pour la rentrée 2024.

Versement de la dernière tranche de subvention en faveur de la Fondation ETM pour la transformation et l'aménagement en école de musique de l'immeuble sis 2 passage de la Radio.

b) Système d'information et de communication

Renouvellement des systèmes d'information relatifs à la formation et reprise des travaux concernant le remplacement du SIC éducation et formation suite à l'obtention du crédit supplémentaire (loi 13182).

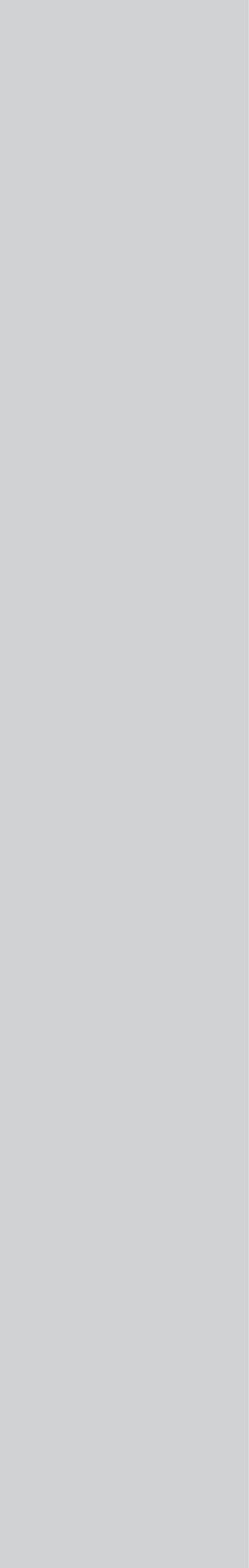
Versement de subventions permettant l'acquisition de logiciels et de matériel informatique à l'université de Genève dans le cadre des projets UNI-Service de la recherche et UNI-SI pour les étudiants.

Versement d'une subvention pour la mise en œuvre de la stratégie numérique de la HES-SO.

c) Equipements et autres investissements

Renouvellement des équipements pédagogiques et du mobilier scolaire du DIP et versement d'une subvention à l'université de Genève et à la HES-SO pour le renouvellement d'équipement, d'appareils scientifiques, de mobilier et de matériel informatique.

Equipement des nouveaux locaux du collège Rousseau suite à leur rénovation et surélévation.



F - Formation

Crédit d'ouvrage

100995 - UNI - CMU 5ème étape

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	15'596'000	13'741'543	68'589	40'844	0%	-27'745
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9995, votée le 25/05/2007, ouvrant un crédit d'investissement de 193'483'000 francs en vue de la construction de la 5ème étape du Centre médical universitaire (CMU) (subvention d'équipement : 15'596'000 francs).

Objectifs annuels 2023

Poursuivre l'acquisition et l'installation des appareils scientifiques, du mobilier et des équipements.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Les investissements réalisés concernent principalement des cages pour les animaux, des équipements à usage général et du mobilier.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	196'487'000	177'915'932	4'000'000	2'938'976	1%	-1'061'024
Recettes	45'600'000	38'630'905	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9995, votée le 25/05/2007, ouvrant un crédit d'investissement de 193'483'000 francs en vue de la construction de la 5ème étape du Centre médical universitaire (CMU) (crédit de construction : 177'887'000 francs).

Construire la 5ème étape du CMU pour accueillir l'Ecole romande de pharmacie, la section de médecine dentaire et l'animalerie.

Un crédit d'investissement supplémentaire de 18'600'000 francs a été voté le 28/08/2020 (L 12606) portant le crédit total de la loi à 212'083'000 francs (crédit de construction : 196'487'000 francs).

Une recette supplémentaire de 8'600'000 francs est également prévue.

Objectifs annuels 2023

Finaliser l'animalerie sans pathogène fixe (SPF) et les petits travaux restants pour une mise en service complète fin 2023.

Ecart avec objectifs annuels 2023

L'animalerie sans pathogène fixe (SPF) a été finalisée et mise en service. Les petits travaux se poursuivent.

F - Formation

1010822 - UNI - CMU - 6ème étape

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	15'333'000	10'817'689	327'004	196'325	1%	-130'679
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10822, votée le 23/06/2011, ouvrant un crédit d'investissement de 148'937'000 francs en vue de la construction de la 6ème étape du Centre médical universitaire (CMU) (subvention d'équipement : 15'333'000 francs).

Objectifs annuels 2023

Poursuivre l'acquisition et l'installation des appareils scientifiques, du mobilier et des équipements.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les investissements réalisés concernent principalement du mobilier et des équipements à usage général.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	133'604'000	118'951'591	5'400'000	1'824'762	1%	-3'575'238
Recettes	21'500'625	23'694'000	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10822, votée le 23/06/2011, ouvrant un crédit d'investissement de 148'937'000 francs en vue de la construction de la 6ème étape du Centre médical universitaire (CMU) (crédit de construction : 133'604'000 francs).

Construire la 6ème étape du Centre médical universitaire (CMU) pour accueillir l'investigation clinique, l'Institut des sciences du mouvement et de la médecine du sport (ISMMS) et compléter l'Ecole de pharmacie, la section de médecine dentaire et agrandir l'animalerie.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les travaux des laboratoires A3 / P3 et la zone aquatique de l'animalerie, pour une mise en service complète courant 2024.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les travaux pour les laboratoires A3 / P3 et la zone aquatique se sont poursuivis et seront mis en service courant 2025.

Le projet a été retardé suite à l'apparition de nouvelles directives fédérales sur les laboratoires d'expérimentation.

F - Formation

1010875 - Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	2'184'000	1'717'242	38'132	33'869	2%	-4'263
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10875, votée le 16/03/2012, ouvrant un crédit d'investissement de 31'884'000 francs en vue des travaux de rénovation et d'agrandissement de l'ancienne école de médecine sise au 20, rue de l'Ecole-de-Médecine (subvention d'équipement : 2'184'000 francs).

Financer l'équipement mobilier et informatique dans le cadre de la rénovation et de l'agrandissement de l'ancienne école de médecine.

Objectifs annuels 2023

Finalisation de l'achat des équipements.

Ecart avec objectifs annuels 2023

L'aménagement de l'ancienne école de médecine est maintenant terminé.

Les investissements réalisés concernent principalement des équipements à usage général et de l'aménagement.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	29'700'000	28'805'218	50'000	106'741	0%	56'741
Recettes	7'000'000	4'550'000	1'238'539	0		-1'238'539

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10875, votée le 16/03/2012, ouvrant un crédit d'investissement de 31'884'000 francs en vue des travaux de rénovation et d'agrandissement de l'ancienne école de médecine sise au 20, rue de l'Ecole-de-Médecine (crédit de construction : 29'700'000 francs).

Rénover et agrandir l'ancienne école de médecine sise au 20, rue de l'Ecole-de-Médecine (investissement propre).

Objectifs annuels 2023

Finalisation de l'achat des équipements.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Les infrastructures techniques sont partiellement réceptionnées et le solde se fera pour l'été 2024. Le processus de bouclage interviendra ensuite.

Le dossier final pour la réception du solde des subventions fédérales a été déposé comme convenu fin 2023 et elles seront perçues courant 2024.

F - Formation

1011944 - Reconstruction du CO Renard - étude

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	5'494'800	5'149'522	0	12'242	0%	12'242
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11944, votée le 04/11/2016, ouvrant un crédit d'étude de 5'494'800 francs, en vue de la construction du cycle d'orientation du Renard à Vernier (site de Balexert).

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Une facture d'honoraires a été comptabilisée.

1012042 - Rénovation et surélévation du collège Rousseau - étude

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	4'207'200	4'154'858	0	19'386	0%	19'386
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12042, votée le 17/03/2017, ouvrant un crédit d'étude de 3'727'200 francs pour la rénovation et la surélévation du collège Rousseau. La commission des travaux a validé un crédit supplémentaire de 480'000 francs le 05/11/2019.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Un décompte final a été comptabilisé.

F - Formation

1012080 - Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation (SIC EF)

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	30'919'000	1'018'960	5'000'000	1'020'427	3%	-3'979'573
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12080, votée le 02/06/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 9'959'000 francs pour le remplacement du système d'information et de communication pour l'éducation et la formation (SIC EF).

La refonte du système d'information et de communication du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) vise à fournir un service en matière d'éducation et de formation. En synthèse, fournir un système cohérent et complet, remédier à l'obsolescence, construire un système évolutif, répondre aux exigences de protection des données, fournir un système ouvert et accessible au plus grand nombre.

Un crédit d'investissement supplémentaire de 20'960'000 francs a été accordé par le Grand Conseil le 24/03/2023 (Loi 13162).

Objectifs annuels 2023

Les tests de performance ont validé le choix de la solution IS Academia.

Le projet de loi de crédit supplémentaire nécessaire a été déposé. Selon la suite de cette demande, la refonte du système d'information et de communication du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) démarrera par la mise en place des licences, du matériel et des infrastructures.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Suite à l'obtention du crédit supplémentaire fin mars 2023, la contractualisation de ce programme très complexe s'est terminée à l'automne, suivie de la préparation du déploiement.

Les premières licences ont été acquises en fin d'année.

Le premier projet de ce programme est en phase d'initialisation.

F - Formation

1012146 - UNI - Service de la recherche

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	15'546'000	10'648'260	2'357'175	2'172'361	14%	-184'814
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12146, votée le 24/11/2017, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 15'546'000 francs pour financer l'évolution des infrastructures et services associés de calcul à haute performance et de stockage à long terme afin d'optimiser et faciliter l'utilisation des données issues de la recherche dans les hautes écoles universitaires genevoises.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre le développement de la plateforme pour les humanités numériques « hedera ».

Interconnecter la plateforme institutionnelle e-lab à Yareta (solution numérique d'archivage).

Poursuivre le développement de Yareta.

Compléter le nouveau cluster de calcul. Développer des modules de formation destinés aux chercheurs afin de faciliter l'usage des nouveaux clusters de calcul.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Les investissements réalisés concernent principalement les développements (activation des charges de personnel) et du matériel informatique.

L'écart par rapport à la tranche budgétaire s'explique par des retards de livraisons.

F - Formation

1012149 - Rénovation d'Uni Bastions

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	4'212'000	214'969	175'383	89'727	2%	-85'656
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12149, votée le 26/01/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 88'290'000 francs et une subvention d'équipement de 4'212'000 francs pour la rénovation d'Uni Bastions.

Le crédit prévu pour les équipements (subvention d'investissement en faveur de l'Université de Genève) est de 4'212'000 francs.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les commandes des bornes wifi et divers équipements liés à la sécurité, la téléphonie, le mobilier et la signalétique.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les investissements réalisés concernent de l'équipement et du mobilier.

Le non dépensé de la tranche annuelle s'explique par des livraisons retardées.

Certains travaux communs à l'aile Jura et au bâtiment central des Bastions (par exemple la déchetterie) ne se réaliseront qu'à la fin des travaux du bâtiment central.

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	64'800	16'816	10'000	0		-10'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12149, votée le 26/01/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 88'290'000 francs et une subvention d'équipement de 4'212'000 francs pour la rénovation d'Uni Bastions.

Le crédit prévu pour l'informatique est de 64'800 francs.

Objectifs annuels 2023

Des travaux de tirage de fibre optique sont prévus en 2023.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Le projet est décalé en 2024.

F - Formation

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	88'225'200	29'110'294	16'556'869	9'226'525	10%	-7'330'344
Recettes	10'000'000	3'797'000	960'345	276'000	3%	-684'345

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12149, votée le 26/01/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 88'290'000 francs et une subvention d'équipement de 4'212'000 francs pour la rénovation d'Uni Bastions.

Le crédit prévu pour la construction est de 88'225'200 francs.

Objectifs annuels 2023

Réceptionner les décomptes finaux pour le bâtiment aile Jura.

Débuter les travaux intérieurs de reconstruction du bâtiment central.

Percevoir les subventions fédérales.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Les objectifs énoncés ci-dessus ont été partiellement atteints.

La réception des décomptes finaux pour le bâtiment aile Jura est en cours. Les travaux intérieurs du bâtiment central ont bien débuté.

1012184 - Ecole ES II à Meyrin - étude (Ecole Noëlla Rouget)

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	6'901'000	5'937'255	820'886	609'752	9%	-211'134
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12184, votée le 23/03/2018, ouvrant un crédit d'études de 5'801'000 francs pour la construction d'une nouvelle école de culture générale à Meyrin.

Un crédit supplémentaire de 1'100'000 francs a été octroyé par la commission des travaux du Grand Conseil le 25/08/2020 pour adapter les études à une demande du DIP de passer d'une capacité de 1'000 à 1'400 élèves.

Objectifs annuels 2023

Effectuer les appels d'offres pour le démarrage du chantier.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Les études ont été finalisées et l'autorisation de construire déposée. Les appels d'offres seront effectués en 2024. Le projet de loi de construction devrait être déposé durant le premier trimestre 2024.

F - Formation

1012242 - HEAD - nouveau campus - travaux

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	14'000'000	11'358'797	1'602'590	2'641'203	19%	1'038'613
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12242, votée le 27/04/2018, ouvrant un crédit d'investissement au titre de subvention cantonale de 14'000'000 francs destinée aux travaux de transformation des trois bâtiments existants qui forment le nouveau campus de la Haute école d'art et de design (HEAD) dans le quartier des Charmilles.

Objectifs annuels 2023

Verser la dernière tranche de la subvention aux HES et préparer le bouclage de la loi.

Ecart avec objectifs annuels 2023

La dernière tranche de subvention a été versée à la HES-SO. Le bouclage de la loi sera initié en 2024.

1012538 - Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	15'693'760	3'726'441	4'500'000	3'752'811	24%	-747'189
Recettes	2'175'998	151'098	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12538, votée le 12/03/2020, ouvrant un crédit d'étude de 15'823'000 francs pour la réalisation d'un cycle d'orientation et d'un centre de formation professionnelle santé et social à Bernex (15'693'760 francs pour les études liées à la construction des bâtiments et aménagements extérieurs, et 129'240 francs pour les études liées à la mobilité).

Les recettes correspondent à la quote-part communale selon l'avancement des études.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les études et lancer la procédure de demande d'autorisation de construire.

Ecart avec objectifs annuels 2023

La commune de Bernex s'étant retirée du projet, les études ont été recadrées selon le nouveau programme et le dépôt d'autorisations de construire décalé à 2024.

F - Formation

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	129'240	0	0	32'233	25%	32'233
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12538, votée le 12/03/2020, ouvrant un crédit d'étude de 15'823'000 francs pour la réalisation d'un cycle d'orientation et d'un centre de formation professionnelle santé et social à Bernex (15'693'760 francs pour les études liées à la construction des bâtiments et aménagements extérieurs, et 129'240 francs pour les études liées à la mobilité).

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Démarrage des études liées à l'organisation de la mobilité autour du cycle d'orientation et du centre de formation professionnel à Bernex.

1012741 - Futur CO sis à Balexert

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	90'511'000	964'058	0	521'489	1%	521'489
Recettes	4'056'000	0	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12741, votée le 29/04/2021, ouvrant un crédit d'investissement de 94'860'000 francs en vue de la construction du futur cycle d'orientation (CO) sis à Balexert (Vernier).

Le crédit de construction s'élève à 90'511'000 francs et intègre la réalisation d'un équipement pour la commune de Vernier (salle omnisports double) d'un montant de 4'056'000 francs qui sera remboursée par le biais d'une subvention d'un montant équivalent.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Le projet est en attente du relogement de l'académie du Servette FC. Néanmoins la préparation à l'exécution se poursuit. Des coûts relatifs aux honoraires sont ainsi comptabilisés sur 2023.

F - Formation

1012743 - Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements

CR 0323 -
Enseignement
secondaire II

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	3'407'000	9'438	900'000	1'264'977	37%	364'977
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12743, votée le 27/11/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 65'950'000 francs pour la rénovation et la surélévation du collège Rousseau, avenue du Bouchet 16A, Petit-Saconnex. Le crédit prévu pour les équipements est de 3'407'000 francs.

Objectifs annuels 2023

Suite à la rénovation et transformation d'une partie des locaux et à la surélévation d'un demi-étage, il s'agira d'équiper les salles de classe et les salles informatiques, de musique, d'arts visuels, de sciences ainsi que tout le pôle administratif, qui font partie intégrante de cette partie du bâtiment.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Les objectifs ont été respectés, le programme a été réalisé comme prévu. Les différentes salles ont été équipées : laboratoires de sciences, salles d'arts visuels et de musique, ainsi que le pôle administratif.

CR 0415 - Office
cantonal des
systèmes
d'information et du
numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	725'000	297'914	334'100	144'000	20%	-190'100
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12743, votée le 27/11/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 65'950'000 francs pour la rénovation et la surélévation du collège Rousseau, avenue du Bouchet 16A, Petit-Saconnex. Le crédit prévu pour l'informatique est de 725'000 francs.

Objectifs annuels 2023

Equiper les locaux concernés par du matériel réseau et téléphonie.

Ecart avec objectifs annuels 2023

La durée des appels d'offres nécessaires a décalé le début des installations informatiques à fin 2023 sans entrainer un allongement de la durée totale du projet. La mise en service des installations à la rentrée 2025 reste l'objectif.

F - Formation

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	61'818'000	15'286'698	18'000'000	22'086'896	36%	4'086'896
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12743, votée le 27/11/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 65'950'000 francs pour la rénovation et la surélévation du collège Rousseau, avenue du Bouchet 16A, Petit-Saconnex.

Le crédit prévu pour la construction est de 61'818'000 francs.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les travaux de la première étape et débiter dès septembre 2023 les travaux de la deuxième étape.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les objectifs énumérés ci-dessus ont été atteints. Les dépenses comptabilisées en 2023 intègrent le rattrapage du retard du début de chantier.

1012767 - UNI - SI pour les étudiants

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	12'000'000	2'005'318	3'500'000	2'425'791	20%	-1'074'209
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12767, votée le 30/04/2021, ouvrant un crédit de 12'000'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement pour financer la refonte des prestations numériques aux étudiants et étudiantes de l'Université de Genève couvrant cinq domaines : la mise en place d'un nouveau système d'information de gestion de la formation du corps étudiant orientée autour du parcours de l'étudiante et de l'étudiant, l'amélioration et l'unification des plates-formes d'enseignement, la cybersécurité incluant la certification numérique, le développement des examens en ligne, l'enrichissement de l'application mobile de l'UNIGE.

Objectifs annuels 2023

Généralisation du module de gestion des candidatures à l'ensemble des facultés. Développer le module d'offre en formation et enseignement ainsi que le dossier numérique de l'étudiant.

Offrir de nouveaux services sur l'application mobile.

Développer les services numériques supportant les activités extra-académiques (sport, culture, santé).

Poursuivre les projets d'eLearning et eAssessment.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les investissements réalisés concernent des logiciels, du matériel informatique et des développements (activation des charges de personnel).

Le non dépensé de la tranche annuelle s'explique principalement par un démarrage et une mise en place plus lents que prévu lié à la difficulté de recrutement des ressources IT pour la constitution des équipes.

F - Formation

1012977 - Stratégie numérique de la HES-SO Genève

CR 0325 - Haute école spécialisée de Genève

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	5'470'000	355'367	1'430'000	707'202	13%	-722'798
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12977, votée le 08/04/2022, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 5'470'000 francs pour financer la mise en œuvre de la stratégie numérique de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale - Genève (HES-SO Genève).

Il couvre les axes suivants :

- les pratiques d'enseignement et d'apprentissage,
- les compétences numériques du personnel,
- les équipements numériques nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie,
- la gouvernance et le leadership numérique au travers de la mise en place d'une e-administration forte et digitalisée.

Objectifs annuels 2023

Démarrer les axes Equipements numériques en équipant les premières salles d'innovation au sein d'une école, Compétences numériques en identifiant l'outil de diagnostic et de développement des compétences numériques et Gouvernance et Leadership en initiant les premières analyses pour les e-Demarches des processus RH.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

52% des dépenses 2023 concernent la mise en place d'un applicatif informatique de gestion du personnel au sein de la HES-SO Genève. Ce projet a pris du retard, ce qui explique le non-dépensé de la tranche annuelle.

Les autres dépenses sont déployées conformément à la planification (outils numériques, gestion et exploitation des données et salle d'innovation).

1012988 - ES II Confignon - étude

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	8'265'000	110'570	800'000	590'433	7%	-209'567
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12988, votée le 08/04/2022, ouvrant un crédit d'étude de 8'265'000 francs en vue de la construction d'une école pour l'enseignement secondaire II à Confignon (au lieu-dit « Les Cherpines »).

Objectifs annuels 2023

Réaliser les deux degrés du concours d'architecture.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Le concours d'architecture a été réalisé et le lauréat désigné.

F - Formation

1013010 - Connectivité dans les écoles secondaires I et II

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	3'179'400	0	1'579'700	445'758	14%	-1'133'942
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13010, votée le 03/11/2022, ouvrant un crédit de 9'194'400 francs, pour installer du réseau sans fil dans tous les établissements secondaires I et II.

Un crédit de 3'179'400 est prévu pour l'acquisition et l'installation des antennes Wi-Fi et un crédit de 6'015'000 est prévu pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

Objectifs annuels 2023

Effectuer les appels d'offres et débiter le déploiement des infrastructures nécessaires.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Les déploiements des antennes Wi-Fi avancent en tenant compte des impératifs des sociétés réalisatrices des travaux et des périodes d'interventions possibles dans les établissements du DIP.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	6'015'000	0	2'845'000	1'019'653	17%	-1'825'347
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13010, votée le 03/11/2022, ouvrant un crédit de 9'194'400 francs, pour installer du réseau sans fil dans tous les établissements secondaires I et II.

Un crédit de 3'179'400 francs est prévu pour l'acquisition et l'installation des antennes Wi-Fi et un crédit de 6'015'000 francs est prévu pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

Objectifs annuels 2023

Démarrer les travaux de câblage et d'installation des antennes Wi-Fi dans les écoles.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Les travaux de câblage et d'installation des antennes ont démarré et sont terminés pour les sites CEC André-Chavanne, EC Nicolas Bouvier, CEC Emilie-Gourd, ECCG Aimée-Stitelmann et le CFP à la pratique commerciale (Espace Entreprise).

F - Formation

1013011 - Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP

CR 0313 - Services partagés et logistiques

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	2'696'000	0	684'600	946	0%	-683'654
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13011, votée le 23/03/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 8'938'000 francs destiné à équiper les établissements de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement secondaire II des équipements nécessaires à l'éducation numérique.

Un crédit de 2'696'000 est prévu pour les équipements dont l'acquisition relève directement du DIP (robots, cartes électroniques, matériel audiovisuel, malles d'objets).

Objectifs annuels 2023

Effectuer les appels d'offres et débiter le déploiement des équipements pour les premières écoles.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Les appels d'offres pour les différents robots pédagogiques sont en cours. Ils devraient aboutir ce qui permettra d'obtenir les robots avant la fin de l'année scolaire.

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	6'242'000	0	2'021'100	929'629	15%	-1'091'471
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13011, votée le 23/03/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 8'938'000 francs destiné à équiper les établissements de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement secondaire II des équipements nécessaires à l'éducation numérique.

Un crédit de 6'242'000 est prévu pour l'informatique.

Objectifs annuels 2023

Fournir des ordinateurs portables aux élèves dans un premier temps.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Le premier lot de tablettes a été commandé et est en phase de distribution dans les établissements concernés. Des offres sont demandées ou en cours d'analyse pour le reste du matériel.

F - Formation

1013060 - ETM - subvention à l'enseignement artistique de base

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	7'000'000	4'000'000	0	3'000'000	43%	3'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13060, votée le 18/03/2022, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 7 000 000 francs en faveur de la Fondation ETM - Ecole des musiques actuelles et des technologies musicales, pour la transformation et l'aménagement en école de musique de l'immeuble sis 2, passage de la Radio à Genève.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

La dernière tranche de subvention a été versée et le bâtiment mis en service avec une année de retard.

1013100 - Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements

CR 0323 - Enseignement secondaire II

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	733'000	0	600'000	0		-600'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13100, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit de 90'647'000 francs en vue de la construction de l'extension de la Haute école de santé (HEdS) à Champel et de la construction d'un pavillon modulaire pour le Centre de formation professionnelle santé et social (CFPS) à Lancy ainsi qu'une subvention d'équipement de 5'674'000 francs au titre de subvention d'investissement en faveur de la HES-SO Genève pour l'équipement de la HEdS.

Ce crédit permettra également de reloger au préalable, de manière temporaire, le centre de formation professionnelle santé et social dans des pavillons modulaires à Lancy.

(Constructions : 89'724'000 francs; équipements du CFPS : 733'000 francs; équipement de la HEdS sous forme de subvention d'investissement à la HES-SO Genève : 5'674'000; informatique : 190'000 francs).

Objectifs annuels 2023

Dès la mise à disposition du pavillon, équiper l'ensemble des locaux dédiés aux filières de laborantins et techniciens en analyses biomédicales ES (tertiaires).

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Aucune surface n'a été livrée en 2023.

Le pavillon sera mis à disposition du DIP en juillet 2024.

F - Formation

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	190'000	0	50'000	0		-50'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13100, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit de 90'647'000 francs en vue de la construction de l'extension de la Haute école de santé (HEdS) à Champel et de la construction d'un pavillon modulaire pour le Centre de formation professionnelle santé et social (CFPS) à Lancy ainsi qu'une subvention d'équipement de 5'674'000 francs au titre de subvention d'investissement en faveur de la HES-SO Genève pour l'équipement de la HEdS.

Ce crédit permettra également de reloger au préalable, de manière temporaire, le centre de formation professionnelle santé et social dans des pavillons modulaires à Lancy.

(Constructions : 89'724'000 francs; équipements du CFPS : 733'000 francs; équipement de la HEdS sous forme de subvention d'investissement à la HES-SO Genève : 5'674'000; informatique : 190'000 francs).

Objectifs annuels 2023

Des achats de matériel réseau et téléphonie sont prévus en 2023 afin d'équiper les locaux concernés.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

La construction du pavillon modulaire pour le centre de formation professionnelle santé et social (CFPS) initialement prévu pour décembre 2023 a pris du retard, le budget 2023 doit ainsi être reporté en 2024.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	89'724'000	225'375	7'000'000	8'443'389	9%	1'443'389
Recettes	12'000'000	0	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13100, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit de 90'647'000 francs en vue de la construction de l'extension de la Haute école de santé (HEdS) à Champel et de la construction d'un pavillon modulaire pour le Centre de formation professionnelle santé et social (CFPS) à Lancy ainsi qu'une subvention d'équipement de 5'674'000 francs au titre de subvention d'investissement en faveur de la HES-SO Genève pour l'équipement de la HEdS.

Ce crédit permettra également de reloger au préalable, de manière temporaire, le centre de formation professionnelle santé et social dans des pavillons modulaires à Lancy.

(Constructions : 89'724'000 francs; équipements du CFPS : 733'000 francs; équipement de la HEdS sous forme de subvention d'investissement à la HES-SO Genève : 5'674'000 francs; informatique : 190'000 francs).

Objectifs annuels 2023

Construire le pavillon modulaire pour le centre de formation professionnelle santé et social (CFPS) pour décembre 2023 et lancer les appels d'offres pour le bâtiment HEdS.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les travaux du pavillon modulaire pour le centre de formation professionnelle santé et social (CFPS) ont démarré et le bâtiment sera mis en service pour la rentrée 2024.

Les appels d'offres seront lancés en début 2024 pour le bâtiment HEdS.

F - Formation

1013170 - CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	64'040'000	0	5'000'000	351'618	1%	-4'648'382
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13170, votée le 16/12/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 65'500'000 francs en vue de la construction de 2 pavillons et 5 extensions modulaires pour le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), sur des sites existants, communes de Genève, Chêne-Bougeries, Thônex, Meyrin et Versoix.

(Constructions : 64'040'000 francs; équipements : 1'330'000 francs; informatique : 130'000 francs).

Objectifs annuels 2023

Effectuer les appels d'offres et démarrer les travaux pour les cycles d'orientation Cayla et Aubépine pour une mise en service à la rentrée 2024.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les travaux des cycles d'orientation du Cayla et de l'Aubépine n'ont pas démarré en raison des préavis négatifs formulés par la commission d'architecture. Des prestations de mandataires et travaux préparatoires ont été réalisés sur les autres sites (Golette, Sécheron, Gradelle)

1013190 - UNI - Centre des sciences physiques et mathématiques études

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	17'600'000	0	300'000	292'953	2%	-7'047
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13190, votée le 02/03/2023, ouvrant un crédit d'étude de 17'600'000 francs en vue de la construction du centre des sciences physiques et mathématiques de l'Université de Genève.

Objectifs annuels 2023

Effectuer les études spécifiques nécessaires avant le lancement de la première phase du concours d'architecture prévue en 2024.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Des études spécifiques au lancement du concours d'architecture ont été réalisées.

F - Formation

1013234 - Extension Lullier HEPIA et CFPne - études

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	2'730'000	0	0	38'717	1%	38'717
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13234, votée le 12/05/2023, ouvrant un crédit d'étude de 2'730'000 francs en vue de la construction d'une extension pour le Centre de formation professionnelle nature et environnement (CFPNE) et la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA) à Lullier sur la commune de Jussy.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

La préparation du concours d'architecture a débuté.

Crédit de renouvellement

2012450 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DIP

CR 0311 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	41'685'200	20'378'532	8'157'345	8'923'803	21%	766'458
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12450, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 41'729'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse.

Un crédit de 41'685'200 francs est prévu pour la politique publique F.

Objectifs annuels 2023

Les objectifs 2023 sont dans la continuité des exercices précédents, soit le renouvellement des équipements pédagogiques, du mobilier scolaire et des véhicules pour l'ensemble des entités du DIP, la poursuite de la mise aux normes de sécurité des laboratoires de sciences à l'ES II et répondre aux besoins d'ouvertures de nouvelles structures à l'office médico-pédagogique.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Le dépassement de la tranche budgétaire annuelle 2023 est expliqué en particulier par :

- l'acquisition de projecteurs supplémentaires pour les moyens d'enseignement romands de français,
- le déménagement de l'école d'horlogerie dans le bâtiment de la fondation ForPro qui n'était pas prévu,
- l'aménagement de la tour 107 suite au déménagement du service de protection de mineurs (SPMi) et du pôle de coordination des prestations déléguées et de la surveillance (PCPDS) qui s'est avéré être plus cher que prévu.

F - Formation

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	11'952'412	5'421'362	3'037'158	2'532'388	21%	-504'770
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (Loi 13228). Un crédit de 11'952'412 francs est prévu au titre de la politique publique F, dont 802'412 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information (SI) relatifs à la formation. Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis par le Conseil d'Etat, dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les projets les plus structurants ont été priorisés et terminés, comme les adaptations du SI Education-Formation, les évolutions du SI de l'Ecole Obligatoire, la refonte de la solution de gestion du centre de documentation du service de la recherche en éducation (SRED), la création de la solution d'information et suivi des incidents graves en milieu scolaire. Certains projets ont dû être légèrement décalés sur le premier trimestre 2024.

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	222'102'184	157'931'969	43'000'000	29'678'086	13%	-13'321'914
Recettes	2'000'000	129'635	500'000	0		-500'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat. Un crédit de 222'102'184 francs est prévu au titre de la politique publique F.

Objectifs annuels 2023

Procéder aux travaux de rénovation (conformité des installations techniques, assainissement des polluants, sécurité, toitures, plan lumière, pavillons) à Tambourine 2, CMU, CO Vuillonex et Grandes Communes, EC Nicolas Bouvier, etc.

A la demande du DIP/UNI et des HES, finaliser et réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments.

Verser à la SGIPA la subvention pour le bâtiment de Conches.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les travaux des installations techniques du CMU se poursuivent. Des travaux d'assainissements, sécuritaires, rénovation des installations électriques ont été faits au CO des Grandes-Communes, EC Nicolas Bouvier, CFPT Ternier, CFPC Prévost Martin.

Des travaux de transformation ont été réalisés (CEC Emilie-Gourd, UNI Sciences, Battelle).

La dernière tranche de subvention a été versée à la SGIPA.

F - Formation

2012461 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - HES

CR 0325 - Haute école spécialisée de Genève

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	15'370'000	8'355'695	3'343'079	2'487'846	16%	-855'233
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12461, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 15'370'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement de la HES-SO Genève.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre le renouvellement des équipements/instruments scientifiques et artistiques, des machines/gros outillages, des appareils audiovisuels, du mobilier et du matériel informatique (serveurs, salles de cours équipées d'ordinateurs dédiés au Dessin Assisté par Ordinateur - Conception Assistée par Ordinateur) selon les moyens alloués.

Ecart avec objectifs annuels 2023

La HES-SO Genève poursuit le renouvellement de ses équipements, instruments, mobiliers et véhicules.

2012462 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - UNI

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	69'950'000	38'383'379	14'000'000	14'333'869	20%	333'869
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

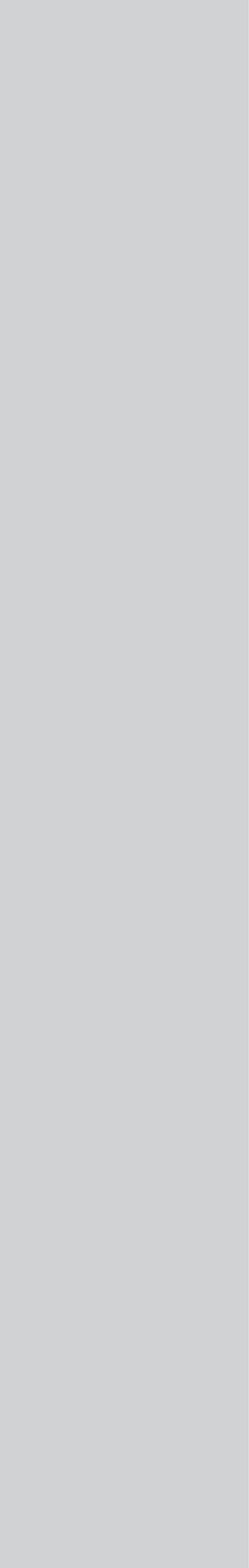
Loi 12462, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 69'950'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement de l'Université de Genève.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre le renouvellement des équipements utilisés dans le cadre des activités d'enseignement et de recherche.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Par catégorie de biens, la part des acquisitions est de 36% pour les appareils scientifiques, de 27% pour le matériel informatique, de 10% pour les logiciels, de 6% pour l'aménagement, de 8% pour le matériel divers, de 7% pour le matériel audiovisuel et de 6% le mobilier. Cette décomposition par catégorie de biens est en correspondance avec les prévisions budgétaires.



G - Aménagement et logement

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

G01	Logement et planification foncière
G02	Aménagement du territoire et conformité des constructions et des chantiers
G03	Information du territoire et garantie des droits réels
G04	Protection du patrimoine bâti et des sites

Dépenses totales 2023 : 28,7 millions (B 2023 : 45,6 millions)

Principaux investissements réalisés et en cours

a) Logement (acquisitions et dotations)

Diverses opérations en vue d'atteindre 20% de logements d'utilité publique sur le parc locatif cantonal comme fixé par la loi 10460 :

- Dotations en capital en faveur de la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC) (9,5 millions de francs pour l'acquisition de 5 parcelles pour un total de 5'474 m²).
- Dotations en capital en faveur des fondations immobilières de droit public (FIDP) (7,5 millions de francs pour la construction de 85 logements).
- Acquisition de terrain pour 2 millions.

b) Aménagement du territoire

Contribution de 2,5 millions de francs au fonds de développement urbain permettant le financement d'infrastructures publiques liées à la réalisation de nouveaux logements.

Versement de la première tranche de subvention pour la réalisation du musée du site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine.

L'obtention d'autorisation de construire pour le projet « Cool City - adaptation climatique du cycle d'orientation de Sécheron ».

c) Systèmes d'information et de communication (SIC)

Mise en service des tableaux de bord de l'Office des autorisations de construire et des modules d'identification et de sécurisation d'accès électronique au registre foncier.

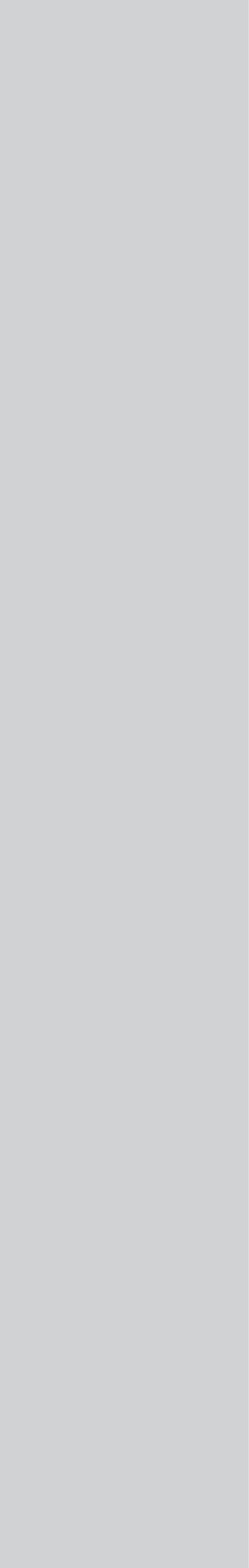
Démarrage du projet « Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions ».

Poursuite de l'évolution de SIC du logement.

d) Equipements et autres investissements

Mise à jour des données de la mensuration officielle, maintenance évolutive du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) et amélioration des données du système d'Information du territoire à Genève (SITG).

Renouvellement du mobilier, des véhicules, des équipements et du matériel.



G - Aménagement et logement

Crédit d'ouvrage

1010460 - Constructions de logements d'utilité publique - LUP II

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	0	83'750'918	18'000'000	2'000'000		-16'000'000
Recettes	0	252'825	0	0		

Commentaire

À mettre en relation avec le projet 3010460.

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10460, votée le 14/05/2009, prévoyant l'attribution annuelle de 35'000'000 francs à un fonds propre affecté pour la constitution d'un parc de logements d'utilité publique (fonds LUP) jusqu'à ce que dernier atteigne 20% du parc locatif cantonal.

Acquérir des terrains, construire, acquérir et gérer des logements d'utilité publique, financer toute opération destinée à concourir à la réalisation du parc de logements d'utilité publique par l'Etat ou, au moyen de dotations de l'Etat, par des fondations de droit public ou des communes. Le projet considéré ici porte sur une partie seulement des objectifs de la loi, soit l'acquisition de terrains et/ou droit distinct et permanent (DDP) par l'Etat permettant à terme la réalisation de LUP.

L'attribution annuelle de 35'000'000 francs au fonds a d'abord été financée par la loi 10008 ouvrant un crédit d'investissement de 300'000'000 francs (LUP I) jusqu'à son épuisement en 2015. La loi 10460 permet la continuité de la politique de constitution d'un parc de LUP en assurant le financement de l'attribution annuelle au fonds.

Le fonds peut bénéficier d'attributions financières supplémentaires au montant annuel de 35'000'000 francs, pour autant qu'il soit compensé sur une durée de 5 ans, sous réserve du solde disponible du fonds. Les budgets annuels prévus pour le développement des LUP se répartissent entre crédits d'ouvrage (projet 1010460) et dotations (projet 3010460).

Objectifs annuels 2023

Acquérir des parcelles permettant de développer des logements d'utilité publique, notamment dans les grands périmètres d'urbanisation et la zone villa déclassée de la première couronne urbaine : Etat : acquisition d'environ 5'000 m² de terrain.

Communes : financement de 3 à 5 projets communaux.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Par manque d'opportunité, une seule acquisition de terrain par l'Etat a été réalisée cette année et aucun financement de projets de fondations communales n'a été effectué.

G - Aménagement et logement

1010673 - Relogement des forains et gens du voyage

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	12'777'000	12'247'488	0	23'489	0%	23'489
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10673, votée le 19/11/2010, ouvrant un crédit d'investissement de 12'777'000 francs pour l'aménagement des terrains de la Bécassière permettant le relogement des forains et des gens du voyage, pour la construction d'un parking en surface destiné aux forains à la route du Bois-Brûlé et pour le démontage des installations sur le site du Molard à Versoix.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les projets concernant le relogement des forains et gens du voyage sont terminés. Les dernières factures ont été comptabilisées en 2023.

1011941 - Contribution du canton au fonds de développement urbain

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	20'000'000	12'499'998	2'500'000	2'500'000	13%	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11941, votée le 4/11/2016, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 20'000'000 francs au Fonds intercommunal pour le développement urbain pour le financement d'infrastructures publiques rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements.

Loi 12893, votée le 30/04/2021, modifiant la loi sur le Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) autorisant une contribution complémentaire de 500'000 francs à compter du 01/01/2022.

Objectifs annuels 2023

Participer au développement urbain en collaboration avec l'Association des communes genevoises (ACG).

Ecarts avec objectifs annuels 2023

La subvention au Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) a été versée.

G - Aménagement et logement

1012145 - Refonte du SIC des autorisations de construire

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	7'780'000	7'422'203	0	286'393	4%	286'393
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12145, votée le 23/02/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 7'780'000 francs pour la numérisation complète des processus d'autorisation de construire.

La présente loi tient compte de l'actuelle évolution numérique des métiers du bâtiment.

Cette refonte du système d'information de l'office des autorisations de construire vise à étendre l'informatisation et la dématérialisation à l'ensemble des procédures du domaine de la construction et dans tous leurs aspects, pouvoir traiter des maquettes numériques tridimensionnelles mettant en œuvre les méthodes de travail collaboratif du BIM (Building Information Modeling).

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Durant l'année 2023, les dernières réalisations concernant l'usage des maquettes numériques tri dimensionnelles et les tableaux de bord de l'Office des autorisations de construire ont été mises en service. Les montants résiduels du crédit d'ouvrage permettront de mettre en service une dernière version du système d'information début 2024.

1012703 - Site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine - subvention

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	4'600'000	0	500'000	2'900'000	63%	2'400'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12703, votée le 27/11/2020, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 4'600'000 francs en faveur de la Ville de Genève pour l'étude et la réalisation du musée du site archéologique de Saint-Antoine.

Objectifs annuels 2023

Verser la subvention en fonction de l'avancement des travaux.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

La première tranche de subvention a été versée conformément à l'avancée des travaux.

G - Aménagement et logement

1013074 - Projet Cool City - CO de Sécheron

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	5'721'090	0	2'200'000	261'724	5%	-1'938'276
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13074, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 5'646'777 francs et un crédit au titre de la subvention cantonale d'investissement de 74'313 francs pour le projet Cool City d'adaptation climatique du cycle d'orientation de Sécheron en ville de Genève.

Objectifs annuels 2023

Préparer l'ouverture des chantiers.

Effectuer les travaux de défrichage et de démolition des éléments en béton et des réseaux d'eaux pluviales.

Effectuer les travaux de la construction de réseaux enterrés et des canalisations.

Débuter les premiers aménagements.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les études de projet ont pris du retard en raison d'améliorations apportées au projet en collaboration avec l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature. Elles sont maintenant terminées. La demande d'autorisation de construire a été obtenue mi-décembre.

Les travaux démarreront au 1er trimestre 2024.

1013140 - Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	4'325'000	0	865'000	572'060	13%	-292'940
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13140, votée le 04/11/2022, ouvrant un crédit de 4'325'000 francs, pour dématérialiser des processus du Registre foncier (RF). Ce crédit permettra à l'office du RF de développer sa stratégie de transformation numérique en faisant évoluer sa solution de gestion, le programme intercantonal CAPITASTRA, et d'élaborer une feuille de route permettant de dématérialiser ses processus.

Objectifs annuels 2023

Sous réserve du vote de la loi, concevoir et développer une prestation en ligne pour déposer les réquisitions au format électronique tout en se conformant aux obligations fiscales de déclaration de bien immobilier via l'e-démarche sécurisée.

Contribuer à l'adaptation de l'outil CAPITASTRA conformément aux décisions prises sur le plan intercantonal.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Le projet a démarré avec un peu retard. Les efforts se sont concentrés sur les priorités du crédit d'ouvrage visant notamment à mettre en service les modules d'identification et de sécurisation d'accès électronique au registre foncier conformément aux exigences réglementaires de la Confédération.

G - Aménagement et logement

1013169 - Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	11'980'000	0	2'096'000	159'237	1%	-1'936'763
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13169, votée le 12/05/2023, ouvrant un crédit de 11'980'000 francs, pour doter les offices d'outils mutualisés permettant le contrôle des chantiers pour surveiller le respect des autorisations de construire et de poursuivre les infractions.

Objectifs annuels 2023

En 2023, ce projet de 4 ans démarrera ses activités par une phase de conception permettant de poser les bases des développements devant principalement intervenir en 2024, 2025 et 2026.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

L'Office des autorisations de construire s'est focalisé sur la fin des travaux sur le crédit d'ouvrage 12145 - Refonte et numérisation des processus d'autorisation de construire.

Seuls des travaux initiaux au démarrage du programme de gestion des processus post autorisation de construire ont été réalisés en vue de délivrer les premiers résultats en 2024.

Crédit de renouvellement

2012452 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	6'218'640	2'652'539	1'200'000	1'142'292	18%	-57'708
Recettes	1'373'240	603'764	275'000	278'776	20%	3'776

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12452, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 52'141'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département du territoire.

Un crédit de 6'218'640 francs est prévu au titre de la politique publique G.

Objectifs annuels 2023

Adapter, améliorer la qualité, compléter et mettre à jour les données de référence du territoire (mensuration officielle, BIM, modèle d'altitude, orthophotos à haute résolution, données 3D et données SIG).

Maintenance évolutive concernant le Cadastre RDPPF.

Améliorer la qualité et de la complétude des données du SITG.

Renouveler le mobilier et les équipements des offices.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

La Direction de l'information du territoire (DIT) a continué les travaux de mise à jour périodique ainsi que l'historisation des données de la mensuration.

Le mobilier et les équipements des offices ont été renouvelés.

G - Aménagement et logement

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	5'048'956	3'073'977	1'179'432	1'812'885	36%	633'453
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (Loi 13228).

Un crédit de 5'048'956 francs est prévu au titre de la politique publique G, dont 338'956 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs à l'aménagement et au logement.

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis par le Conseil d'Etat, dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Durant l'année 2023, la priorité numéro 1 du département du territoire a été portée sur la rénovation du système d'information du logement.

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	980'865	18'956	20'000	19'462	2%	-538
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 980'865 francs est prévu au titre de la politique publique G.

Objectifs annuels 2023

Réaliser divers travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

Sous réserve du démarrage des travaux, verser la subvention pour la rénovation du temple de la Fusterie.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Divers petits travaux de rénovation ont été réalisés. La subvention pour la rénovation du temple de la Fusterie n'a pas été versée, les travaux ayant pris du retard.

G - Aménagement et logement

Dotations

3010460 - Constructions de logements d'utilité publique - LUP II

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	0	89'414'495	17'000'000	17'049'896		49'896
Recettes	0	12'718'588	0	0		

Commentaire

A mettre en relation avec le projet 1010460.

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10460, votée le 14/05/2009, prévoyant l'attribution annuelle de 35'000'000 francs à un fonds propre affecté pour la constitution d'un parc de logements d'utilité publique (fonds LUP) jusqu'à ce que ce dernier atteigne 20% du parc locatif cantonal.

Acquérir des terrains, construire, acquérir et gérer des logements d'utilité publique, financer toute opération destinée à concourir à la réalisation du parc de logements d'utilité publique par l'Etat ou, au moyen de dotations de l'Etat, par des fondations de droit public ou des communes. Le projet considéré ici porte sur une partie seulement des objectifs de la loi, soit l'octroi de dotations permettant aux fondations de droit public et aux communes d'acquérir des terrains nus et/ou des immeubles ou de construire des logements d'utilité publique.

L'attribution annuelle de 35'000'000 francs au fonds a d'abord été financée par la loi 10008 ouvrant un crédit d'investissement de 300'000'000 francs (LUP I) jusqu'à son épuisement en 2015. La loi 10460 permet la continuité de la politique de constitution d'un parc de LUP en assurant le financement de l'attribution annuelle au fonds.

Le fonds peut bénéficier d'attributions financières supplémentaires au montant annuel de 35'000'000 francs, pour autant qu'il soit compensé sur une durée de 5 ans, sous réserve du solde disponible du fonds.

Les budgets annuels prévus pour le développement des LUP se répartissent entre crédits d'ouvrage (projet 1010460) et dotations (projet 3010460).

Objectifs annuels 2023

Doter la FPLC et les fondations immobilières de droit public pour acquérir des terrains, réaliser de nouveaux logements et/ou acquérir des logements existants :

- FPLC : environ 5'000 m² de terrains,
- FIDP : environ 200 logements pour de nouveaux projets et/ou l'acquisition de logements existants.

Ecart avec objectifs annuels 2023

A mettre en relation avec le projet 1010460.

Le versement du fonds LUP dépend des opportunités.

Le montant des dotations est en ligne avec le budget 2023.

Dotations en faveur de la FPLC (9,5 millions / 5 parcelles / 5'474 m²), et des FIDP (7,5 millions / 85 logements).

G - Aménagement et logement

Prêts ferroviaires

4011679 - Aménagement autour des interfaces CEVA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	658'470	960'101	0	11'420	2%	11'420
Recettes	658'470	591'964	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11679, votée le 18/12/2015, ouvrant un crédit de 41'039'601 francs, destiné à la mise en œuvre de l'aménagement des nouveaux quartiers urbains autour des gares et haltes du réseau express régional, dont 22'113'667 francs pour les prêts de la politique publique G (office de l'Urbanisme : 21'455'197 francs et OCBA : 658'470 francs).

Ces aménagements visent à permettre le développement de l'urbanisation et les interconnexions avec le Léman Express et les autres réseaux de transport.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Des coûts liés à la démolition du dernier bâtiment près de la gare de Chêne-Bourg, prévue en 2024, ont déjà été engagés en 2023.

H - Sécurité et population

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- H01 Sécurité publique
- H02 Privation de liberté et mesures d'encadrement
- H03 Population, droit de cité et migration
- H04 Sécurité civile et armée

Dépenses totales 2023 : 29,8 millions (B 2023 : 25 millions)

Principaux investissements réalisés et en cours

a) Bâtiments et constructions

Mise en service du nouveau bâtiment de la caserne d'Epeisses suite à la relocalisation de celle des Vernets.

Versement par le groupe d'investisseurs des premières recettes prévues dans les lois 12084 et 12085.

Réalisation d'études complémentaires visant à supprimer la détention administrative du projet de bâtiment pour la police internationale et le Centre de Coopération Policière et Douanière de Genève (CCPD).

Les travaux de rénovation (mise en conformité des installations techniques, sécurité, toitures, surveillance, etc.) sur les bâtiments de police et de détention (nouvel hôtel de police, Berne 6, Champ-Dollon, etc.) ont été réalisés

b) Système d'information et de communication

Déploiement de la gestion documentaire informatisée de la police et du processus de plainte contre « X ».

Réalisation de la première installation technique en lien avec le projet Kairos pour la police et la détention. Poursuite par des tests métiers avec retours aux fournisseurs.

Extension de l'application de gestion des cellules de détentions de la Brenaz, développement d'interface entre les services des contraventions et d'application de peines et mesures ou encore amélioration de la gestion des stocks de la police et de la détention.

Démarrage du projet de renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE, loi 13226) avec la conception des mises à jour des premiers lots de bases de données.

c) Equipements et autres investissements

Poursuite des achats d'équipements suite à la relocalisation de la caserne des Vernets à Epeisses et finalisation des investissements sur les sites d'Aire-la-ville et de Mategnin.

Installation des nouvelles cabines biométriques au centre cantonal de biométrie, à l'OCPM et à l'aéroport.

Renouvellement des équipements spécifiques et des véhicules des offices mettant en œuvre la politique publique H.

H - Sécurité et population

Crédit d'ouvrage

1011272 - Brenaz +100 (extension de 100 places)

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	67'299'100	64'214'498	0	553'741	1%	553'741
Recettes	32'000'000	20'647'900	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11272, votée le 08/11/2013, ouvrant un crédit de 69'954'000 francs pour la construction et l'équipement d'un nouvel établissement de détention administrative. Il s'agit de l'agrandissement de l'établissement d'exécution de peines actuel (Brenaz 1, 68 places) de 100 places supplémentaires, ce qui portera le total des places à 168 (crédit d'équipements : 2'352'520 francs). La mise en exploitation a eu lieu en 2015.

Jusqu'à la mise en exploitation d'un nouvel établissement pénitentiaire, cet établissement prévu pour la détention administrative fonctionnera d'abord pour l'exécution de peines.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Des travaux de reprises de malfaçons d'étanchéité en toiture ont été réalisés.

1011580 - Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction

CR 0414 - Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	1'985'000	713'370	787'599	41'970	2%	-745'629
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11580, votée le 16/04/2015, ouvrant un crédit d'ouvrage de 20'869'000 francs pour la reconstruction d'un bâtiment de stationnement de troupe sur le site de Meyrin-Mategnin contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements.

Le crédit prévu pour les équipements est de 1'985'000 francs.

Objectifs annuels 2023

Finaliser les acquisitions de matériel pour l'extérieur.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Les dernières acquisitions d'équipement ont été réalisées (système de conduite et installation d'un pare-vue sur le périmètre du site) pour 42'000 francs.

H - Sécurité et population

1011788 - Lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	1'200'000	997'632	210'000	36'962	3%	-173'038
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11788, votée le 22/04/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 1'200'000 francs pour la lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les achats de logiciels spécifiques permettant de meilleures investigations sur les smartphones, les ordinateurs et les cryptomonnaies.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Des achats ont été effectués pour améliorer les investigations sur les smartphones, les ordinateurs et les cryptomonnaies. Le projet suit son cours.

1012084 - Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements

CR 0414 - Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	852'525	2'094	256'000	157'442	18%	-98'558
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12084, votée le 31/08/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 34'467'400 francs pour la construction du centre d'instruction des troupes de sauvetage (CITS) à Epeisses contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements.

Le crédit prévu pour les équipements est de 852'525 francs.

Objectifs annuels 2023

Les principales dépenses prévues en 2023 concerneront :

- les travaux d'implantation des installations d'instruction du CIFP,
- l'aménagement d'un quai de chargement et d'une déchèterie,
- du mobilier et des équipements pour les ateliers,
- des sèche-cheveux pour les douches.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Le programme d'équipement est toujours en cours. Les principales acquisitions ont porté sur du mobilier et des engins pour l'exploitation du bâtiment (82'000 francs), les sèche-cheveux (33'000 francs) dans les installations sanitaires et la mise en passe sécurisée (34'000 francs).

H - Sécurité et population

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	40'032'060	34'655'033	5'030'512	6'771'659	17%	1'741'147
Recettes	12'700'000	0	0	3'198'299	25%	3'198'299

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12084, votée le 31/08/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 34'467'400 francs pour la construction du centre d'instruction des troupes de sauvetage (CITS) à Epeisses contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements.

Le crédit prévu pour la construction est de 33'532'060 francs.

Un crédit supplémentaire a été voté le 07/04/2022 pour un montant de 6'500'000 francs (Loi 12622).

Objectifs annuels 2023

Finaliser les travaux et réceptionner les décomptes finaux.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Le bâtiment a été mis en service et les factures finales sont en grande partie comptabilisées.

Le groupe d'investisseurs pour le projet de logements aux Vernets a versé une première partie des recettes prévues dans la loi.

1012085 - Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville

CR 0414 - Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	1'880'000	351'866	815'353	577'708	31%	-237'645
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12085, votée le 31/08/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 24'950'600 francs en vue de la transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire (CLCM) d'Aire-la-Ville contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements.

Le crédit prévu pour les équipements est de 1'880'000 francs.

Objectifs annuels 2023

Les principales acquisitions prévues en 2023 concerneront :

- un équipement pour le lavage des véhicules et des roues,
- des machines pour le montage des pneus et l'équilibrage de ceux-ci,
- une balayeuse.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

D'importantes acquisitions pour du mobilier et des équipements pour les ateliers ont été réalisées (dont des lifts pour véhicules), pour 457'000 francs. Dans le cadre des préparatifs à une pénurie d'énergie, des groupes électrogènes pour alimenter le site ont été acquis (80'000 francs).

H - Sécurité et population

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	22'886'751	22'762'798	0	275'024	1%	275'024
Recettes	9'300'000	0	0	2'342'062	25%	2'342'062

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12085, votée le 31/08/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 24'950'600 francs en vue de la transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire (CLCM) d'Aire-la-Ville contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements. Le crédit prévu pour la construction est de 22'886'751 francs.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Des travaux de reprises de malfaçons du système de chauffage ont été réalisés. Le groupe d'investisseurs pour le projet de logements aux Vernets a versé une première partie des recettes prévues dans la loi.

1012147 - Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	4'540'000	3'799'798	420'000	282'135	6%	-137'865
Recettes	380'000	0	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12147, votée le 03/11/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 4'160'000 francs pour le développement du système d'information de la police et son adaptation aux dispositions de la nouvelle loi sur la police.

Un crédit supplémentaire de 380'000 francs a été accordé par la commission des travaux le 22/03/2022 pour l'acquisition de licences supplémentaires qui sont financées en totalité par l'Association des communes genevoises.

Objectifs annuels 2023

Finaliser la gestion documentaire informatisée et mettre en place les derniers processus en lien avec les affaires de la police.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les processus « plainte contre X » et « audition » ont été déployés. La gestion documentaire informatisée a été décalée sur 2024.

H - Sécurité et population

1012633 - Centre cantonal de biométrie

CR 0402 - Office cantonal de la population et des migrations

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	342'586	200'070	100'000	42'717	12%	-57'283
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12633, votée le 26/06/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 1'715'000 francs pour la création d'un Centre cantonal de biométrie et l'acquisition de ses équipements.

Ce crédit permettra l'acquisition de nouvelles cabines de saisie biométrique à l'office cantonal de la population et des migrations (OCPM).

Le crédit prévu pour les équipements de l'office cantonal de la population et des migrations est de 342'586 francs.

Objectifs annuels 2023

Ce montant est destiné à l'achat de mobilier pour le personnel qui mettra en œuvre les nouvelles cabines qui seront livrées en 2023.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Les dépenses englobent l'acquisition de sièges, de panneaux de protection, de portes en plexiglas et de tables informatiques pour finaliser l'aménagement du centre cantonal de biométrie. Les dernières acquisitions ont été repoussées à 2024 pour permettre l'achat d'une cabine biométrique supplémentaire, en anticipation de la demande croissante liée à la prochaine carte d'identité biométrique.

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	1'372'414	655'685	410'000	731'703	53%	321'703
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12633, votée le 26/06/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 1'715'000 francs pour la création d'un Centre cantonal de biométrie et l'acquisition de ses équipements.

Ce crédit permettra l'acquisition de nouvelles cabines de saisie biométrique à l'office cantonal de la population et des migrations (OCPM).

Le crédit prévu pour les équipements de l'office cantonal de la population et des migrations est de 342'586 francs.

Objectifs annuels 2023

Installer les nouvelles cabines biométriques et clore le projet.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Les nouvelles cabines biométriques ont été installées avec succès au centre cantonal de biométrie, à l'OCPM et à l'aéroport. Une nouvelle cabine a été commandée avec le budget restant de ce projet pour faire face aux prévisions d'augmentation d'afflux d'administrés.

H - Sécurité et population

1012994 - Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	1'777'000	0	0	12'915	1%	12'915
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12994, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 77'000'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment pour la Police Internationale (PI) et le Centre de Coopération policière et douanière franco-suisse (CCPD) sur la commune du Grand-Saconnex.

(Constructions : 71'914'000 francs; équipements : 2'304'000 francs; informatique : 1'777'000 francs; génie civil : 1'005'000 francs)

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Le projet est dans sa phase d'initialisation, les coûts de la participation aux séances de coordination ont été activés.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	71'914'000	472'985	1'500'000	1'469'667	2%	-30'333
Recettes	237'000	0	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12994, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 77'000'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment pour la Police Internationale (PI) et le Centre de Coopération policière et douanière franco-suisse (CCPD) sur la commune du Grand-Saconnex.

(Constructions : 71'914'000 francs; équipements : 2'304'000 francs; informatique : 1'777'000 francs; génie civil : 1'005'000 francs)

Objectifs annuels 2023

Réaliser les études complémentaires nécessaires pour adapter le projet selon l'amendement voté en commission des travaux visant à supprimer la détention administrative.

Elaborer les soumissions et démarrer les travaux spéciaux.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Les études complémentaires liées à l'amendement du Grand Conseil visant à supprimer la détention administrative ont été réalisées.

Les soumissions sont en cours d'élaboration.

H - Sécurité et population

1013155 - Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos)

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	3'500'000	0	600'000	969'653	28%	369'653
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13155, votée le 25/11/2022, ouvrant un crédit de 3'500'000 francs, pour remplacer les solutions de gestion du personnel de la police et de la détention.

Ces solutions, actuellement obsolètes, mettent en péril la bonne gestion horaire de ce personnel travaillant en 24/7, et la mobilisation du personnel policier.

La future solution permettra également de sécuriser la gestion des autorisations du personnel policier.

Objectifs annuels 2023

Démarrer le projet et l'installation technique de l'application.

Ecart avec objectifs annuels 2023

La première installation technique a été réalisée avec succès pour la police et la détention. Les tests métier ont pu démarrer et des premiers retours ont été faits au fournisseur.

1013226 - Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE)

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	8'180'000	0	700'000	72'254	1%	-627'746
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13226, votée le 23/06/2023, ouvrant un crédit de 8'180'000 francs, pour l'acquisition des services, du matériel et des logiciels nécessaires au renouvellement de la plateforme du système d'aide à l'engagement (SAE), partagée par les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et la police cantonale.

Il s'agira de mettre à jour la plateforme à court terme avec la base de données et le logiciel applicatif, deux éléments structurants pour cette plateforme critique.

Il est également prévu de renouveler à moyen terme des actifs d'exploitation, des serveurs de stockage, de la téléphonie d'urgence et des postes de travail en 2025 et 2026.

Objectifs annuels 2023

Démarrer le projet, et en particulier le premier lot de mise à jour des bases de données.

Ecart avec objectifs annuels 2023

La loi a été votée fin juin 2023. Le démarrage du projet a été décalé d'autant et le premier lot de mise à jour des bases de données est en cours de conception.

H - Sécurité et population

1921047 - Evolution du système de gestion des amendes d'ordre et des contraventions

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	2'950'000	0	515'000	0		-515'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit de 2'950'000 francs, pour réaliser des évolutions technologiques afin de simplifier les traitements, augmenter la sécurité des données ou alors apporter plus de qualité dans les prestations du Service des Contraventions (SdC).

Objectifs annuels 2023

Démarrer le projet, en particulier de nouvelles interfaces facilitant la communication avec d'autres systèmes d'information.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Le projet de loi n'a pas été déposé en 2023.

Crédit de renouvellement

2012451 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES

CR 0401 - Présidence, secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	42'765'000	16'373'008	7'464'000	8'094'051	19%	630'051
Recettes	2'500'000	701'000	500'000	70'000	3%	-430'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12451, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 45'995'500 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé.

Un crédit de 42'765'000 francs est prévu pour la politique publique H.

Objectifs annuels 2023

Procéder au renouvellement du matériel, mobilier, équipements spécifiques et véhicules des différents offices mettant en œuvre la politique publique H - Sécurité et population.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Les services ont procédé au renouvellement de leurs matériels, mobiliers, équipements spécifiques et véhicules, dont 7 pour l'office cantonal de la détention et une cinquantaine pour la Police (voitures, fourgons, poids lourds, motos, etc.).

Le dépassement budgétaire s'explique par le rattrapage dans l'acquisition de certains véhicules dont les dossiers étaient bloqués en 2022.

H - Sécurité et population

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	6'581'866	5'783'223	1'243'225	2'585'655	39%	1'342'430
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (Loi 13228).

Un crédit de 6'581'866 francs est prévu au titre de la politique publique H, dont 441'866 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique H - Sécurité et population.

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis par le Conseil d'Etat, dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Projets réalisés en 2023 :

- gestion de l'obsolescence des applications de l'office cantonal de la détention (OCD), la police et la population,
- extension de l'application de gestion des cellules de détentions à la Brenaz,
- interface entre les services des contraventions et d'application des peines et mesures,
- installation d'une application de gestion des processus,
- amélioration de la gestion des stocks pour la police et la détention.

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	24'944'925	25'172'514	4'960'000	7'106'106	28%	2'146'106
Recettes	0	568'994	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 24'944'925 francs est prévu au titre de la politique publique H.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les travaux de rénovation (mise en conformité des installations techniques, sécurité, toitures, surveillance, etc.) sur les bâtiments de police et de détention (nouvel hôtel de police, Berne 6, Champ-Dollon, etc.).

Sur demande du DSPS (maintenant DIN), réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qui les concernent.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les travaux de rénovation (mise en conformité des installations techniques, sécurité, toitures, surveillance, etc.) sur les bâtiments de police et de détention (nouvel hôtel de police, rue de Berne 6, Champ-Dollon, etc.) ont été réalisés.

L'OCBA a aussi réalisé des travaux de transformation sur demandes des utilisateurs.

I - Impôts et finances

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- I01 Impôts, taxes et droits
- I02 Production et perception des impôts
- I03 Administration de la fortune, de la dette et de la RPT
- I04 Exécution des poursuites et faillites

Dépenses totales 2023 : 6,1 millions (B 2023 : 7,8 millions)

Principaux investissements réalisés et en cours

a) Système d'information et de communication

Poursuivre l'amélioration du système d'information fiscal : la notification électronique par l'administration fiscale a été mise en service et activée par plus de 36 000 usagers. L'obsolescence du système de gestion électronique de documents a été partiellement traitée et se poursuivra en 2024. La qualité de certaines correspondances à destination des contribuables a été améliorée.

Simplifier l'espace numérique des impôts en ligne : la nouvelle déclaration en ligne ainsi que l'amélioration de l'ergonomie des prestations existantes nécessitent de redéfinir le parcours des utilisateurs. Ce travail en cours est indispensable à l'initiation des travaux de réalisations. De plus, les modalités d'interaction entre l'administration fiscale et les notaires sont en cours de définition.

Les objectifs quant à l'évolution et la stabilisation du système d'information de l'office cantonal des poursuites ont été globalement atteints. La nouvelle organisation de la direction de l'exécution est bien prise en compte par l'application et la nouvelle solution de gestion des guichets et des files d'attente est opérationnelle.

b) Equipements et autres investissements

Outre le renouvellement du mobilier et des équipements, une part significative des dépenses provient de l'aménagement d'une nouvelle cafétéria à l'hôtel des finances pour l'ensemble du personnel.

I - Impôts et finances

Crédit d'ouvrage

1012623 - AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	12'600'000	6'872'007	2'800'000	3'180'156	25%	380'156
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12623, votée le 12/05/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 11'800'000 francs pour les évolutions du système d'information et de communication (SIC) fiscal de 2020 à 2024.

La commission des travaux a validé un crédit supplémentaire de 800'000 francs le 31/01/2023.

Objectifs annuels 2023

Afin d'être en conformité avec le règlement sur l'administration en ligne (RAeL), il est nécessaire de développer la notification électronique depuis les e-démarches pour les personnes physiques.

Traiter l'obsolescence technologique du système de gestion électronique de documents.

Améliorer la qualité et la gestion de la correspondance vers les contribuables.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

La notification électronique par l'administration fiscale a été mise en service et activée par plus de 36'000 usagers.

L'obsolescence du système de gestion électronique de documents a été partiellement traitée et se poursuivra en 2024.

La qualité de certaines correspondances à destination des contribuables a été améliorée et s'étendra prochainement à d'autres correspondances.

1012946 - Evolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS)

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	5'555'000	1'983'207	2'443'000	2'006'426	36%	-436'574
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12946, votée le 03/09/2021, ouvrant un crédit de 5'100'000 francs en vue de la stabilisation et l'évolution du système d'information de l'office cantonal des poursuites.

La commission des travaux a validé un crédit supplémentaire de 455'000 francs le 31/01/2023.

Objectifs annuels 2023

Mettre l'application OPUS en conformité avec la nouvelle organisation décidée à la direction de l'exécution.

Mettre en œuvre la nouvelle solution de gestion des guichets et files d'attente.

Débuter le développement de l'offre de e-démarches à disposition des usagers-personnes physiques.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les objectifs ont été globalement atteints.

La nouvelle organisation de l'exécution est bien prise en compte par l'application OPUS.

La nouvelle solution de gestion des guichets et files d'attente est opérationnelle début 2024.

Les travaux de conception de la nouvelle offre e-démarches de l'office à destination des usagers-personnes physiques ont débuté.

I - Impôts et finances

1013067 - Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	7'560'000	0	2'110'000	325'862	4%	-1'784'138
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13067, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit de 6'400'000 francs afin de disposer de services toujours plus simples et ergonomiques pour les contribuables, facilitant leurs interactions avec l'administration fiscale cantonale (AFC).

La commission des travaux a validé un crédit supplémentaire de 1'160'000 francs le 31/01/2023.

Objectifs annuels 2023

Faciliter la déclaration d'impôts de certains profils de contribuables (par ex. les usagers n'ayant pas de revenu).

Améliorer l'ergonomie de la démarche en ligne de demande de délai pour rendre sa déclaration.

Faciliter les interactions de l'administration fiscale avec les notaires en leur permettant de déposer électroniquement des actes.

Ecart avec objectifs annuels 2023

La nouvelle déclaration en ligne ainsi que l'amélioration de l'ergonomie des prestations existantes nécessitent de redéfinir le parcours des utilisateurs. Ce travail en cours est indispensable à l'initiation des travaux de réalisations.

Les modalités d'interaction entre l'administration fiscale avec les notaires sont en cours de définition.

I - Impôts et finances

Crédit de renouvellement

2012449 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF

CR 0221 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	1'600'000	292'847	345'000	581'028	36%	236'028
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12449, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 2'100'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département des finances et des ressources humaines.

Un crédit de 1'600'000 francs est prévu au titre de la politique publique I. Ce montant est composé du crédit initial de 1'100'000 francs prévu au titre de la politique publique I et du crédit initial de 500'000 francs prévu au titre de la politique publique L.

Ces deux derniers ont été alloués à la politique publique I suite à la réorganisation administrative du 30/04/2021 et le transfert du programme "Exécution des poursuites et faillites" de la politique publique L à la politique publique I.

Objectifs annuels 2023

Répondre aux demandes de mise en place d'un environnement de travail favorisant l'échange, la polyvalence et les besoins sanitaires auprès de l'administration fiscale cantonale et les offices cantonaux des poursuites et des faillites.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Outre le renouvellement du mobilier et des équipements, une part significative des dépenses provient de l'aménagement d'une nouvelle cafétéria à l'hôtel des finances pour l'ensemble du personnel. La mise aux normes a nécessité d'acquérir du matériel neuf.

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	0	1'221'502	10'000	0		-10'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (Loi 13228).

Aucun crédit n'est prévu au titre de la politique publique I.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et améliorer en continu les actifs des de la politique I - Impôts et finances qui ne sont pas couverts par des crédits spécifiques (OPUS et divers SIC en relation avec la fiscalité). Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis par le Conseil d'Etat, dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Tous les investissements de l'OCSIN sur la politique I - Impôts et Finances ont été financés par des crédits spécifiques.

J - Justice

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre du programme suivant :

J01 Pouvoir judiciaire

Dépenses totales 2023 : 7,8 millions (B 2023 : 10,2 millions)

Principaux investissements réalisés et en cours

a) Bâtiments et constructions

- Poursuite des travaux d'adaptation et d'entretien des surfaces mises à disposition du Pouvoir judiciaire.
- Etudes relatives au projet de préservation du Palais de justice conduit par l'office cantonal des bâtiments.
- Rénovations et aménagements des bâtiments relais nécessaires au projet précité.

b) Systèmes d'information et de communication

Maintenance évolutive et adaptative des applications du Pouvoir judiciaire pour répondre aux besoins des juridictions, en particulier dans le cadre des projets suivants :

- Poursuite du projet eDossier judiciaire et collaboration étroite avec le projet national Justitia 4.0, dont le but est la transition numérique de la justice.
- Conduite, en collaboration avec la police, du projet d'amélioration de la gestion des valeurs et biens en main du Pouvoir judiciaire et de l'Etat (VBME), s'inscrivant dans le programme de projets visant l'amélioration de l'exécution des décisions pénales (EDP).
- Conduite du projet de sécurisation du poste de travail.
- Finalisation du projet d'interfaçage du système d'information du Pouvoir judiciaire avec le nouveau casier judiciaire fédéral (projet New Vostra).
- Poursuite du projet d'amélioration de l'environnement SI en audience.
- Evolution de l'interface reliant les systèmes d'information du Pouvoir judiciaire, du service des contraventions et du service d'application des peines et mesures.
- Poursuite du projet d'amélioration de la gestion des mandataires privés mis en œuvre par le Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant (projet Gestion des mandataires).
- Poursuite du projet de refonte des outils de production de documents.
- Amélioration des processus de réservation de salles d'audience.
- Déploiement dans une deuxième juridiction de l'outil d'aide à l'anonymisation des décisions.
- Modernisation de l'application d'aide à la rédaction de jugements.

c) Equipements et autres investissements

Aménagement de places de travail, renouvellement du mobilier, introduction progressive d'un mobilier ergonomique et acquisition d'équipements en matière de sécurité et de sûreté.

J - Justice

Crédit d'ouvrage

1013202 - Justitia 4.0

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	4'146'000	0	0	119'565	3%	119'565
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13202, votée le 17/01/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 23'813'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 1'729'000 francs en faveur de la plateforme fédérale Justitia.Swiss pour mettre en œuvre le dossier judiciaire numérique (eDossier judiciaire).

Un crédit de 18'578'000 francs est prévu pour le pouvoir judiciaire en vue de l'adaptation de son d'information et l'équipement des places de travail des salles de consultation et des salles d'audience (16'849'000 francs) et pour le versement de la subvention cantonale d'investissement pour la plateforme fédérale Justitia.Swiss (1'729'000 francs)

En outre, un crédit de 4'146'000 francs est prévu pour l'acquisition des infrastructures et matériels informatiques nécessaires par l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique.

Enfin, un crédit de 2'818'000 francs est prévu pour les travaux de transformation des salles d'audience par l'office cantonal des bâtiments.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Les montants investis en 2023 ont servi à préparer les éléments d'infrastructure, notamment en lien avec la numérisation des documents.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	2'818'000	0	0	34'148	1%	34'148
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13202, votée le 17/01/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 23'813'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 1'729'000 francs en faveur de la plateforme fédérale Justitia.Swiss pour mettre en œuvre le dossier judiciaire numérique (eDossier judiciaire).

Un crédit de 18'578'000 francs est prévu pour le pouvoir judiciaire en vue de l'adaptation de son d'information et l'équipement des places de travail des salles de consultation et des salles d'audience (16'849'000 francs) et pour le versement de la subvention cantonale d'investissement pour la plateforme fédérale Justitia.Swiss (1'729'000 francs)

En outre, un crédit de 4'146'000 francs est prévu pour l'acquisition des infrastructures et matériels informatiques nécessaires par l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique.

Enfin, un crédit de 2'818'000 francs est prévu pour les travaux de transformation des salles d'audience par l'office cantonal des bâtiments.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

Ecart avec objectifs annuels 2023

L'appel d'offres et l'adjudication des mandataires ont été en partie réalisés. Les études pour la transformation des salles d'audience démarreront en 2024.

J - Justice

CR 1401 - Administration du Pouvoir judiciaire

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	18'578'000	0	2'500'000	924'594	5%	-1'575'406
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13202, votée le 17/01/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 23'813'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 1'729'000 francs en faveur de la plateforme fédérale Justitia.Swiss pour mettre en œuvre le dossier judiciaire numérique (eDossier judiciaire).

Un crédit de 18'578'000 francs est prévu pour le pouvoir judiciaire en vue de l'adaptation de son d'information et l'équipement des places de travail des salles de consultation et des salles d'audience (16'849'000 francs) et pour le versement de la subvention cantonale d'investissement pour la plateforme fédérale Justitia.Swiss (1'729'000 francs)

En outre, un crédit de 4'146'000 francs est prévu pour l'acquisition des infrastructures et matériels informatiques nécessaires par l'office cantonal des systèmes d'information.

Enfin, un crédit de 2'818'000 francs est prévu pour les travaux de transformation des salles d'audience par l'office cantonal des bâtiments.

Objectifs annuels 2023

Phase de conception du eDossier judiciaire et acquisition des premiers équipements, tels que serveurs, postes de travail et écrans.

Ecart avec objectifs annuels 2023

La conception du dossier judiciaire électronique de eDossier judiciaire a été lancée en collaboration avec le projet national Justitia 4.0. Le projet étant encore dans une phase de démarrage, les dépenses n'ont pas atteint le budget alloué en 2023.

Crédit de renouvellement

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	43'807'226	13'843'522	3'000'000	2'921'771	7%	-78'229
Recettes	0	145	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 43'807'226 francs est prévu au titre de la politique publique J.

Objectifs annuels 2023

Sur les bâtiments du Pouvoir judiciaire (PJ) en Vieille-Ville et à Glacis de Rive, continuer les travaux de rénovation (toitures, façades, sureté, mise en conformité des installations techniques, etc.).

Sur demande du PJ, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qui le concernent.

Ecart avec objectifs annuels 2023

L'OCBA a poursuivi les travaux liés à la sureté des bâtiments du Pouvoir judiciaire (PJ) en Vieille Ville, Des études pour la rénovation globale du site de la Vieille Ville (toitures, façades, mise en conformité des installations techniques, etc.) ont aussi été réalisés.

J - Justice

2012470 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - PJ

CR 1401 -
Administration du
Pouvoir judiciaire

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	17'000'000	6'858'126	4'733'308	3'824'364	22%	-908'944
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12470, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 17'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du Pouvoir judiciaire.

Objectifs annuels 2023

Aménager les places de travail et les espaces communs.

Améliorer l'accueil des personnes ainsi que le niveau de sécurité des bâtiments et personnes.

Concrétiser les projets informatiques conformément à la priorisation faite par le comité de direction du Pouvoir judiciaire.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

L'acquisition de mobilier et d'équipements s'est poursuivie conformément aux objectifs annuels.

L'adaptation des systèmes d'information a suivi son cours conformément aux objectifs.

K - Santé

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- K01 Réseau de soins
- K02 Régulation et planification sanitaire
- K03 Sécurité sanitaire, promotion de la santé et prévention

Dépenses totales 2023 : 71.7 millions (B 2023 : 89,5 millions)

Principaux investissements réalisés et en cours

a) Bâtiments et constructions

Les principaux investissements qui suivent concernent les HUG.

Fin des travaux relatifs au regroupement des unités forensiques en milieu ouvert (RUFO), à la réouverture des urgences adultes, à la sécurisation du tunnel de Beau-Séjour et à la route du domaine de Belle-Idée.

Poursuite des travaux liés à la rénovation et à l'agrandissement des blocs opératoires (phase 2 ou projet HYBOU), ainsi qu'à la 4ème étape de rénovation de la maternité.

Entretien des bâtiments mis à disposition des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) par l'Etat et ceux propres à cette entité.

b) Système d'information et de communication

Assurer la maintenance des applications et le renouvellement des équipements informatiques des HUG.

Poursuite de l'intégration des solutions d'archive neutre et du dossier des patients en anesthésie, soins intensifs adultes et pédiatriques et en néonatalogie dans le système d'information des HUG.

Démarrage des développements relatifs à la santé numérique avec les partenaires du réseau.

Poursuite du développement du socle applicatif du système d'information de l'institution genevoise de maintien à domicile (IMAD).

c) Equipements et autres investissements

Poursuite du renouvellement du mobilier, des appareils de sécurité et des équipements de l'IMAD.

Poursuite du renouvellement des équipements biomédicaux des HUG.

Poursuite du renouvellement du mobilier, des véhicules et des équipements de la direction générale de la santé et des services qui lui sont rattachés.

Poursuite de l'acquisition des équipements d'imagerie aux blocs opératoires des HUG.

Début du renouvellement des équipements lourds des HUG.

K - Santé

Crédit d'ouvrage

1010703 - BDL2 - construction

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	227'334'269	220'491'276	0	49'863	0%	49'863
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10703, votée le 19/11/2010, ouvrant un crédit d'investissement de 253'687'000 francs en vue de la construction et l'équipement du nouveau bâtiment des lits (BDL2) (crédit de construction : 227'334'269 francs).

Construire le bâtiment des lits 2 (BDL2) d'une capacité de 420 lits selon les normes actuellement en vigueur (chambres à 2 lits avec sanitaire).

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Des petites corrections de malfaçons ont été réalisées.

1011957 - Crédits d'ouvrage 2016-2019 - HUG

CR 0617 - Office cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	28'500'000	9'186'105	2'800'000	641'496	2%	-2'158'504
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11957, votée le 02/06/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 28'500'000 francs au titre de subvention d'investissement aux Hôpitaux universitaires de Genève pour financer les crédits d'ouvrage suivants :

- système d'automatisation de la microbiologie (5'500'000 francs),
- développement des équipements d'imagerie aux blocs opératoires (13'000'000 francs),
- rénovation et réaffectation de la « Maison du personnel » de la clinique de Joli-Mont (10'000'000 francs).

La disponibilité du crédit relatif aux équipements d'imagerie aux blocs opératoires a été prorogée jusqu'à fin 2024 de manière à coordonner l'avancement de ce projet avec celui qui porte sur la rénovation et l'agrandissement des blocs opératoires (Loi 12724).

Objectifs annuels 2023

Dans le cadre du projet de développement des équipements d'imagerie au bloc, procéder à l'adjudication et la commande des salles hybrides pour des installations finalisées à l'été 2024.

Pour l'urologie, il est prévu une installation à l'été 2023.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

L'achat des équipements d'imagerie aux blocs suit le planning de rénovation architecturale des salles d'opérations et interventionnelles, financé par la loi 12724.

Les installations d'équipements permettant de finaliser ce crédit d'ouvrage s'effectueront de juin à décembre 2024.

K - Santé

1012039 - Equipement IEPA (IMAD)

CR 0617 - Office cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	4'620'000	670'709	500'000	19'174	0%	-480'826
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12039, votée le 07/04/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 4'620'000 francs au titre de subvention d'investissement à l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) pour l'équipement d'immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA).

L'article 6 de la loi prévoit que la disponibilité du crédit s'éteint à fin 2022. La commission des travaux du 24/01/2023 a voté la prorogation de la disponibilité du crédit jusqu'au 31/12/2028.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les investissements (matériel informatique, appareils de sécurité, mobilier) pour les nouveaux IEPA mis en exploitation en 2023 : Résidence Campanules à Vernier (164 logements), IEPA Meyrin 14 à la Servette (32 logements).

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les dépenses engendrées diffèrent des prévisions d'aménagement des IEPA dont les ouvertures ont été moins importantes que prévues. Par conséquent les dépenses d'investissement y relatives sont moindres.

1012295 - Informatique IMAD 2018-2021 - subvention

CR 0617 - Office cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	3'956'000	1'577'899	1'643'942	1'272'437	32%	-371'505
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12295, votée le 30/08/2018, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 3'956'000 francs, pour les exercices 2018 à 2021, destiné à la digitalisation des services du système d'information au regard de l'évolution des prestations de l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD).

La disponibilité du crédit d'investissement s'éteint à fin 2023 conformément à l'article 6 de la loi. La commission des travaux du 10/10/2023 a accepté la prorogation de la disponibilité du crédit jusqu'au 31/12/2025.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre le déploiement du système de gestion de la relation client (CRM) reposant sur la mise en œuvre du dossier client numérisé (DCN) regroupant tous les documents relatifs à la prise en charge des clients, DCN alimenté par les informations provenant des différents systèmes d'information de l'IMAD.

Initier le déploiement d'outils permettant un renforcement du travail collaboratif.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Le budget 2023 a été construit sur la base des montants restant à dépenser dans le cadre du projet de digitalisation.

Suite à la prorogation de la loi, le planning a été révisé afin de finaliser les projets de manière optimale.

K - Santé

1012370 - HUG - Rénovation des pavillons (3A) de l'Hôpital de Loëx - étude

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	3'100'000	1'291'283	0	798'874	26%	798'874
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12370, votée le 06/06/2019, ouvrant un crédit d'étude de 3'100'000 francs en vue de la rénovation de trois bâtiments hospitaliers dénommés « Arve », « Aire » et « Allondon » (3A) à Loëx sur la commune de Bernex.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Les études ont été finalisées et le projet de loi de réalisation est en cours d'élaboration.

1012529 - HUG - Solution d'archive neutre (VNA - Vendor Neutral Archive)

CR 0617 - Office cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	7'500'000	3'743'205	1'800'000	1'398'428	19%	-401'572
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12529, votée le 28/02/2020, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 7'500'000 francs au bénéfice des HUG pour l'acquisition d'une solution d'archive neutre.

Il s'agit de développer une nouvelle plateforme informatique globale de gestion de tous les supports présents dans le dossier du patient : images, vidéos chirurgicales, signaux électrophysiologiques et rapports écrits.

Objectifs annuels 2023

Développement et intégration des outils permettant :

- le suivi des photos de plaie du patient, leur annotation et le partage des images postopératoires,
- le stockage des vidéos de chirurgie,
- le partage d'information d'imagerie médicale,
- le stockage des lames de pathologie numérisées afin d'automatiser la distribution des examens aux unités de diagnostic et au DPI,
- l'interprétation radiologie.

Ecart avec objectifs annuels 2023

L'écart est dû à la réévaluation de certaines fonctionnalités demandées par le métier courant 2023.

Le projet sera réalisé, comme prévu, d'ici fin 2024.

K - Santé

1012724 - HUG - Subvention rénovation et agrandissement des blocs opératoires - phase 2

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	20'000'000	4'100'250	7'155'694	5'324'645	27%	-1'831'049
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12724, votée le 30/10/2020, ouvrant un crédit de 20'000'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement au bénéfice des Hôpitaux universitaires de Genève pour la rénovation de 3 salles d'opération et la création de 2 salles d'opération multimodales.

Objectifs annuels 2023

Verser la subvention en fonction de l'avancement des travaux et de l'acquisition d'équipement.

Ecart avec objectifs annuels 2023

La subvention a été versée en fonction de l'avancement des travaux planifiés et réalisés par les HUG.

1012855 - HUG - Dossier Patient Informatisé (soins intensifs et anesthésie)

CR 0617 - Office cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	10'656'000	1'354'595	2'188'000	2'235'957	21%	47'957
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12855, votée le 13/04/2021, ouvrant un crédit de 10'656'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) pour l'acquisition d'une solution informatique unique et commerciale répondant aux besoins de prise en charge des patients en anesthésie, aux soins intensifs adultes, aux soins intensifs de pédiatrie et en néonatalogie.

Objectifs annuels 2023

Le projet SIMAAP se poursuit en 2023 avec la définition des besoins, développements et intégration hors production pour les soins intensifs pédiatriques et néonatalogie.

Fin 2023, le logiciel sera installé et paramétré en production pour les soins intensifs pédiatriques et néonatalogie, intégré avec l'ensemble des outils existants.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Les jalons majeurs du programme SIMAAP sont attendus mi 2024. Par conséquent, les réalisations se sont nettement accélérées depuis septembre 2023, ce qui explique une dépense légèrement supérieure aux prévisions en 2023.

K - Santé

1012980 - HUG - Maternité 4ème étape

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	45'985'195	726'170	3'500'000	1'143'091	2%	-2'356'909
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12980, votée le 08/04/2022, ouvrant un crédit de 52'000'000 francs au titre de subvention d'investissement au bénéfice des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) pour la rénovation et l'équipement du bâtiment principal de la Maternité, étape 4.

La part prévue pour la rénovation est de 45'985'195 francs et la part prévue pour la subvention des équipements est de 6'014'805 francs.

Objectifs annuels 2023

Verser la subvention en fonction de l'avancement des travaux.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

La subvention a été versée en fonction de l'avancement des travaux réalisés par les HUG. Les montants comptabilisés correspondent à des coûts d'honoraires. Par ailleurs, en raison de la présence de martinets noirs dans les stores, les travaux ont été décalés en 2024.

1013004 - Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	10'887'000	0	985'000	826'989	8%	-158'011
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13004, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 7'523'000 francs et deux crédits au titre de subventions cantonales d'investissement de 6'077'000 francs en faveur des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et de 1'300'000 francs en faveur de l'institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) pour la période 2021-2026 dans la santé numérique, soit un total de 14'900'000 francs.

Le crédit présenté dans ce cartouche couvre une portion du crédit d'investissement de 7'343'000 francs ainsi que le crédit d'investissement supplémentaire de 3'544'000 francs accordé par le Grand Conseil le 24/03/2023 (Loi 13227).

Objectifs annuels 2023

Développer la santé numérique autour du dossier électronique du patient (DEP), en collaboration avec les HUG et l'IMAD. Les projets qui seront lancés dans le cadre de ce projet de loi seront priorisés par un comité de programme.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Lancement de projets clés favorisant l'usage du dossier électronique du patient et en lien avec la plateforme inter cantonale CARA, tels que le plan de médication partagé.

K - Santé

CR 0617 - Office cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	7'557'000	0	1'527'000	429'199	6%	-1'097'801
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13004, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 7'523'000 francs et deux crédits au titre de subventions cantonales d'investissement de 6'077'000 francs en faveur des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et de 1'300'000 francs en faveur de l'institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) pour la période 2021-2026 dans la santé numérique, soit un total de 14'900'000 francs.

Le crédit présenté dans ce cartouche couvre une portion du crédit d'investissement de 7'343'000 francs ainsi que le crédit d'investissement supplémentaire de 3'544'000 francs accordé par le Grand Conseil le 24/03/2023 (Loi 13227).

Objectifs annuels 2023

Démarrage des projets permettant l'intégration dans les solutions institutionnelles existantes d'outils :

- de gestion et de visualisation des itinéraires clinique en réseau,
- de plan de soins partagés,
- permettant la collecte de résultats rapportés par les patients,
- de réservation en ligne de prestations de soins communes aux institutions,
- de télémédecine.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Plusieurs projets, correspondant aux objectifs annuels 2023, sont encore au stade de l'étude et n'ont donc pas encore généré de dépenses d'investissement.

1013379 - HUG - Externalisation du DataCenter informatique «OPERA»

CR 0617 - Office cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	8'900'000	0	1'000'000	0		-1'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13379, votée le 26/01/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 8'900'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement au bénéfice des Hôpitaux universitaires de Genève pour l'externalisation de l'hébergement du DataCenter informatique « OPERA ».

Objectifs annuels 2023

Déposer le projet de loi et obtenir le crédit.

Sélectionner l'hébergeur de ce DataCenter via un appel d'offres. Les travaux préparatoires à la migration devraient démarrer fin 2023.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

La loi a été votée le 26 janvier 2024. En conséquence, aucune dépense n'a été effectuée en 2023.

K - Santé

Crédit de renouvellement

2012451 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES

CR 0601 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	2'500'000	961'024	545'000	952'345	38%	407'345
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12451, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 45'995'500 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé.

Un crédit de 2'500'000 francs est prévu pour la politique publique K.

Objectifs annuels 2023

Renouveler le mobilier, le matériel et les équipements de la direction générale de la santé et de ses services rattachés.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les services participant à cette politique publique ont procédé au renouvellement de leur mobilier et équipements selon leurs besoins, à savoir, du matériel de transmission Polycom et des équipements de laboratoires pour le service de la consommation et des affaires vétérinaires (chromatographie gazeuse, spectromètre, incubateurs, automate à extraction de pesticides).

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	1'833'061	1'315'333	485'739	578'766	32%	93'027
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (Loi 13228).

Un crédit de 1'833'061 francs est prévu au titre de la politique publique K, dont 123'061 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs à la santé. Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis par le Conseil d'Etat, dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Mise en œuvre de la clause de besoin :

- le développement d'un formulaire e-démarches,
- l'adaptation de l' application pour un traitement automatique de ces demandes,
- la création d'une liste d'attente pour une gestion équilibrée des admissions.

L'obsolescence de l'infrastructure applicative a aussi été traitée assurant la pérennité, la sécurité et l'efficacité des systèmes d'information.

K - Santé

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	824'685	3'095'855	20'000	353'415	43%	333'415
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 824'685 francs est prévu au titre de la politique publique K.

Objectifs annuels 2023

Réaliser des travaux de transformation à la demande du département de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS).

Ecart avec objectifs annuels 2023

Des travaux d'assainissement de la fourrière cantonale ont été exécutés.

Des travaux de rénovation de la chaufferie et l'installation du groupe de secours ont été réalisés au service de la consommation et des affaires vétérinaires.

Sur demandes des utilisateurs, l'OCBA a effectué des travaux de transformation.

K - Santé

2012464 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - HUG

CR 0617 - Office cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	228'825'000	105'637'055	63'139'806	52'678'382	23%	-10'461'424
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12464, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 179'225'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).

Un crédit supplémentaire de 28'000'000 francs a été accordé par le Grand Conseil lors du vote de la loi 13001, le 02/09/2021. Il est destiné à financer les projets suivants n'atteignant pas le seuil de matérialité prévu à l'article 22, alinéa 2, lettre a, du règlement sur la planification et la gestion financière des investissements (RPGFI) :

- regroupement des unités forensiques en milieu ouvert (RUFO),
- mise aux normes du tunnel de Beau-Séjour,
- réfection des routes de Belle-Idée,
- accueil du site de Cluse-Roseraie (NACRE),
- rénovation des locaux dans l'ancien bâtiment des laboratoires.

Un crédit supplémentaire de 21'600'000 francs a été accordé par le Grand Conseil lors du vote de la loi 13171, le 01/09/2023 pour le renouvellement des équipements médico-techniques lourds des Hôpitaux universitaires de Genève.

La part prévue au titre de subvention s'élève à 173'420'000 francs sur le crédit total de 228'825'000 francs.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les projets de renouvellement et de maintenance du parc immobilier, informatique et des équipements.

Terminer la rénovation et l'agrandissement des urgences adultes.

Démarrer le regroupement des RUFO, la sécurisation du tunnel de Beau-Séjour, et la rénovation de la route de Belle-Idée.

Installer en 2023 trois IRM, deux Spect CT, une salle d'angiographie et un scanner durant l'année.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Finalisé : RUFO, urgences adultes.

En cours (fin prévue 2024) : hélicoptère, sécurisation tunnel de Beau-Séjour, route de Belle-Idée.

Certains projets d'acquisition d'équipement ont été adaptés du fait d'évolutions technique et imprévus.

L'acquisition de certains équipements lourds est décalée sur 2024 en raison du vote tardif du crédit supplémentaire (loi 13171).

K - Santé

2012465 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - IMAD

CR 0617 - Office
cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	9'000'000	3'420'251	2'200'000	3'004'970	33%	804'970
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12465, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 9'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement de l'Institution genevoise de maintien à domicile (anciennement Institution de maintien, d'aide et de soins à domicile) (IMAD).

Objectifs annuels 2023

Dans le cadre de la poursuite du renouvellement usuel, remplacer les équipements et le mobilier des locaux ainsi que le matériel informatique des équipes de terrain et de support.

Poursuivre le renouvellement du socle applicatif notamment pour les collaborateurs de terrain ainsi que le remplacement des appareils de sécurité au domicile des clients et des IEPA.

Écarts avec objectifs annuels 2023

L'écart avec le budget est notamment lié à des dépenses plus importantes résultant de l'aménagement du bâtiment du centre administratif de l'IMAD.

L - Economie et emploi

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- L01 Réinsertion des demandeurs d'emploi
- L02 Régulation du marché du travail et du commerce
- L03 Promotion économique et tourisme

Dépenses totales 2023 : 1,0 million (B 2023 : 5,2 millions)

Principaux investissements réalisés et en cours

a) Bâtiments et constructions

Réalisation de travaux de sécurisation des locaux de la Police du Commerce et de lutte contre le travail au noir (PCTN).

b) Système d'information et de communication

Poursuite des développements du système d'information du commerce et renouvellement des actifs des systèmes d'information.

c) Equipements et autres investissements

Renouvellement du mobilier et des équipements selon les besoins exprimés par les offices participant à cette politique publique et financement des équipements scientifiques de la Fondation Genevoise pour l'Innovation Technologique (FONGIT).

L - Economie et emploi

Crédit d'ouvrage

1010484 - Réalisation du système d'information du commerce

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	2'658'200	1'994'602	0	103'302	4%	103'302
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10484, votée le 18/09/2009, ouvrant un crédit d'investissement de 2'658'200 francs pour l'acquisition des services, du matériel et des logiciels nécessaires à la réalisation du système d'information du commerce.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Avec le changement de législature, l'organisation du projet a été renforcée et un plan visant à mettre en service le système d'information mi 2024 a été validé par le comité stratégique (office cantonal de l'inspection et des relations du travail, secrétariat général et office cantonal des systèmes d'information et du numérique).

1013221 - Subventions en faveur des entreprises pour le remplacement et la mutualisation d'équipements de production

CR 0730 - Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	66'000'000	0	2'100'000	0		-2'100'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13221, déposé le 07/12/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 66'000'000 visant une contribution financière à destination des entreprises pour le remplacement des équipements de production actuels par de nouveaux plus propres et écologiques soit moins intensifs en émissions polluantes ainsi qu'en consommation de ressources énergétiques et de matières.

Objectifs annuels 2023

Début de la mise en œuvre des dispositions d'aides aux entreprises.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Ce projet de loi a été retiré par le Conseil d'Etat.

L - Economie et emploi

Crédit de renouvellement

2012451 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES

CR 0750 - Présidence
- DEE

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	497'500	164'062	118'600	51'649	10%	-66'951
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12451, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 45'995'500 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé.

Un crédit de 497'500 francs est prévu pour la politique publique L.

Objectifs annuels 2023

Renouveler le mobilier, le matériel et les équipements de l'office cantonal de l'emploi (OCE - part cantonale) et des services rattachés à l'office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT).

Ecart avec objectifs annuels 2023

Le renouvellement du mobilier et des équipements a été effectué selon les besoins exprimés par les offices.

2012454 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DDE

CR 0750 - Présidence
- DEE

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	825'000	12'841	275'000	328'987	40%	53'987
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12454, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 900'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département du développement économique.

Un crédit de 825'000 francs était initialement prévu au titre de la politique publique A. Ce dernier a été transféré dans la politique publique L suite à la réorganisation administrative du 30 avril 2021.

Objectifs annuels 2023

Procéder au renouvellement du matériel et mobilier ainsi que des équipements scientifiques de la Fondation Genevoise pour l'Innovation Technologique (FONGIT).

Ecart avec objectifs annuels 2023

La subvention d'investissement en faveur de la FONGIT pour les équipements scientifiques s'est élevée à 327'799 francs. Le solde des dépenses concerne le renouvellement du mobilier de la Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation (DG DERI).

L - Economie et emploi

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	9'947'837	1'215'171	2'559'646	522'878	5%	-2'036'768
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (Loi 13228).

Un crédit de 9'947'837 francs est prévu au titre de la politique publique L, dont 667'837 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs au marché du travail et au commerce. Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis par le Conseil d'Etat, dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

Ecart avec objectifs annuels 2023

La priorité s'est portée sur le traitement de l'obsolescence des applications du département et la mise en service de solutions numériques permettant de faciliter le parcours du demandeur d'emploi dans ses recherches.

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	1'198'080	53'382	100'000	37'939	3%	-62'061
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 1'198'080 francs est prévu au titre de la politique publique L.

Objectifs annuels 2023

Réaliser divers travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Des travaux de sécurisation des locaux du PCTN (Police du Commerce et de lutte contre le travail au noir) à la rue de Bandol (Onex) ont été réalisés.

M - Mobilité

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- M01 Transport et mobilité
- M02 Infrastructures routières et de transports publics
- M03 Admission à la circulation routière et à la navigation

Dépenses totales 2023 : 139,6 millions (B 2023 : 192,5 millions)

Principaux investissements réalisés et en cours

En 2023, les investissements dans la planification, la construction et l'entretien des réseaux de mobilité du canton ont été soutenus :

- a) Mise en œuvre des mesures de la loi sur une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE) :
 - Poursuite des études de requalification de la moyenne ceinture sur le secteur Casaï - Pailly - Meyrin.
- b) Renforcement du développement du réseau des transports publics :
 - Transports ferroviaires régionaux
 - Poursuite des études sur le développement du réseau ferroviaire dans le cadre du programme Léman 2030, dont celles de la gare souterraine de Cornavin et de la halte de Vernier.
 - Adoption par le Grand Conseil du crédit d'investissement pour l'étude d'une nouvelle diamétrale ferroviaire nord-sud (L 13176).
 - Ligne de tramways
 - Tram de Saint-Julien en deux étapes : mise en service du tronçon Palettes - Ziplo et suite de la procédure d'approbation des plans pour le tronçon Ziplo - Perly.
 - Tram des Nations et Terreaux du Temple - Cornavin : poursuite de la procédure pour obtenir la demande d'autorisation.
 - Adoption par le Grand Conseil du crédit d'étude pour concevoir de futures lignes de tram tangentielles (L 13192).
 - Autobus, trolleybus et bus à recharge rapide
 - Bus à haut niveau de service (BHNS) : poursuite des travaux sur le plateau de Vessy pour l'itinéraire Veyrier - Grands-Esserts et obtention de l'autorisation de construire pour les premiers secteurs de l'itinéraire Genève-Vernier-Zimeysa.
 - Participation cantonale à l'électrification de la flotte des véhicules des Transports publics genevois (TPG) et suite des études pour le déploiement des infrastructures de recharge sur les différents tracés.
- c) Poursuite du développement et de l'entretien du réseau routier ainsi que des projets d'infrastructures en lien avec le réseau autoroutier :
 - Poursuite des études et réalisations des infrastructures cantonales de mobilités issues des projets d'agglomération, dont celles de la route des Nations, de la jonction autoroutière du Grand-Saconnex, du quartier de l'Etang, du boulevard des Abarois et du quai de Coligny.

- Poursuite de l'assainissement des nuisances sonores (mesures de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit - OPB), et de l'entretien et du renouvellement des infrastructures du réseau cantonal.
- d) Poursuite de la réalisation des aménagements cyclables du plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023 :
- Réalisation d'aménagements cyclables (ex : avenue A.-F. Dubois).
 - Lancement des études relatives aux axes forts vélos.

M - Mobilité

Crédit d'ouvrage

1000150 - Construction lignes de transports publics (H 1 50)

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	77'145'000	29'077'955	6'960'000	4'200'821	5%	-2'759'179
Recettes	0	0	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 50, votée le 17/03/1988. L'ensemble des modes de transports collectifs et semi-collectifs est organisé de manière à offrir un réseau complet au service des déplacements des personnes. D'entente avec les entreprises exploitant des lignes de transports publics, le Conseil d'Etat établit un plan directeur du réseau qui détermine son évolution pour une période pluriannuelle.

Renforcer le réseau des transports publics dans le but d'améliorer la desserte urbaine, régionale et transfrontalière de l'agglomération et de façon à augmenter significativement la capacité d'accueil. Développer des lignes de tramway par étapes, partout où cela est possible en site protégé, tout en réservant des possibilités d'extension aux extrémités et d'interconnexion de lignes supplémentaires.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 12553, votée le 26/06/2020, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 903'800'000 francs. Cette modification a été effectuée afin d'actualiser les montants des projets inscrits dans la loi et d'ouvrir les crédits alloués conformément aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière (LGAF).

Objectifs annuels 2023

Tram des Nations Grand-Saconnex : obtenir la décision d'approbation des plans (DAP) en fin d'année 2023.

Bus à haut niveau de service (BHNS) Genève-Vernier-ZIMEYSA (GVZ) : poursuivre le processus des autorisations de construire sur les autres secteurs (Ville de Genève et Vernier).

Requalification Louis-Casaï : démarrer le mandat d'études parallèles.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Tram des Nations Grand-Saconnex : la procédure se poursuit avec les phases de conciliation pour obtenir la DAP en 2024.

BHNS GVZ : les autorisations de construire pour les premiers secteurs de Meyrin et Vernier ont été obtenues. Les dossiers d'autorisation de construire pour les autres secteurs ont été déposés.

Requalification Louis-Casaï : les études sont terminées.

M - Mobilité

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	826'655'000	165'665'290	57'440'000	32'483'040	4%	-24'956'960
Recettes	166'780'000	46'334'174	20'000'000	6'732'752	4%	-13'267'248

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 50, votée le 17/03/1988. L'ensemble des modes de transports collectifs et semi-collectifs est organisé de manière à offrir un réseau complet au service des déplacements des personnes. D'entente avec les entreprises exploitant des lignes de transports publics, le Conseil d'Etat établit un plan directeur du réseau qui détermine son évolution pour une période pluriannuelle.

Renforcer le réseau des transports publics dans le but d'améliorer la desserte urbaine, régionale et transfrontalière de l'agglomération et de façon à augmenter significativement la capacité d'accueil. Développer des lignes de tramway par étapes, partout où cela est possible en site protégé, tout en réservant des possibilités d'extension aux extrémités et d'interconnexion de lignes supplémentaires.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 12553, votée le 26/06/2020, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 903'800'000 francs. Cette modification a été effectuée afin d'actualiser les montants des projets inscrits dans la loi et d'ouvrir les crédits alloués conformément aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière (LGAF).

Objectifs annuels 2023

Tram Saint-Julien : terminer les travaux entre Palettes et ZIPLO (étape 1) et démarrer les travaux entre ZIPLO et Saint-Julien (étape 2).

Bus à haut niveau de service (BHNS) Genève-Vernier-ZIMEYSA : débiter les travaux sur le secteur de Meyrin.

BHNS Grands-Esserts : démarrer les travaux sur la route de Veyrier.

Axe Frontenex : démarrer les travaux et le versement de la subvention.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Tram Saint-Julien : l'étape 1 a été mise en service. Pour l'étape 2 les recours n'ont pas permis d'obtenir la décision d'approbation des plans.

BHNS Genève-Vernier-ZIMEYSA : autorisation de construire (AC) obtenue, appel d'offres (AO) lancé pour un démarrage des travaux en 2024.

BHNS Grands-Esserts : l'AO ayant abouti fin 2023, les travaux ont été repoussés en 2024.

Axe Frontenex : des recours sur l'AC ont décalé les travaux en 2024.

M - Mobilité

1000160 - Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60)

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	0	0	0	2'800		2'800
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi LDIF-GE (rsGE H 1 60), votée le 27/01/2011, sur le développement des infrastructures ferroviaires. Favoriser le développement de l'offre et des infrastructures ferroviaires bénéficiant et susceptibles de bénéficier de financements fédéraux, notamment dans le cadre du nouveau Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) suite à l'entrée en vigueur du Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF).

Financer la participation cantonale aux différents projets sous forme de subventions ou de prêts remboursables sous conditions.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 11912, votée le 22/09/2016, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 425'280'000 francs relatif à l'extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève.

La loi H 1 60 a été actualisée pour tenir compte des nouvelles bases légales fédérales et l'étape 2025 du programme de développement stratégique (PRODES), qui prévoit notamment le financement fédéral de l'extension de capacité du nœud de Genève (gare souterraine à Cornavin).

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Dans le cadre du projet de la Voie Verte Rive Droite, la passerelle de Pré-Bois doit raccorder la passerelle de l'Etang aux quais de la gare de Vernier au-dessus de la route de Pré-Bois. La maîtrise d'ouvrage de cette passerelle est confiée à la Direction des projets d'espaces publics, déjà en charge de la réalisation de la Voie Verte. L'autorisation de construire a été déposée en décembre 2023.

M - Mobilité

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	32'605'000	10'875'764	4'420'000	3'165'312	10%	-1'254'688
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi LDIF-GE (rsGE H 1 60), votée le 27/01/2011, sur le développement des infrastructures ferroviaires. Favoriser le développement de l'offre et des infrastructures ferroviaires bénéficiant et susceptibles de bénéficier de financements fédéraux, notamment dans le cadre du nouveau Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) suite à l'entrée en vigueur du Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF).

Financer la participation cantonale aux différents projets sous forme de subventions ou de prêts remboursables sous conditions.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 11912, votée le 22/09/2016, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 425'280'000 francs relatif à l'extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève.

La loi H 1 60 a été actualisée pour tenir compte des nouvelles bases légales fédérales et l'étape 2025 du programme de développement stratégique (PRODES), qui prévoit notamment le financement fédéral de l'extension de capacité du nœud de Genève (gare souterraine à Cornavin).

Objectifs annuels 2023

Extension nœud de Genève : finaliser les études de projet de construction pour le projet principal et préparer le dossier de procédure d'approbation des plans (PAP) d'ici 2024.

Halte de Châtelaine : poursuivre les études pour une réalisation du projet à l'horizon 2035.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les dépenses d'études sur le projet de la gare souterraine constituent l'essentiel du budget 2023. Elles sont inférieures aux prévisions en raison des arbitrages nécessaires, en lien notamment avec les demandes de l'office fédéral des transports.

L'avancement global des autres projets reste conforme aux objectifs initiaux.

M - Mobilité

CR 0611 - Office
cantonal du génie
civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	16'090'000	9'692'203	390'000	344'008	2%	-45'992
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi LDIF-GE (rsGE H 1 60), votée le 27/01/2011, sur le développement des infrastructures ferroviaires. Favoriser le développement de l'offre et des infrastructures ferroviaires bénéficiant et susceptibles de bénéficier de financements fédéraux, notamment dans le cadre du nouveau Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) suite à l'entrée en vigueur du Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF).

Financer la participation cantonale aux différents projets sous forme de subventions ou de prêts remboursables sous conditions.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 11912, votée le 22/09/2016, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 425'280'000 francs relatif à l'extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève.

La loi H 1 60 a été actualisée pour tenir compte des nouvelles bases légales fédérales et l'étape 2025 du programme de développement stratégique (PRODES), qui prévoit notamment le financement fédéral de l'extension de capacité du nœud de Genève (gare souterraine à Cornavin).

Objectifs annuels 2023

Extension de la capacité du nœud de Genève : terminer et mettre en service l'enclenchement ainsi que l'installation de lavage.

Halte Chambésy : clôturer le projet.

Quais Genève-La Plaine : réaliser les travaux de la gare de Vernier pour sa mise en service.

Ecart avec objectifs annuels 2023

L'avancement et les dépenses de réalisation des projets ferroviaires (interventions anticipées à la gare souterraine et modernisation de la halte de Vernier) sont conformes aux objectifs initiaux.

M - Mobilité

1000170 - Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	35'616'140	992'117	0	192'207	1%	192'207
Recettes	0	43'650	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1ère génération.

Le crédit total des recettes d'investissement du projet n'est pas défini par la loi. Le montant a été réévalué et réalloué entre les différents centres de responsabilité afin de mieux tenir compte des évolutions du projet.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté hors TVA et renchérissement, valeur 2005.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Promenade des Crêts : versement de la dernière part de la subvention cantonale à la commune de Lancy suite au dépôt du dossier de décompte final. Ce versement était initialement prévu au budget 2021.

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	68'438'860	66'137'470	5'500'000	4'140'953	6%	-1'359'047
Recettes	16'087'000	27'462'272	460'000	0		-460'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1ère génération.

Le crédit total des recettes d'investissement du projet n'est pas défini par la loi. Le montant a été réévalué et réalloué entre les différents centres de responsabilité afin de mieux tenir compte des évolutions du projet.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté hors TVA et renchérissement, valeur 2005.

Objectifs annuels 2023

Lancy-Bachet : terminer la réalisation des espaces publics devant les bâtiments de Trèfle d'Or et de la Cité de Pesay.

Pont-Rouge : réaliser les travaux de la dernière phase, côté route des Jeunes.

Chêne-Bourg : débiter les travaux de la 3ème étape de la mesure et percevoir l'avant-dernière tranche de la subvention fédérale.

Voie Verte Fonderie (Carouge) : poursuivre et terminer les travaux.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Lancy-Bachet : fin des travaux des espaces publics autour de Trèfle d'Or.

Pont-Rouge : réception de la place et de la fontaine.

Chêne-Bourg : retard de l'adjudication des travaux de la dernière étape en raison des chantiers tiers.

La perception de la contribution fédérale est reportée au décompte final.

Voie Verte Fonderie : décalage des travaux du canton lié à la sauvegarde des arbres.

M - Mobilité

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	14'000'000	13'857'216	840'000	2'551'832	18%	1'711'832
Recettes	2'090'000	944'000	300'000	35'000	2%	-265'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1ère génération.

Le crédit total des recettes d'investissement du projet n'est pas défini par la loi. Le montant a été réévalué et réalloué entre les différents centres de responsabilité afin de mieux tenir compte des évolutions du projet.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté hors TVA et renchérissement, valeur 2005.

Objectifs annuels 2023

Finaliser les travaux de la mesure 34-4 de requalification de la route de Chancy autour de la ferme urbaine, et percevoir l'avant-dernière tranche de la subvention fédérale. Réception des dernières plantations du parc agro urbain.

Réaliser la troisième étape de travaux de la mesure d'accompagnement paysager (MAP) Foron, entre Moillesulaz et l'embouchure du Foron dans l'Arve.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

La majorité de la mesure 34-4 a été inaugurée le 06/03/2023. Des travaux prévus et réalisés en 2022 ont été facturés en 2023. Une partie de la contribution fédérale a été versée.

Les plantations pour le parc agro-urbain ont été réceptionnées.

La troisième étape des travaux de la mesure d'accompagnement Foron a démarré.

Les travaux de revitalisation de l'étang de Belle-Ideé sont terminés.

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	2'990'000	302'710	200'000	0		-200'000
Recettes	140'000	75'000	0	29'000	21%	29'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1ère génération.

Le crédit total des recettes d'investissement du projet n'est pas défini par la loi. Le montant a été réévalué et réalloué entre les différents centres de responsabilité afin de mieux tenir compte des évolutions du projet.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté hors TVA et renchérissement, valeur 2005.

Objectifs annuels 2023

Démarrer les travaux de balisage pour l'aménagement d'une liaison rurale mode doux entre St-Julien-en-Genevois, Certoux et Genève.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les travaux ont été décalés pour se coordonner au projet d'amélioration de la vitesse commerciale des bus sur la route de Saint-Julien. Les recettes perçues correspondent au projet de jalonnement cyclable sur les axes pénétrants en Ville de Genève.

M - Mobilité

CR 0611 - Office
cantonal du génie
civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	199'585'000	212'830'611	19'800'000	14'806'204	7%	-4'993'796
Recettes	32'703'000	8'431'889	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1ère génération.

Le crédit total des recettes d'investissement du projet n'est pas défini par la loi. Le montant a été réévalué et réalloué entre les différents centres de responsabilité afin de mieux tenir compte des évolutions du projet.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté hors TVA et renchérissement, valeur 2005.

Objectifs annuels 2023

Tunnel et route des Nations : poursuite de l'installation des équipements électromécaniques et de signalisations lumineuses.

Jonction autoroutière du Grand-Saconnex (JAG) : fin des travaux sur la jonction et l'autoroute.

Aménagement cyclable route de Thonon : les difficultés de négociations foncières n'ont pas permis le dépôt du dossier d'autorisation de construire.

Écarts avec objectifs annuels 2023

Tunnel et route des Nations : finalisation repoussée en raison des retards des SIG pour le déploiement de GeniLac.

Jonction autoroutière du Grand-Saconnex (JAG) : fin des travaux sur la jonction et l'autoroute.

Aménagement cyclable route de Thonon : dossier d'autorisation de construire non déposé en raison des difficultés de négociations foncières.

M - Mobilité

1008644 - Mesures OPB

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	85'000'000	76'377'038	3'600'000	1'605'733	2%	-1'994'267
Recettes	21'500'000	17'780'884	650'000	400'000	2%	-250'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8644, votée le 28/03/2003, ouvrant un crédit d'investissement de 85'000'000 francs sur une période de 11 ans (2002-2012) avec subvention pour les études et les mesures d'assainissement des nuisances sonores des routes cantonales et nationales.

Son but est d'assainir les nuisances sonores des routes cantonales et nationales en application de la loi sur la protection de l'environnement (LPE) du 7 octobre 1983 et de l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) du 15 décembre 1986.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les études et la mise en place des mesures préconisées pour 2023, notamment par la pose d'enrobés phonoabsorbants, la modération de trafic, les murs antibruit, pour assainir les tronçons des routes du réseau cantonal selon le programme pluriannuel et la convention de programme entre l'État de Genève et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Des poses de revêtements phonoabsorbants ont été décalées pour se coordonner aux projets issus des projets d'agglomération ou du plan d'actions de la mobilité douce.

Les études d'assainissement n'ont pas pu reprendre en 2023, car des recours ont été déposés suite à la publication des arrêtés de déploiement de la stratégie de modération de la vitesse, ainsi que du moratoire sur les allègements.

1008757 - Etude pour la route des Nations et pour l'adaptation de la jonction de Ferney

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	5'488'000	5'376'764	0	-20'685		-20'685
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8757, votée le 18/02/2005, ouvrant un crédit d'étude de 5'488'000 francs pour la route des Nations ainsi que pour l'adaptation de la jonction de Ferney.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Poursuite du mandat d'étude débuté en 2021 visant à inclure des voies pour les transports publics sur le pont.

La dépense négative s'explique par la correction d'une erreur d'imputation comptable en 2022.

M - Mobilité

1011679 - Aménagement autour des interfaces CEVA

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	2'000'000	0	0	1'738'645	87%	1'738'645
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11679, votée le 18/12/2015, ouvrant un crédit de 41'039'601 francs, destiné à la mise en œuvre de l'aménagement des nouveaux quartiers urbains autour des gares et haltes du réseau express régional, dont 30'508'863 francs pour la politique publique G et 10'530'738 francs pour la politique publique M.

Ces aménagements visent à permettre le développement de l'urbanisation et les interconnexions avec le Léman Express et les autres réseaux de transport.

Le crédit total des dépenses d'investissement a été réalloué de l'office cantonal du génie civil à l'office de l'urbanisme pour un montant de 2'000'000 francs suite à une réorganisation des responsabilités sur le projet.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

L'aménagement de l'espace public sur la route des Jeunes, dans le quartier de Pont-Rouge, ainsi que les plantations aux abords du bâtiment de la CPEG ont été réalisés en 2023. L'ensemble des travaux est en cours de finalisation.

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	4'184'198	3'796'267	0	14'674	0%	14'674
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11679, votée le 18/12/2015, ouvrant un crédit de 41'039'601 francs, destiné à la mise en œuvre de l'aménagement des nouveaux quartiers urbains autour des gares et haltes du réseau express régional, dont 30'508'863 francs pour la politique publique G et 10'530'738 francs pour la politique publique M.

Ces aménagements visent à permettre le développement de l'urbanisation et les interconnexions avec le Léman Express et les autres réseaux de transport.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Des carrefours autour de la gare Pont-Rouge ont dû être reprogrammés afin de fluidifier le trafic.

M - Mobilité

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	4'346'540	364'990	500'000	2'693	0%	-497'307
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11679, votée le 18/12/2015, ouvrant un crédit de 41'039'601 francs, destiné à la mise en œuvre de l'aménagement des nouveaux quartiers urbains autour des gares et haltes du réseau express régional, dont 30'508'863 francs pour la politique publique G et 10'530'738 francs pour la politique publique M.

Ces aménagements visent à permettre le développement de l'urbanisation et les interconnexions avec le Léman Express et les autres réseaux de transport.

Objectifs annuels 2023

Mettre en service les derniers carrefours autour des gares et haltes du réseau express régional.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Fin des travaux et mises en service des carrefours autour des gares et haltes du réseau Léman Express.

Le solde des travaux est à réaliser par l'office de l'urbanisme pour la réalisation d'un accès au quartier des Adrets depuis la gare de Pont-Rouge.

Les travaux prévus au budget 2023 ont été délégués à l'office de l'urbanisme (CR 0515).

1011692 - MIMRCA - Mesures d'infrastructures autour du maillon routier des Communaux d'Ambilly

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	23'450'000	19'153'685	0	54'005	0%	54'005
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11692, votée le 29/01/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 23'450'000 francs pour la réalisation des mesures d'infrastructures autour du maillon routier des Communaux d'Ambilly.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Les dépenses 2023 correspondent aux aménagements paysagers du projet.

M - Mobilité

1011758 - Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	16'299'000	6'722'894	4'000'000	301'867	2%	-3'698'133
Recettes	3'499'000	1'267'000	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11758, votée le 29/01/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 11'989'000 francs pour l'aménagement des infrastructures de mobilité nécessaires au développement du quartier de l'Etang et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 4'310'000 francs versés aux CFF destiné à la reconstruction et la conservation du pont CFF franchissant le chemin Philibert-de-Sauvage à Vernier.

Objectifs annuels 2023

Adaptation du carrefour autoroutier A1 à Meyrin : débiter les travaux et installer les équipements de signalisation lumineuse selon l'état des négociations sur l'emprise foncière.
Quartier Etang : installer les équipements de signalisation lumineuse.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Adaptation du carrefour autoroutier A1 à Meyrin : suite à une problématique foncière, une nouvelle variante a été développée et doit être présentée. Les travaux ont été décalés en 2025.
Quartier Etang : la signalisation lumineuse du carrefour avec la route de Meyrin sera installée suite aux travaux d'adaptation.

1011791 - Mobilités douces (amélioration des déplacements piétons et vélos) - H1 80

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	7'835'000	2'376'031	2'184'703	1'142'771	15%	-1'041'932
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11791, votée le 4/11/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 8'000'000 francs pour la réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2015-2018.
Un crédit de 7'835'000 francs est prévu pour les travaux de génie civil et de 165'000 francs pour les équipements.

Objectifs annuels 2023

Finaliser les travaux sur la route de Jussy et sur l'avenue A.-F.-Dubois.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Un nouvel appel d'offres est lancé suite à la faillite de l'entreprise choisie pour réaliser les travaux de la route de Jussy.
Les travaux sur l'avenue A.-F.-Dubois se sont terminés.

M - Mobilité

1011863 - Projet d'agglomération de deuxième génération

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	103'960'000	232'593	3'300'000	0		-3'300'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Objectifs annuels 2023

Verser la subvention cantonale aux communes de :

Meyrin et Vernier : première tranche de subvention pour la réalisation de la section centre de Vernier - route du Mandement et halte de Vernier de la Voie Verte d'agglomération Rive Droite.

Chêne-Bourg : deuxième tranche de subvention pour la réalisation des aménagements mobilité douce et paysagers du Parc Peillonex.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Meyrin et Vernier : les travaux n'ont pas débuté. Le versement de la subvention cantonale aura lieu lors du dépôt du décompte final.

Chêne-Bourg : les travaux ont pris du retard. Le versement de la subvention cantonale, après le dépôt du dossier du décompte final, est prévu au 2^{ème} semestre 2024.

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	24'820'000	3'323'013	1'550'000	1'600'817	6%	50'817
Recettes	5'250'000	0	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Un crédit de 24'820'000 francs est prévu pour les études et les travaux de l'office de l'Urbanisme.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2014.

Objectifs annuels 2023

Voie Verte Rive Droite (VVA RD) tronçons tronçons « Genève-Centre de Vernier », « Gare de Vernier » et « ZIMEYSA » : terminer la phase projet d'ouvrage et déposer les autorisations de construire. VVA RD tronçon Vernier-Meyrin-Satigny : démarrer les travaux sur le secteur 2 situé entre les gares de Vernier et de Meyrin.

Optimisation gare de Satigny et Voie Verte Bernex-Bâtie : poursuivre les études d'avant-projet.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Voie Verte Rive Droite :

- tronçon « Genève-Centre de Vernier » : autorisation délivrée en décembre 2023,
- gares de Vernier et ZIMEYSA : poursuite des études d'avant-projet,
- secteur 2 Vernier-Meyrin : report des travaux en raison de recours,
- secteur 3 Meyrin-Satigny : études de projet d'ouvrage terminées.

Optimisation gare de Satigny et Voie Verte Bernex-Bâtie : fin des études d'avant-projet.

M - Mobilité

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	12'370'000	5'232'648	1'500'000	1'131'050	9%	-368'950
Recettes	0	1'573'000	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Un crédit de 12'370'000 francs est prévu pour les mesures réalisées par l'office cantonal de l'agriculture et de la nature.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2014.

Objectifs annuels 2023

Connexion biologique Bois de Jussy : finaliser les travaux suite à un retard du projet.

Parc de Vuillonex : débiter la phase projet.

Promenade de la paix - cours des Nobel : poursuivre les études d'avant-projet sur le secteur Château Pictet, terminer les travaux sur le secteur Mont-Riant et mettre en service le secteur Grand Morillon - Rigot.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Connexion biologique Bois de Jussy : les retards dus aux recours des propriétaires fonciers sont toujours présents. Le début des travaux est prévu en 2024.

Parc Vuillonex : le projet est en phase d'avant-projet et des travaux préparatoires ont démarré.

Promenade de la Paix - cour de Nobel : le secteur Grand-Morillon est mis en service. Les travaux sur le dernier secteur Mont-Riant ont débuté.

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	23'540'000	2'297'951	600'000	1'523'300	6%	923'300
Recettes	2'470'000	0	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Un crédit de 23'540'000 francs est prévu pour les mesures réalisées par l'Office cantonal des transports.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2014.

Objectifs annuels 2023

Terminer la phase de projet d'ouvrage concernant les espaces publics pour l'accessibilité à la gare de Cornavin en collaboration avec la Ville de Genève, et déposer les documents pour le lancement de la procédure d'approbation des plans (PAP) à l'Office fédéral des transports (OFT).

Ecarts avec objectifs annuels 2023

La variante du projet a été remise en cause. La procédure d'approbation des plans n'a pas pu être déposée et une nouvelle étude sera lancée en 2024.

Les dépenses 2023 concernent l'adaptation de signalisation lumineuse sur l'axe Nations Charmilles et un mandat d'étude parallèle pour étudier le réaménagement de l'espace public de la gare Cornavin.

M - Mobilité

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	105'920'000	11'200'790	4'400'000	4'546'992	4%	146'992
Recettes	13'970'000	293'000	790'000	800'000	6%	10'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Un crédit de 105'920'000 francs est prévu pour les mesures réalisées par l'office cantonal du génie civil.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2014.

Objectifs annuels 2023

La variante du projet a été remise en cause. La procédure d'approbation des plans n'a pas pu être déposée et une nouvelle étude sera lancée en 2024.

Les dépenses 2023 concernent l'adaptation de signalisation lumineuse sur l'axe Nations Charmilles et un mandat d'étude parallèle pour étudier le réaménagement de l'espace public de la gare Cornavin.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Requalification route Suisse : poursuite des travaux et obtention de la contribution fédérale.

Quai de Coligny : le dossier d'autorisation de construire est en cours de validation auprès de la commune.

Passage inférieur Pont-Rouge : dossier d'autorisation de construire déposé, en attente de la décision.

Aéroport: poursuite des études.

1011868 - Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR)

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	0	185'654	0	38'411		38'411
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11868, votée le 23/09/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 50'000'000 francs pour la réalisation de mesures d'exploitation inscrites dans le plan d'actions du réseau routier (PARR) 2015-2018 : déploiement d'une nouvelle régulation lumineuse, d'une centrale régionale de gestion du trafic (CRGT) dont l'installation de panneaux à messages variables (PMV) et la mise en conformité de la signalisation directionnelle avec le schéma directeur du jalonnement.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Mise en service en 2023 de la partie informatique des panneaux à messages variables.

M - Mobilité

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	50'000'000	41'690'002	6'320'000	3'295'743	7%	-3'024'257
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11868, votée le 23/09/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 50'000'000 francs pour la réalisation de mesures d'exploitation inscrites dans le plan d'actions du réseau routier (PARR) 2015-2018 : déploiement d'une nouvelle régulation lumineuse, d'une centrale régionale de gestion du trafic (CRGT) dont l'installation de panneaux à messages variables (PMV) et la mise en conformité de la signalisation directionnelle avec le schéma directeur du jalonnement.

Objectifs annuels 2023

Finaliser :

- le déploiement de la nouvelle stratégie de régulation en zones I et II du PARR,
- l'installation des outils et caméras de la centrale de régulation du trafic sur le réseau des routes cantonales,
- le déploiement du jalonnement cantonal pour une meilleure utilisation de la moyenne ceinture.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Une partie du déploiement du jalonnement cantonal pour une meilleure utilisation de la moyenne ceinture a été décalée et se poursuit jusqu'en 2025.

L'installation des caméras de la centrale de régulation du trafic est terminée et le développement d'outils se poursuit en 2024.

1011912 - Extension de capacité du noeud ferroviaire de Genève

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	405'000'000	0	3'720'000	1'366'012	0%	-2'353'988
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11912, votée le 22/09/2016, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 425'280'000 francs pour la réalisation de l'extension de capacité du noeud ferroviaire de Genève.

Un crédit de 405'000'000 francs est prévu pour la réalisation de l'extension.

Objectifs annuels 2023

Débuter les travaux de reconfiguration des voies situées à l'entrée de la gare (faisceau de voies B) et débuter l'installation d'une base logistique pour mener les travaux.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Les dépenses de réalisations sont moins importantes que planifiées :

- les travaux sur la base logistique et le faisceau B ont bien été initiés aux dates prévues,
- les travaux sur la station de lavage de trains au défilé (DLR) se sont terminés en 2023 avec un coût de réalisation moins important que prévu.

M - Mobilité

1012164 - Etudes d'avant-projet pour la Traversée du Lac

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	6'300'000	2'211'814	500'000	169'839	3%	-330'161
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12164, votée le 22/03/2019, ouvrant un crédit d'étude d'avant-projet de 6'300'000 francs pour la Traversée du Lac en vue de financer une première tranche des études du boucllement autoroutier et des mesures d'accompagnement associées.

Objectifs annuels 2023

Études complémentaires pour présentation du dossier à la confédération en vue de l'intégration au programme de développement stratégique (PRODES) des routes nationales. Remise de dossier prévue pour 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Les objectifs sont atteints et se poursuivent en 2024.

1012484 - Jonction autoroutière de Vernier Canada et barreau routier Montfleury

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	97'077'584	1'321'290	1'280'000	318'902	0%	-961'098
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12484, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit d'investissement de 97'077'584 francs pour la réalisation de la jonction autoroutière de Vernier Canada et le barreau routier de Montfleury.

Objectifs annuels 2023

Barreau de Montfleury : déposer le dossier d'autorisation de construire au premier trimestre 2023 en vue de son obtention en 2024. Le début des travaux sera conditionné à l'obtention par l'OFROU de l'autorisation de construire pour la demi-jonction annoncée pour 2026.

Mesures Connexes Satigny : obtenir l'autorisation de construire pour débiter les travaux d'aménagement de mobilité douce.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Barreau de Montfleury : les difficultés de négociations foncières ont décalé le dépôt de la demande d'autorisation de construire en 2024.

Mesures Connexes Satigny : le dossier d'autorisation de construire a été déposé et est en cours de traitement. Les travaux sont décalés au mois de juin 2025 pour des raisons de libération foncière.

M - Mobilité

1012551 - Projet d'agglomération de troisième génération

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	11'010'000	796'309	400'000	93'576	1%	-306'424
Recettes	560'000	0	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les études de projet d'ouvrage pour l'aménagement d'une Voie Verte de Versoix à Prégny-Chambésy et déposer la demande d'autorisation de construire du premier secteur situé entre Prégny-Chambésy et Genthod.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les études de projet d'ouvrage ont été ralenties, résultant à un décalage en 2024 du dépôt de la demande d'autorisation de construire de la séquence 1 (Bellevue, Prégny-Chambésy et Genthod) et le démarrage de la phase "projet" de la séquence 2 (Versoix). La matrice financière entre les communes et le canton a été validée: la subvention cantonale pour les études de la séquence 1 sera versée en 2025.

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	12'070'000	704'139	200'000	571'423	5%	371'423
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

Objectifs annuels 2023

Parc linéaire des Ecoles entre Etang et Châtelaine : finaliser les études d'avant-projet et de projet pour la création du parc, en coordination avec le projet du cycle d'orientation du Renard.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Parc linéaire des Ecoles entre Etang et Châtelaine : l'étude du projet de la création du parc est finalisée. La demande d'autorisation de ce projet sera déposée durant le premier trimestre 2024 à l'office des autorisations de construire.

Parc des Franchises : les autorisations de construire ont été obtenues. Le chantier de la buvette a débuté en août 2023. Les appels d'offres du parc sont en préparation.

M - Mobilité

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	26'930'000	300'470	200'000	350'536	1%	150'536
Recettes	0	0	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

Objectifs annuels 2023

Continuer les études pour la restructuration multimodale dans le cœur d'agglomération, secteur Pailly-Casaï-Meyrin (moyenne ceinture).

Débuter les études pour le réaménagement multimodal du réseau routier cantonal dans la ZIMEYSA.

Ecart avec objectifs annuels 2023

L'objectif est atteint pour la restructuration multimodale dans le cœur d'agglomération, secteur Pailly-Casaï-Meyrin (moyenne ceinture). Les études se poursuivent en 2024.

Les études pour le réaménagement multimodal de la ZIMEYSA ont débuté notamment sur 2 tronçons (rue Lect et route du Nant-d'Avril).

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	155'331'000	3'709'669	900'000	1'529'522	1%	629'522
Recettes	8'250'000	0	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

Objectifs annuels 2023

Continuer les études d'aménagements de mobilité douce dans les secteurs route de Bois-Chatton - Collex et celles du nouvel ouvrage Pont Pavillon et de la nouvelle interface multimodale située au niveau du P+R P47-P49 en coordination avec la réalisation de l'axe tram.

Débuter les études pour l'amélioration de l'itinéraire mode doux (MD) entre la gare de Lancy et le chemin Grange-Collomb.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Les études pour les projets Bois-Chatton, Pont Pavillon et l'interface multimodale au niveau du P+R P47-P49 ont continué et se poursuivent en 2024.

Les études pour l'amélioration de l'itinéraire MD entre la gare de Lancy et le chemin Grange-Collomb sont retardées.

Les études pour la moyenne ceinture du secteur Pailly-Casaï-Meyrin ont débuté suite à la finalisation de l'étude préliminaire par l'OCT.

M - Mobilité

1012554 - Infrastructures TP en lien avec modification H1 50

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	53'000'000	257'372	2'000'000	222'024	0%	-1'777'976
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12554, votée le 26/06/2020, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 53'000'000 francs relatifs au réaménagement du nœud tramway de Cornavin, à l'amélioration des transports publics (TP) sur la route de Saint-Julien et au déploiement de deux nouvelles lignes de bus électriques à recharge rapide.

Objectifs annuels 2023

Interface tramway Cornavin : déposer le dossier de procédure d'approbation des plans (PAP).

Axe TP route de Saint-Julien : finir les études sur tous les tronçons et réaliser les travaux du tronçon 1.

Ligne de bus électriques Rive - Aéroport : déposer le dossier d'autorisation de construire.

Écarts avec objectifs annuels 2023

Interface tramway Cornavin : remise en question du projet par la Ville de Genève. Une nouvelle étude est lancée.

Axe TP route de Saint-Julien : poursuite des études et décalage des travaux du premier tronçon pour valider les transferts fonciers avec les propriétaires.

Ligne de bus électriques Rive - Aéroport : fin des études et préparation du dossier d'autorisation de construire pour 2024.

M - Mobilité

1012759 - Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	1'600'000	400'665	340'000	634'158	40%	294'158
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12759, votée le 03/09/2021, ouvrant un crédit d'investissement de 20'653'000 francs pour la réalisation d'aménagements et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 340'000 francs en faveur de la commune de Russin pour la réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023.

Un crédit de 19'393'000 est prévu pour la réalisation des aménagements, y compris la subvention de 340'000 et un crédit de 1'600'000 est prévu pour les équipements.

Objectifs annuels 2023

Passerelle mobilité douce Allondon : verser la subvention à la commune suite à la réalisation de la passerelle.

Routes de l'Etraz et Bellebouche : étudier la mise en conformité des bandes cyclables.

Route de Presinge : étudier le prolongement des pistes cyclables existantes.

Task force vélo : améliorer la signalisation lumineuse pour les axes identifiés.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Passerelle mobilité douce Allondon : la convention de financement est en cours de validation.

Routes de l'Etraz, Bellebouche, et Presinge : les études sont terminées et les projets sont en cours de transfert à l'office constructeur.

Task force vélo : l'objectif est atteint et se poursuit en 2024.

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	19'393'000	39'518	3'000'000	148'099	1%	-2'851'901
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12759, votée le 03/09/2021, ouvrant un crédit d'investissement de 20'653'000 francs pour la réalisation d'aménagements et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 340'000 francs en faveur de la commune de Russin pour la réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023.

Un crédit de 19'393'000 est prévu pour la réalisation des aménagements, y compris la subvention de 340'000 et un crédit de 1'600'000 est prévu pour les équipements.

Objectifs annuels 2023

VéloSTRAIL : déployer et mettre en service le dispositif antichute sur quatre emplacements (rue des Deux Ponts, pont de l'Ile, route de Saint-Julien et rond-point de la Jonction).

Ecarts avec objectifs annuels 2023

VéloSTRAIL : les travaux ont été décalés pour se coordonner au planning des Transports publics genevois.

Route de Presinge : les études d'avant-projet ont été lancées.

Continuité mobilité douce sur le Pont de Peney : les études d'avant-projet ont été lancées.

M - Mobilité

1012814 - Requalification multimodale de la moyenne ceinture (Pont de Lancy) - études

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	5'800'000	99'634	2'500'000	610'040	11%	-1'889'960
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12814, votée le 24/02/2022, ouvrant un crédit d'étude de 5'800'000 francs pour des travaux et aménagements du pont de Lancy.

Ce projet est prioritaire pour la mise en œuvre de la loi cantonale pour une mobilité cohérente et équilibrée (H 1.21 - LMCE) car ce pont est actuellement un des points «noirs» des futurs axes routiers structurants pour garantir la fluidité des transports dans le cadre de la LMCE.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les études d'avant-projet.

Écarts avec objectifs annuels 2023

Les études d'avant-projet continuent. Le lancement des appels d'offres a cependant pris du retard.

1013059 - Electrification de la flotte de véhicules des TPG - subvention

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	350'000'000	38'000'000	10'000'000	24'121'882	7%	14'121'882
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13059, votée le 14/10/2022, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 350'000'000 francs en faveur des Transports publics genevois (TPG), pour participer à l'acquisition et au remplacement de véhicules en vue de l'électrification intégrale de la flotte de véhicules.

Objectifs annuels 2023

Débuter le versement de la subvention aux Transports Publics Genevois (TPG) dans le cadre de leur commande de 104 bus et 19 trolleybus prévue en 2023.

Écarts avec objectifs annuels 2023

Les TPG ont signé une nouvelle commande pour 121 bus électriques.

M - Mobilité

1013061 - Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal - études

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	13'850'000	0	5'500'000	229'320	2%	-5'270'680
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13061, votée le 24/11/2022, ouvrant un crédit d'études de 20'150'000 francs en vue de financer les études pour le développement d'axes forts vélos en complément des voies vertes, permettant de relier efficacement les différentes centralités du canton et d'améliorer la performance des déplacements à vélo.

Les 12 axes identifiés concernent: Cornavin - Versoix, Jonction - Meyrin, Jonction - Satigny, Jonction - Chancy, Bachet - Perly, Jonction - Croix de Rozon, Champel - Veyrier, Eaux-Vives - Thônex, Eaux-Vives - Anières, Sécheron - Bachet, Pregny - Plan les Ouates, Bachet - Eaux-Vives.

Objectifs annuels 2023

Débuter les études préliminaires pour l'ensemble des 12 axes identifiés (Cornavin - Versoix, Jonction - Meyrin, Jonction - Satigny, Jonction - Chancy, Bachet - Perly, Jonction - Croix de Rozon, Champel - Veyrier, Eaux-Vives - Thônex, Eaux-Vives - Anières, Sécheron - Bachet, Pregny - Plan les Ouates, Bachet - Eaux-Vives)

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les études ont débuté avec du retard, en raison d'une arrivée de ressources dédiées au projet que dans le courant de l'année 2023.

1013176 - Étude pour la diamétrale ferroviaire régionale nord-sud

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	30'000'000	0	500'000	0		-500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13176, votée le 27/01/2023, ouvrant un crédit d'études de 30'000'000 francs en vue de financer les études d'une nouvelle diamétrale ferroviaire régionale nord-sud (Bernex - Lancy - Genève-Aéroport - ZIMEYSA).

Les lignes ferroviaires étant de la compétence de la Confédération, des discussions interviendront avec l'Office fédéral des transports (OFT) concernant le remboursement des dépenses effectuées par le canton de Genève.

Objectifs annuels 2023

Débuter les études préliminaires et lancer les mandats d'études.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Loi promulguée à la fin du mois de mars 2023. Les mandats d'études seront lancés début 2024.

M - Mobilité

1013182 - Projet d'agglomération de quatrième génération

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	4'510'000	0	100'000	70'094	2%	-29'906
Recettes	380'000	0	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13182, votée le 23/03/2023, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 191'640'000 francs et un crédit de subvention cantonale à l'investissement de 75'570'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de quatrième génération (PA4).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2021.

Objectifs annuels 2023

Lors de l'élaboration du budget 2023, l'ensemble des dépenses étaient présenté sur un seul CR. Le budget a été reventilé pour refléter au mieux l'allocation prévisible des charges de travaux entre les offices pour l'année 2023. Voir objectifs inscrits au budget 2023 dans la capsule relative au CR 0603.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les études préliminaires du futur parc linéaire (Libellule, Bois des Frères - Lignon) ainsi que la liaison avec la Voie Verte Rive droite dans le secteur de Vernier ont démarré en juin 2023. La partie dédiée au diagnostic socio-urbain est en cours de finalisation.

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	91'400'000	0	350'000	199'363	0%	-150'637
Recettes	3'620'000	0	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13182, votée le 23/03/2023, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 191'640'000 francs et un crédit de subvention cantonale à l'investissement de 75'570'000 francs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de quatrième génération (PA4).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2021.

Objectifs annuels 2023

Initier les études des mesures d'amélioration de la gestion du trafic à l'intérieur de la zone 1 (hypercentre) et de la zone 2 (centres urbains) dans l'agglomération centrale en lien avec la Loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE), dès que le projet de loi sera voté par le Grand Conseil. Ces études seront menées par l'Office cantonal des transports.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les dépenses 2023 correspondent au démarrage d'études préliminaires pour la mobilité douce sur la route de Choulex et la route du Grand-Lancy, ainsi qu'au démarrage des études des mesures d'amélioration de la gestion du trafic à l'intérieur de la zone 1 et de la zone 2 dans l'agglomération centrale, en lien avec la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE).

M - Mobilité

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	86'780'000	0	50'000	364'237	0%	314'237
Recettes	10'830'000	0	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13182, votée le 23/03/2023, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 191'640'000 francs et un crédit de subvention cantonale à l'investissement de 75'570'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de quatrième génération (PA4).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2021.

Objectifs annuels 2023

Lors de l'élaboration du budget 2023, l'ensemble des dépenses était présenté sur un seul CR. Le budget a été reventilé pour refléter au mieux l'allocation prévisible des charges de travaux entre les offices pour l'année 2023. Voir objectifs inscrits au budget 2023 dans la capsule relative au CR 0603.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les dépenses 2023 ont permis le démarrage du projet de réalisation d'une passerelle pour la mobilité douce entre la route de Vessy et le centre sportif du Bout-du-Monde ainsi que le démarrage du projet de réaménagement multimodal du réseau routier cantonal sur la route du Nant d'Avril.

1013192 - Etudes pour développement du réseau de transports collectifs à l'horizon 2030

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	25'000'000	0	0	25'515	0%	25'515
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13192, votée le 24/03/2023, ouvrant un crédit d'étude de 25'000'000 francs pour le financement des études des prochaines étapes de développement du réseau de transports collectifs à l'horizon 2030.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les études ont débuté suite à la promulgation de la loi à la fin du mois de mai 2023.

M - Mobilité

Crédit de renouvellement

2012453 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI

CR 0601 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	16'660'000	9'710'996	3'491'300	3'674'184	22%	182'884
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12453, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 20'260'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département des infrastructures.

Un crédit de 16'660'000 francs est prévu au titre de la politique publique M et concerne le renouvellement, l'adaptation et le remplacement de signaux lumineux, de sécurité et de signalisation routière ainsi que le renouvellement de mobilier des offices cantonaux des transports (OCT), du génie civil (OCGC) et des véhicules (OCV).

Objectifs annuels 2023

Poursuivre le plan de renouvellement et de modernisation de la signalisation lumineuse et de la signalisation routière.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Le renouvellement et la modernisation des équipements de signalisation lumineuse, de signalisation et de sécurité routière se sont poursuivis conformément aux objectifs.

Les travaux de déploiement de la nouvelle stratégie vitesse ont continué sur 2023.

2012458 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCGC

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	166'400'000	103'898'957	30'000'000	24'092'518	14%	-5'907'482
Recettes	11'000'000	6'792'033	2'200'000	2'297'097	21%	97'097

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12458, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 166'400'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement de l'office cantonal du génie civil.

Objectifs annuels 2023

Réaliser les études et les travaux correspondants à la tranche annuelle 2023 pour les chaussées (12,3 millions), pour les ouvrages d'art (4,2 millions), pour les infrastructures et transports publics (12,8 millions) et le remplacement des véhicules et engins (0,7 million).

Percevoir les recettes de la Confédération.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les dépenses ont été plus faibles que le budget en raison d'arbitrages en 2023. Les travaux réalisés concernent les chaussées pour 8,7 millions, les ouvrages d'art pour 3 millions, les infrastructures de transports publics pour 11,8 millions et le remplacement des véhicules pour 0,6 million.

M - Mobilité

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	3'987'711	1'782'601	924'817	665'750	17%	-259'067
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (Loi 13228).

Un crédit de 3'987'711 francs est prévu au titre de la politique publique M, dont 267'711 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et améliorer en continu les actifs du système d'information relatif à la mobilité. Les projets liés à la présente politique publique sont priorités selon des critères définis par le Conseil d'Etat, dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Acquisition d'une nouvelle solution pour l'office cantonal des véhicules en remplacement d'un système.

Les projets pour l'office cantonal des transports se sont poursuivis, avec toutefois un rythme moins soutenu compte tenu des nouvelles priorités définies avec le changement de législature.

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	3'980'305	3'132'356	100'000	352'679	9%	252'679
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 3'980'305 francs est prévu au titre de la politique publique M.

Objectifs annuels 2023

Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qui les concernent.

Ecart avec objectifs annuels 2023

L'étude pour la rénovation du silo à sel pour la voirie cantonale au chemin du Sapay est en cours. Au sein de l'office cantonal des véhicules, des rénovations ont été menés sur le monte-charge à plaques ainsi que sur le réseau de l'interphonie.

M - Mobilité

Prêts

4010444 - Liaison CEVA

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	478'970'000	663'134'714	3'000'000	916'465	0%	-2'083'535
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10444, votée le 26/06/2009, ouvrant un crédit complémentaire de 113'470'000 francs à la loi 8719, votée le 26/08/2002, ouvrant un crédit de 365'500'000 francs en vue de la réalisation de la liaison ferroviaire Cornavin - Annemasse via La Praille - les Eaux-Vives (CEVA) par les chemins de fer fédéraux (CFF).

Ce prêt doit permettre de couvrir la partie des coûts supplémentaires incombant au canton de Genève. Ils se décomposent de la manière suivante : améliorations du projet - renforcement des mesures de lutte contre les vibrations et les sons solidiens - renforcement de la dalle de couverture - charges de l'office fédéral des transports (OFT).

Objectifs annuels 2023

Terminer les travaux sur le pont de la Seymaz et à la halte de Chêne-Bourg.
Finaliser les décomptes finaux.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les travaux sur le pont de la Seymaz et à la halte de Chêne-bourg se termineront avec un léger retard au printemps 2024.

Les décomptes finaux seront menés fin 2024, en coordination avec l'entité CEVA et l'OFT. Ces décalages sont dus au retard des travaux de mise en conformité de la gare de Chêne-Bourg.

3

Récapitulations chiffrées

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% crédit	Variation C-B 2023
A - AUTORITÉS ET GOUVERNANCE						
5 Dépenses d'investissement	131'157'288	60'547'326	24'513'125	21'160'747	16%	-3'352'378
6 Recettes d'investissement	28'300'000	15'062'234	3'232'008	3'232'008	11%	
<i>Investissements Nets</i>	102'857'288	45'485'092	21'281'117	17'928'739	17%	-3'352'378
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	104'645'000	52'244'911	18'840'000	17'172'568	16%	-1'667'432
6 Recettes d'investissement	28'300'000	15'062'234	3'232'008	3'232'008	11%	
<i>Investissements Nets</i>	76'345'000	37'182'677	15'607'992	13'940'560	18%	-1'667'432
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	26'512'288	8'302'415	5'673'125	3'988'179	15%	-1'684'946
<i>Investissements Nets</i>	26'512'288	8'302'415	5'673'125	3'988'179	15%	-1'684'946
01 - CHANCELLERIE D'ETAT						
5 Dépenses d'investissement	1'520'000	244'471	150'000	58'184	4%	-91'816
<i>Investissements Nets</i>	1'520'000	244'471	150'000	58'184	4%	-91'816
02 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES EXTERIEURES						
5 Dépenses d'investissement	50'000	7'011	10'000	66'639	133%	56'639
<i>Investissements Nets</i>	50'000	7'011	10'000	66'639	133%	56'639
04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE						
5 Dépenses d'investissement	29'980'288	6'849'675	5'640'725	3'876'162	13%	-1'764'563
<i>Investissements Nets</i>	29'980'288	6'849'675	5'640'725	3'876'162	13%	-1'764'563
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	96'894'000	52'418'673	17'900'000	16'685'519	17%	-1'214'481
6 Recettes d'investissement	28'300'000	15'062'234	3'232'008	3'232'008	11%	
<i>Investissements Nets</i>	68'594'000	37'356'439	14'667'992	13'453'511	20%	-1'214'481
11 - GRAND CONSEIL						
5 Dépenses d'investissement	2'513'000	975'823	750'000	471'309	19%	-278'691
<i>Investissements Nets</i>	2'513'000	975'823	750'000	471'309	19%	-278'691
12 - COUR DES COMPTES						
5 Dépenses d'investissement	200'000	51'673	62'400	2'934	1%	-59'466
<i>Investissements Nets</i>	200'000	51'673	62'400	2'934	1%	-59'466
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 01 Chancellerie d'Etat						
1012632 Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) CR 0104 Archives d'Etat de Genève 5 Dépenses d'investissement	920'000					
CR: 04 Institutions et numérique						
1011472 Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	67'000	69'071				
1012543 AIGLE - Refonte du système d'information CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	6'335'000	1'915'124	1'715'000	1'366'096	22%	-348'904
1012632 Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	230'000					
1013062 Refonte du système d'information et de communication des droits politiques CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	12'500'000		1'225'000	1'012'241	8%	-212'759
CR: 05 Territoire						
1011472 Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	18'276'000	17'367'897	900'000	495'582	3%	-404'418
1011943 Archives d'Etat dans le bâtiment de l'arsenal - études CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	4'204'000	4'198'901				
1012632 Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	61'100'000 28'300'000	27'939'891 15'062'234	15'000'000 3'232'008	14'298'649 3'232'008	23% 11%	-701'351

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% crédit	Variation C-B 2023
CR: 11 Grand Conseil						
1011472 Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville CR 1101 Grand Conseil 5 Dépenses d'investissement	1'013'000	754'027				
CREDITS DE RENOUELEMENT - 2						
CR: 01 Chancellerie d'Etat						
2012448 Crédit de renouvellement 2020-2024 - PRE CR 0101 Chancellerie d'Etat 5 Dépenses d'investissement	600'000	244'471	150'000	58'184	10%	-91'816
CR: 02 Finances et ressources humaines et affaires extérieures						
2012449 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF CR 0221 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	50'000	7'011	10'000	66'639	133%	56'639
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	10'848'288	4'865'480	2'700'725	1'497'825	14%	-1'202'900
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	13'314'000	2'911'984	2'000'000	1'891'288	14%	-108'712
CR: 11 Grand Conseil						
2012456 Crédit de renouvellement 2020-2024 - GC CR 1101 Grand Conseil 5 Dépenses d'investissement	1'500'000	221'796	750'000	471'309	31%	-278'691
CR: 12 Cour des comptes						
2012457 Crédit de renouvellement 2020-2024 - CdC CR 1201 Cour des comptes 5 Dépenses d'investissement	200'000	51'673	62'400	2'934	1%	-59'466

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% crédit	Variation C-B 2023
B - ETATS-MAJORS ET PRESTATIONS TRANSVERSALES						
5 Dépenses d'investissement	1'606'731'411	162'344'468	80'007'495	73'476'486	5%	-6'531'009
6 Recettes d'investissement	38'000'000	9'289'750	2'500'000	5'431'388	14%	2'931'388
<i>Investissements Nets</i>	1'568'731'411	153'054'718	77'507'495	68'045'098	4%	-9'462'397
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	1'338'526'000	31'503'744	23'226'000	25'344'110	2%	2'118'110
6 Recettes d'investissement	38'000'000	9'289'750	2'500'000	4'754'843	13%	2'254'843
<i>Investissements Nets</i>	1'300'526'000	22'213'994	20'726'000	20'589'267	2%	-136'733
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	268'205'411	130'840'724	56'781'495	48'132'376	18%	-8'649'119
<i>Investissements Nets</i>	268'205'411	130'840'724	56'781'495	48'132'376	18%	-8'649'119
02 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES EXTERIEURES						
5 Dépenses d'investissement	12'240'000	406'728	1'886'000	223'870	2%	-1'662'130
<i>Investissements Nets</i>	12'240'000	406'728	1'886'000	223'870	2%	-1'662'130
03 - INSTRUCTION PUBLIQUE, FORMATION ET JEUNESSE						
5 Dépenses d'investissement	43'800	20'297	8'760	19'939	46%	11'179
<i>Investissements Nets</i>	43'800	20'297	8'760	19'939	46%	11'179
04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE						
5 Dépenses d'investissement	199'735'311	97'378'114	46'899'105	41'107'236	21%	-5'791'869
6 Recettes d'investissement				15'253		15'253
<i>Investissements Nets</i>	199'735'311	97'378'114	46'899'105	41'091'983	21%	-5'807'122
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	1'394'277'300	64'421'838	30'447'190	32'030'798	2%	1'583'608
6 Recettes d'investissement	38'000'000	9'289'750	2'500'000	5'416'135	14%	2'916'135
<i>Investissements Nets</i>	1'356'277'300	55'132'088	27'947'190	26'614'663	2%	-1'332'527
06 - SANTE ET MOBILITES						
5 Dépenses d'investissement	200'000	69'694	692'650	44'685	22%	-647'965
<i>Investissements Nets</i>	200'000	69'694	692'650	44'685	22%	-647'965
07 - ECONOMIE ET EMPLOI						
5 Dépenses d'investissement	75'000	9'795	22'000	25'143	34%	3'143
<i>Investissements Nets</i>	75'000	9'795	22'000	25'143	34%	3'143
08 - COHESION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement	160'000	38'002	51'790	24'815	16%	-26'975
<i>Investissements Nets</i>	160'000	38'002	51'790	24'815	16%	-26'975
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 02 Finances, ressources humaines et affaires extérieures						
1013224 Remplacement des véhicules légers de l'Etat par des véhicules électriques						
CR 0221 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	11'790'000		1'766'000			-1'766'000
CR: 04 Institutions et numérique						
1000000 Cession d'actifs ¹						
CR 0404 Corps de police						
6 Recettes d'investissement				15'253		15'253
1012978 Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	8'200'000		5'006'000	1'031'274	13%	-3'974'726
CR: 05 Territoire						
1000000 Cession d'actifs ²						
CR 0504 OCBA						
6 Recettes d'investissement				661'292		661'292
1011975 Efficience énergétique						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	35'000'000	21'319'203	3'900'000	8'471'691	24%	4'571'691
6 Recettes d'investissement	18'000'000	9'289'750	2'500'000	4'754'843	26%	2'254'843

¹ Projet technique permettant de répondre aux dispositions des normes IPSAS pour lesquelles les cessions d'actifs doivent figurer dans les comptes sous forme de recettes d'investissement à hauteur de la valeur nette comptable des actifs aliénés.

² Projet technique permettant de répondre aux dispositions des normes IPSAS pour lesquelles les cessions de terrains et de bâtiments doivent figurer dans les comptes sous forme de recettes d'investissement à hauteur de la valeur nette comptable des actifs aliénés. Le cumul historique n'est pas reporté en raison de la variabilité des projets. Pour simplifier la présentation des comptes, toutes les cessions de terrains et de bâtiments sont, par convention, centralisées sur l'office cantonal des bâtiments.

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% crédit	Variation C-B 2023
1012243 Acquisitions de terrains et bâtiments CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	30'000'000	4'564'282	2'080'000	7'374'099	25%	5'294'099
1012552 Travaux de rénovation des bâtiments de l'Etat de Genève (transition écologique) - étape 1 CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	250'000'000	5'620'259	10'000'000	8'009'002	3%	-1'990'998
1012978 Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	1'166'000			71'529	6%	71'529
1013210 Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	1'000'000'000 20'000'000			370'068	0%	370'068
1013224 Remplacement des véhicules légers de l'Etat par des véhicules électriques CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	2'370'000		474'000	16'447	1%	-457'553
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 02 Finances et ressources humaines et affaires extérieures						
2012449 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF CR 0221 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	450'000	406'728	120'000	223'870	50%	103'870
CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse						
2012450 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DIP CR 0311 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	43'800	20'297	8'760	19'939	46%	11'179
CR: 04 Institutions et numérique						
2012451 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES CR 0401 Présidence, secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	233'000	31'866	45'000	11'214	5%	-33'786
2012453 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI CR 0401 Présidence, secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	1'200'000	852'435	870'760	341'973	28%	-528'787
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	190'102'311	96'493'813	40'977'345	39'722'775	21%	-1'254'570
CR: 05 Territoire						
2012452 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	365'000	154'736	77'600	144'366	40%	66'766
2012453 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	2'200'000	85'949	415'590	896'776	41%	481'186
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	73'176'300	32'677'409	13'500'000	6'676'820	9%	-6'823'180
CR: 06 Santé et mobilités						
2012453 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI CR 0601 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	200'000	69'694	692'650	44'685	22%	-647'965
CR: 07 Economie et emploi						
2012454 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DDE CR 0750 Présidence - DEE 5 Dépenses d'investissement	75'000	9'795	22'000	25'143	34%	3'143
CR: 08 Cohésion sociale						
2012455 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS CR 0801 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	160'000	38'002	51'790	24'815	16%	-26'975

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% crédit	Variation C-B 2023
C - COHESION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	60'820'537 60'820'537	25'895'944 25'895'944	11'416'195 11'416'195	8'943'143 8'943'143	15% 15%	-2'473'052 -2'473'052
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	34'161'450 34'161'450	14'310'138 14'310'138	5'108'000 5'108'000	4'955'938 4'955'938	15% 15%	-152'062 -152'062
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	26'659'087 26'659'087	11'585'806 11'585'806	6'308'195 6'308'195	3'987'205 3'987'205	15% 15%	-2'320'990 -2'320'990
04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	20'596'477 20'596'477	7'363'329 7'363'329	2'912'253 2'912'253	2'141'566 2'141'566	10% 10%	-770'687 -770'687
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	10'400'970 10'400'970	6'038'435 6'038'435	1'850'000 1'850'000	1'388'653 1'388'653	13% 13%	-461'347 -461'347
08 - COHESION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	29'823'090 29'823'090	12'494'180 12'494'180	6'653'942 6'653'942	5'412'924 5'412'924	18% 18%	-1'241'018 -1'241'018
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1012386 SIC Social 2019-2023 CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	10'538'000	7'158'454	1'230'000	2'097'450	20%	867'450
1013352 Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	6'253'000		600'000			-600'000
CR: 05 Territoire						
1012079 Subventions d'investissement aux EPI CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	7'789'760	5'349'396	1'150'000	1'216'848	16%	66'848
CR: 08 Cohésion sociale						
1012079 Subventions d'investissement aux EPI CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	1'380'690	1'451'391				
1012641 HG - Evolution SIC 2020-2023 CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	3'700'000	251'150	1'300'000	1'224'723	33%	-75'277
1013079 HG - Transformation numérique des services CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	4'500'000	99'747	828'000	416'917	9%	-411'083
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	3'805'477	204'875	1'082'253	44'116	1%	-1'038'137
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	2'611'210	689'039	700'000	171'805	7%	-528'195
CR: 08 Cohésion sociale						
2012455 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS CR 0801 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	11'442'400	5'651'626	2'625'353	1'996'450	17%	-628'903
2012463 Crédit de renouvellement 2020-2024 - HG CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	8'800'000	5'040'266	1'900'589	1'774'834	20%	-125'755

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% crédit	Variation C-B 2023
D - CULTURE, SPORT ET LOISIRS						
5 Dépenses d'investissement	98'209'290	81'267'667	8'638'593	7'618'539	8%	-1'020'054
6 Recettes d'investissement		1'184				
<i>Investissements Nets</i>	98'209'290	81'266'483	8'638'593	7'618'539	8%	-1'020'054
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	78'722'117	66'793'122	1'000'000	710'469	1%	-289'531
<i>Investissements Nets</i>	78'722'117	66'793'122	1'000'000	710'469	1%	-289'531
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	19'487'173	14'474'545	7'638'593	6'908'070	35%	-730'523
6 Recettes d'investissement		1'184				
<i>Investissements Nets</i>	19'487'173	14'473'361	7'638'593	6'908'070	35%	-730'523
04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE						
5 Dépenses d'investissement	535'983	388'623	144'715	129'998	24%	-14'717
<i>Investissements Nets</i>	535'983	388'623	144'715	129'998	24%	-14'717
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	91'231'102	76'829'985	7'500'000	6'516'940	7%	-983'060
6 Recettes d'investissement		1'184				
<i>Investissements Nets</i>	91'231'102	76'828'801	7'500'000	6'516'940	7%	-983'060
08 - COHESION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement						
<i>Investissements Nets</i>	6'442'205	4'049'059	993'878	971'601	15%	-22'277
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 05 Territoire						
1010533 Parc et plage aux Eaux-Vives et agrandissement du port CR 0524 Office cantonal de l'eau						
5 Dépenses d'investissement	67'022'117	66'547'021		133'895	0%	133'895
1013007 Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - étude CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	11'700'000	246'101	1'000'000	576'574	5%	-423'426
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 – OCSIN CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	535'983	388'623	144'715	129'998	24%	-14'717
CR : 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 – OCBA CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	12'508'985	10'036'863	6'500'000	5'806'471	46%	-693'529
6 Recettes d'investissement		1'184				
CR: 08 Cohésion sociale						
2012455 Crédit de renouvellement 2020-2024 – DCS CR 0801 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	6'442'205	4'049'059	993'878	971'601	15%	-22'277

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% crédit	Variation C-B 2023
E - ENVIRONNEMENT ET ENERGIE						
5 Dépenses d'investissement	685'929'653	50'026'053	46'429'945	15'507'153	2%	-30'922'792
6 Recettes d'investissement	5'637'340	4'317'430	1'100'000	1'424'456	25%	324'456
<i>Investissements Nets</i>	680'292'313	45'708'623	45'329'945	14'082'697	2%	-31'247'248
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	637'912'960	23'754'625	36'809'000	5'028'229	1%	-31'780'771
6 Recettes d'investissement	4'137'340	3'180'832	800'000	442'884	11%	-357'116
<i>Investissements Nets</i>	633'775'620	20'573'793	36'009'000	4'585'345	1%	-31'423'655
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	48'016'693	26'271'428	9'620'945	10'478'924	22%	857'979
6 Recettes d'investissement	1'500'000	1'136'598	300'000	981'572	65%	681'572
<i>Investissements Nets</i>	46'516'693	25'134'830	9'320'945	9'497'352	20%	176'407
04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE						
5 Dépenses d'investissement	5'015'098	3'716'959	420'945	1'601'549	32%	1'180'604
<i>Investissements Nets</i>	5'015'098	3'716'959	420'945	1'601'549	32%	1'180'604
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	680'914'555	46'309'094	46'009'000	13'905'604	2%	-32'103'396
6 Recettes d'investissement	5'637'340	4'317'430	1'100'000	1'424'456	25%	324'456
<i>Investissements Nets</i>	675'277'215	41'991'664	44'909'000	12'481'148	2%	-32'427'852
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1012371 Refonte du SI OCEN CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	3'107'000	3'010'735		61'974	2%	61'974
CR: 05 Territoire						
1008269 Etude nouvelle décharge bioactive CR 0523 Office cantonal de l'environnement						
5 Dépenses d'investissement	780'000	505'948		14'740	2%	14'740
1010850 Infrastructures agricoles durables CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	15'700'000	12'990'096				
6 Recettes d'investissement		168'000				
1011790 Ouvrages de protection contre les dangers naturels CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	4'800'000	873'669	600'000	195'196	4%	-404'804
6 Recettes d'investissement	1'469'340	1'187'055				
1012195 Axe stratégique réseaux - façade sud aéroport CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	16'014'960	2'197'188	4'509'000			-4'509'000
1012671 Renaturation de l'Aire étape 4 - Certoux CR 0524 Office cantonal de l'eau						
5 Dépenses d'investissement	5'335'000	3'676'378	1'400'000	898'940	17%	-501'060
6 Recettes d'investissement	2'668'000	1'825'777	800'000	442'884	17%	-357'116
1012936 Développement d'un plan hydrogène cantonal - subvention CR 0523 Office cantonal de l'environnement						
5 Dépenses d'investissement	10'000'000		2'000'000			-2'000'000
1012968 Zone portuaire et de loisirs du Vengeron CR 0524 Office cantonal de l'eau						
5 Dépenses d'investissement	55'503'000	500'611	7'500'000			-7'500'000
1013167 Renaturation Aire et Drize du secteur PAV (étape 1 - Etoile/Boissonnas et études d'ensembles) CR 0524 Office cantonal de l'eau						
5 Dépenses d'investissement	61'443'000		7'700'000	3'326'807	5%	-4'373'193
1013222 Subvention pour l'assainissement énergétique CR 0520 Office cantonal de l'énergie (OCEN)						
5 Dépenses d'investissement	200'000'000		10'000'000			-10'000'000
1013223 Infrastructures agricoles durables 2023-2033 CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	40'000'000		1'000'000	530'572	1%	-469'428
1921009 Plan d'actions Biodiversité 2020-2030 CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	20'260'000		1'000'000			-1'000'000
1921038 Etude d'une nouvelle décharge bioactive II CR 0523 Office cantonal de l'environnement						
5 Dépenses d'investissement	970'000		100'000			-100'000

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2022</i>	<i>Budget 2023</i>	<i>Comptes 2023</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation C-B 2023</i>
1921055 Transition écologique : Plantation d'arbres en milieu contraint CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement	204'000'000		1'000'000			-1'000'000
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'908'098	706'224	420'945	1'539'575	81%	1'118'630
CR: 05 Territoire						
2012452 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	45'557'360	25'470'835	9'100'000	8'852'182	19%	-247'818
6 Recettes d'investissement	1'500'000	1'136'598	300'000	981'572	65%	681'572
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	551'235	94'369	100'000	87'167	16%	-12'833

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% crédit	Variation C-B 2023
F - FORMATION						
5 Dépenses d'investissement	1'447'916'896	783'466'733	157'488'710	124'937'627	9%	-32'551'083
6 Recettes d'investissement	113'471'681	71'628'638	2'698'884	276'000	0%	-2'422'884
<i>Investissements Nets</i>	1'334'445'215	711'838'095	154'789'826	124'661'627	9%	-30'128'199
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	1'086'857'100	552'995'796	85'951'128	66'981'635	6%	-18'969'493
6 Recettes d'investissement	111'471'681	71'499'003	2'198'884	276'000	0%	-1'922'884
<i>Investissements Nets</i>	975'385'419	481'496'793	83'752'244	66'705'635	7%	-17'046'609
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	361'059'796	230'470'937	71'537'582	57'955'992	16%	-13'581'590
6 Recettes d'investissement	2'000'000	129'635	500'000			-500'000
<i>Investissements Nets</i>	359'059'796	230'341'302	71'037'582	57'955'992	16%	-13'081'590
03 - INSTRUCTION PUBLIQUE, FORMATION ET JEUNESSE						
5 Dépenses d'investissement	217'770'200	109'178'766	35'581'307	32'677'560	15%	-2'903'747
6 Recettes d'investissement	185'000	185'000				
<i>Investissements Nets</i>	217'585'200	108'993'766	35'581'307	32'677'560	15%	-2'903'747
04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE						
5 Dépenses d'investissement	56'228'296	8'029'752	12'032'058	5'072'202	9%	-6'959'856
<i>Investissements Nets</i>	56'228'296	8'029'752	12'032'058	5'072'202	9%	-6'959'856
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	1'173'789'160	666'258'215	109'875'345	87'155'632	7%	-22'719'713
6 Recettes d'investissement	113'286'681	71'443'638	2'698'884	276'000	0%	-2'422'884
<i>Investissements Nets</i>	1'060'502'479	594'814'577	107'176'461	86'879'632	8%	-20'296'829
06 - SANTE ET MOBILITES						
5 Dépenses d'investissement	129'240			32'233	25%	32'233
<i>Investissements Nets</i>	129'240			32'233	25%	32'233
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse						
1009995 UNI - CMU 5ème étape CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	15'596'000	13'741'543	68'589	40'844	0%	-27'745
1010822 UNI - CMU 6ème étape CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	15'333'000	10'817'689	327'004	196'325	1%	-130'679
1010875 Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	2'184'000	1'717'242	38'132	33'869	2%	-4'263
1011865 Equipement de l'école de commerce de Frontenex CR 0323 Enseignement secondaire II 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	2'461'000 185'000	1'849'063 185'000				
1011973 Rénovation du CO Budé CR 0320 Enseignement Obligatoire 5 Dépenses d'investissement	863'000	702'271				
1012146 UNI - Service de la recherche CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	15'546'000	10'648'260	2'357'175	2'172'361	14%	-184'814
1012149 Rénovation d'Uni Bastions CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	4'212'000	214'969	175'383	89'727	2%	-85'656
1012741 Futur CO sis à Balexert CR 0320 Enseignement Obligatoire 5 Dépenses d'investissement	3'260'000					
1012743 Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements CR 0323 Enseignement secondaire II 5 Dépenses d'investissement	3'407'000	9'438	900'000	1'264'977	37%	364'977
1012767 UNI - SI pour les étudiants CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	12'000'000	2'005'318	3'500'000	2'425'791	20%	-1'074'209
1012977 Stratégie numérique de la HES-SO Genève CR 0325 Haute école spécialisée de Genève 5 Dépenses d'investissement	5'470'000	355'367	1'430'000	707'202	13%	-722'798

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% crédit	Variation C-B 2023
1013011 Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP CR 0313 Services partagés et logistiques 5 Dépenses d'investissement	2'696'000		684'600	946	0%	-683'654
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements CR 0323 Enseignement secondaire II 5 Dépenses d'investissement	733'000		600'000			-600'000
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements CR 0325 Haute école spécialisée de Genève 5 Dépenses d'investissement	5'674'000					
1013170 CO - 7 extensions de 12 classes - Constructions et équipements CR 0322 Cycle d'orientation 5 Dépenses d'investissement	1'330'000					
CR: 04 Institutions et numérique						
1011264 Ecole de commerce de Frontenex CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	315'684	274'184				
1011865 Equipement de l'école de commerce de Frontenex CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'314'000	897'406				
1011973 Rénovation du CO Budé CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	107'000	103'110				
1012080 Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation (SIC EF) CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	30'919'000	1'018'960	5'000'000	1'020'427	3%	-3'979'573
1012149 Rénovation d'Uni Bastions CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	64'800	16'816	10'000			-10'000
1012741 Futur CO sis à Balexert CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'089'000					
1012743 Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	725'000	297'914	334'100	144'000	20%	-190'100
1013010 Connectivité dans les écoles secondaires I et II CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	3'179'400		1'579'700	445'758	14%	-1'133'942
1013011 Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	6'242'000		2'021'100	929'629	15%	-1'091'471
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	190'000		50'000			-50'000
1013170 CO - 7 extensions de 12 classes - Constructions et équipements CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	130'000					
CR: 05 Territoire						
1009995 UNI - CMU 5ème étape CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	196'487'000 45'600'000	177'915'932 38'630'905	4'000'000	2'938'976	1%	-1'061'024
1010822 UNI - CMU 6ème étape CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	133'604'000 21'500'625	118'951'591 23'694'000	5'400'000	1'824'762	1%	-3'575'238
1010875 Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	29'700'000 7'000'000	28'805'218 4'550'000	50'000 1'238'539	106'741	0%	56'741 -1'238'539
1011264 Ecole de commerce de Frontenex CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	81'806'316 8'954'058	74'406'368 491'000				

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% crédit	Variation C-B 2023
1011944 Reconstruction du CO Renard - étude CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	5'494'800	5'149'522		12'242	0%	12'242
1011973 Rénovation du CO Budé CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	23'730'000	24'043'135				
1012042 Rénovation et surélévation du collège Rousseau - étude CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	4'207'200	4'154'858		19'386	0%	19'386
1012078 Construction de la Haute école de santé - étude CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	4'134'700	4'180'134				
1012149 Rénovation d'Uni Bastions CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	88'225'200 10'000'000	29'110'294 3'797'000	16'556'869 960'345	9'226'525 276'000	10% 3%	-7'330'344 -684'345
1012184 Ecole ES II à Meyrin - étude (Ecole Noëlla Rouget) CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	6'901'000	5'937'255	820'886	609'752	9%	-211'134
1012242 HEAD - nouveau campus - travaux CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	14'000'000	11'358'797	1'602'590	2'641'203	19%	1'038'613
1012538 Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	15'693'760 2'175'998	3'726'441 151'098	4'500'000	3'752'811	24%	-747'189
1012741 Futur CO sis à Balexert CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	90'511'000 4'056'000	964'058		521'489	1%	521'489
1012743 Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	61'818'000	15'286'698	18'000'000	22'086'896	36%	4'086'896
1012988 ES II Confignon - étude CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	8'265'000	110'570	800'000	590'433	7%	-209'567
1013010 Connectivité dans les écoles secondaires I et II CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	6'015'000		2'845'000	1'019'653	17%	-1'825'347
1013060 ETM - subvention à l'enseignement artistique de base CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	7'000'000	4'000'000		3'000'000	43%	3'000'000
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	89'724'000 12'000'000	225'375	7'000'000	8'443'389	9%	1'443'389
1013170 CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	64'040'000		5'000'000	351'618	1%	-4'648'382
1013190 UNI - Centre des sciences physiques et mathématiques - études CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	17'600'000		300'000	292'953	2%	-7'047
1013234 Extension Lullier HEPIA et CFPne - études CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	2'730'000			38'717	1%	38'717
CR: 06 Santé et mobilités						
1012538 Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	129'240			32'233	25%	32'233
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse						
2012450 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DIP CR 0311 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	41'685'200	20'378'532	8'157'345	8'923'803	21%	766'458
2012461 Crédit de renouvellement 2020-2024 - HES CR 0325 Haute école spécialisée de Genève 5 Dépenses d'investissement	15'370'000	8'355'695	3'343'079	2'487'846	16%	-855'233

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% crédit	Variation C-B 2023
2012462 Crédit de renouvellement 2020-2024 – UNI CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement CR: 04 Institutions et numérique	69'950'000	38'383'379	14'000'000	14'333'869	20%	333'869
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 – OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement CR: 05 Territoire	11'952'412	5'421'362	3'037'158	2'532'388	21%	-504'770
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 – OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	222'102'184 2'000'000	157'931'969 129'635	43'000'000 500'000	29'678'086	13%	-13'321'914 -500'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% crédit	Variation C-B 2023
G - AMENAGEMENT ET LOGEMENT						
5 Dépenses d'investissement	109'940'414	237'492'617	45'560'432	28'738'858	26%	-16'821'574
6 Recettes d'investissement	7'261'553	16'894'401	275'000	278'776	4%	3'776
<i>Investissements Nets</i>	102'678'861	220'598'216	45'285'432	28'460'082	28%	-16'825'350
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	75'578'286	122'175'179	26'161'000	8'702'903	12%	-17'458'097
6 Recettes d'investissement		252'825				
<i>Investissements Nets</i>	75'578'286	121'922'354	26'161'000	8'702'903	12%	-17'458'097
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	12'248'461	5'745'472	2'399'432	2'974'639	24%	575'207
6 Recettes d'investissement	1'373'240	603'764	275'000	278'776	20%	3'776
<i>Investissements Nets</i>	10'875'221	5'141'708	2'124'432	2'695'863	25%	571'431
DOTATIONS - 3						
5 Dépenses d'investissement		89'414'495	17'000'000	17'049'896		49'896
6 Recettes d'investissement		12'718'588				
<i>Investissements Nets</i>		76'695'907	17'000'000	17'049'896		49'896
PRETS FERROVIAIRES - 4						
5 Dépenses d'investissement	22'113'667	20'157'471		11'420	0%	11'420
6 Recettes d'investissement	5'888'313	3'319'224				
<i>Investissements Nets</i>	16'225'354	16'838'247		11'420	0%	11'420
04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE						
5 Dépenses d'investissement	29'133'956	10'496'180	4'140'432	2'830'575	10%	-1'309'857
<i>Investissements Nets</i>	29'133'956	10'496'180	4'140'432	2'830'575	10%	-1'309'857
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	80'806'458	226'996'437	41'420'000	25'908'283	32%	-15'511'717
6 Recettes d'investissement	7'261'553	16'894'401	275'000	278'776	4%	3'776
<i>Investissements Nets</i>	73'544'905	210'102'036	41'145'000	25'629'507	35%	-15'515'493
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1012145 Refonte du SIC des autorisations de construire CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	7'780'000	7'422'203		286'393	4%	286'393
1013140 Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027 CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	4'325'000		865'000	572'060	13%	-292'940
1013169 Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	11'980'000		2'096'000	159'237	1%	-1'936'763
CR: 05 Territoire						
1010460 Constructions de logements d'utilité publique - LUP II CR 0506 OCLPF						
5 Dépenses d'investissement		83'750'918	18'000'000	2'000'000		-16'000'000
6 Recettes d'investissement		252'825				
1010673 Relogement des forains et gens du voyage CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	12'777'000	12'247'488		23'489	0%	23'489
1011679 Aménagement autour des interfaces CEVA CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	8'395'196	6'254'572				
1011941 Contribution du canton au fonds de développement urbain CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	20'000'000	12'499'998	2'500'000	2'500'000	13%	
1012703 Site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine - subvention CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	4'600'000		500'000	2'900'000	63%	2'400'000
1013074 Projet Cool City - CO de Sécheron CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	5'721'090		2'200'000	261'724	5%	-1'938'276

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% crédit	Variation C-B 2023
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	5'048'956	3'073'977	1'179'432	1'812'885	36%	633'453
CR: 05 Territoire						
2012452 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	6'218'640 1'373'240	2'652'539 603'764	1'200'000 275'000	1'142'292 278'776	18% 20%	-57'708 3'776
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	980'865	18'956	20'000	19'462	2%	-538
DOTATIONS - 3						
CR: 05 Territoire						
3010460 Construction de logements d'utilité publique - LUP II CR 0506 OCLPF 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement		89'414'495 12'718'588	17'000'000	17'049'896		49'896
PRETS FERROVIAIRES - 4						
CR: 05 Territoire						
4011679 Aménagement autour des interfaces CEVA (prêts) CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	658'470 658'470	960'101 591'964		11'420	2%	11'420
4011679 Aménagement autour des interfaces CEVA (prêts) CR 0515 Office de l'Urbanisme 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	21'455'197 5'229'843	19'197'370 2'727'260				

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% crédit	Variation C-B 2023
H - SECURITE ET POPULATION						
5 Dépenses d'investissement	349'720'221	216'726'875	25'011'689	29'781'362	9%	4'769'673
6 Recettes d'investissement	57'117'000	21'942'894	500'000	5'610'361	10%	5'110'361
<i>Investissements Nets</i>	292'603'221	194'783'981	24'511'689	24'171'001	8%	-340'688
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	275'428'430	169'398'130	11'344'464	11'995'550	4%	651'086
6 Recettes d'investissement	54'617'000	20'672'900		5'540'361	10%	5'540'361
<i>Investissements Nets</i>	220'811'430	148'725'230	11'344'464	6'455'189	3%	-4'889'275
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	74'291'791	47'328'745	13'667'225	17'785'812	24%	4'118'587
6 Recettes d'investissement	2'500'000	1'269'994	500'000	70'000	3%	-430'000
<i>Investissements Nets</i>	71'791'791	46'058'751	13'167'225	17'715'812	25%	4'548'587
04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE						
5 Dépenses d'investissement	96'144'155	43'894'006	13'521'177	13'605'165	14%	83'988
6 Recettes d'investissement	2'880'000	726'000	500'000	70'000	2%	-430'000
<i>Investissements Nets</i>	93'264'155	43'168'006	13'021'177	13'535'165	15%	513'988
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	252'571'066	172'832'869	11'490'512	16'176'197	6%	4'685'685
6 Recettes d'investissement	54'237'000	21'216'894		5'540'361	10%	5'540'361
<i>Investissements Nets</i>	198'334'066	151'615'975	11'490'512	10'635'836	5%	-854'676
06 - SANTE ET MOBILITES						
5 Dépenses d'investissement	1'005'000					
<i>Investissements Nets</i>	1'005'000					
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1011272 Brenaz +100 (extension de 100 places) CR 0405 Office cantonal de la détention 5 Dépenses d'investissement	2'352'520	1'961'268				
1011272 Brenaz +100 (extension de 100 places) CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	302'380	230'696				
1011580 Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction CR 0414 Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires 5 Dépenses d'investissement	1'985'000	713'370	787'599	41'970	2%	-745'629
1011580 Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	148'000	125'559				
1011702 Système d'information du service des contraventions CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'200'000	1'190'110				
1011788 Lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'200'000	997'632	210'000	36'962	3%	-173'038
1011945 Optimisation des prestations de l'OCPM CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	2'330'000	2'329'203 25'000				
1012040 Adaptation des équipements de la police à l'évolution du risque sécuritaire CR 0404 Corps de police 5 Dépenses d'investissement	5'573'000	5'576'311				
1012084 Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements CR 0414 Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires 5 Dépenses d'investissement	852'525	2'094	256'000	157'442	18%	-98'558
1012084 Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	82'815	106'840				
1012085 Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville CR 0414 Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires 5 Dépenses d'investissement	1'880'000	351'866	815'353	577'708	31%	-237'645

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2022</i>	<i>Budget 2023</i>	<i>Comptes 2023</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation C-B 2023</i>
1012085 Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	183'849	185'916				
1012147 Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police CR 0404 Corps de police 5 Dépenses d'investissement		21'329				
1012147 Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	4'540'000 380'000	3'799'798	420'000	282'135	6%	-137'865
1012240 Modernisation des équipements de contrôle automatique du trafic de la police cantonale CR 0404 Corps de police 5 Dépenses d'investissement	2'435'145	2'427'116				
1012240 Modernisation des équipements de contrôle automatique du trafic de la police cantonale CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'306'055	862'912				
1012633 Centre cantonal de biométrie CR 0402 Office cantonal de la population et des migrations 5 Dépenses d'investissement	342'586	200'070	100'000	42'717	12%	-57'283
1012633 Centre cantonal de biométrie CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'372'414	655'685	410'000	731'703	53%	321'703
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement CR 0405 Office cantonal de la détention 5 Dépenses d'investissement	2'304'000					
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'777'000			12'915	1%	12'915
1013155 Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos) CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	3'500'000		600'000	969'653	28%	369'653
1013226 Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE) CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	8'180'000		700'000	72'254	1%	-627'746
1921047 Evolution du système de gestion des amendes d'ordre et des contraventions CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	2'950'000		515'000			-515'000
CR: 05 Territoire						
1011272 Brenaz +100 (extension de 100 places) CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	67'299'100 32'000'000	64'214'498 20'647'900		553'741	1%	553'741
1011578 Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - études CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	2'905'000	2'904'270				
1011580 Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	18'736'000	18'653'118				
1011942 Bâtiment PI, SARA 50, CCPD - étude CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	3'853'230	3'997'653				
1012084 Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	40'032'060 12'700'000	34'655'033	5'030'512	6'771'659 3'198'299	17% 25%	1'741'147 3'198'299
1012085 Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	22'886'751 9'300'000	22'762'798		275'024 2'342'062	1% 25%	275'024 2'342'062

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% crédit	Variation C-B 2023
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	71'914'000 237'000	472'985	1'500'000	1'469'667	2%	-30'333
CR: 06 Santé et mobilités						
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	1'005'000					
CREDITS DE RENOUELEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012451 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES CR 0401 Présidence, secrétariat général 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	42'765'000 2'500'000	16'373'008 701'000	7'464'000 500'000	8'094'051 70'000	19% 3%	630'051 -430'000
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	6'581'866	5'783'223	1'243'225	2'585'655	39%	1'342'430
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	24'944'925	25'172'514 568'994	4'960'000	7'106'316	28%	2'146'316

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% crédit	Variation C-B 2023
I - IMPOTS ET FINANCES						
5 Dépenses d'investissement	29'040'000	12'071'349	7'708'000	6'093'472	21%	-1'614'528
<i>Investissements Nets</i>	29'040'000	12'071'349	7'708'000	6'093'472	21%	-1'614'528
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	27'440'000	10'557'000	7'353'000	5'512'444	20%	-1'840'556
<i>Investissements Nets</i>	27'440'000	10'557'000	7'353'000	5'512'444	20%	-1'840'556
CREDITS DE RENOUELEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	1'600'000	1'514'349	355'000	581'028	36%	226'028
<i>Investissements Nets</i>	1'600'000	1'514'349	355'000	581'028	36%	226'028
02 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES EXTERIEURES						
5 Dépenses d'investissement	1'600'000	292'847	345'000	581'028	36%	236'028
<i>Investissements Nets</i>	1'600'000	292'847	345'000	581'028	36%	236'028
04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE						
5 Dépenses d'investissement	27'440'000	11'778'502	7'363'000	5'512'444	20%	-1'850'556
<i>Investissements Nets</i>	27'440'000	11'778'502	7'363'000	5'512'444	20%	-1'850'556
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1012412 AFC - Référentiel de valeurs immobilières CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'725'000	1'701'786				
1012623 AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024 CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	12'600'000	6'872'007	2'800'000	3'180'156	25%	380'156
1012946 Evolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS) CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	5'555'000	1'983'207	2'443'000	2'006'426	36%	-436'574
1013067 Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	7'560'000		2'110'000	325'862	4%	-1'784'138
CREDITS DE RENOUELEMENT - 2						
CR: 02 Finances, ressources humaines et affaires extérieures						
2012449 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF CR 0221 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	1'600'000	292'847	345'000	581'028	36%	236'028
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement		1'221'502	10'000			-10'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% crédit	Variation C-B 2023
J - JUSTICE						
5 Dépenses d'investissement	86'349'226	20'701'648	10'233'308	7'824'442	9%	-2'408'866
6 Recettes d'investissement		145				
<i>Investissements Nets</i>	86'349'226	20'701'503	10'233'308	7'824'442	9%	-2'408'866
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	25'542'000		2'500'000	1'078'307	4%	-1'421'693
<i>Investissements Nets</i>	25'542'000		2'500'000	1'078'307	4%	-1'421'693
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	60'807'226	20'701'648	7'733'308	6'746'135	11%	-987'173
6 Recettes d'investissement		145				
<i>Investissements Nets</i>	60'807'226	20'701'503	7'733'308	6'746'135	11%	-987'173
04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE						
5 Dépenses d'investissement	4'146'000			119'565	3%	119'565
<i>Investissements Nets</i>	4'146'000			119'565	3%	119'565
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	46'625'226	13'843'522	3'000'000	2'955'919	6%	-44'081
6 Recettes d'investissement		145				
<i>Investissements Nets</i>	46'625'226	13'843'377	3'000'000	2'955'919	6%	-44'081
14 - POUVOIR JUDICIAIRE						
5 Dépenses d'investissement	35'578'000	6'858'126	7'233'308	4'748'958	13%	-2'484'350
<i>Investissements Nets</i>	35'578'000	6'858'126	7'233'308	4'748'958	13%	-2'484'350
CREPDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR : 04 Institutions et numérique						
1013202 Justitia 4.0						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	4'146'000			119'565	3%	119'565
CR : 05 Territoire						
1013202 Justitia 4.0						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	2'818'000			34'148	1%	34'148
CR: 14 Pouvoir judiciaire						
1013202 Justitia 4.0						
CR 1401 Administration du Pouvoir judiciaire						
5 Dépenses d'investissement	18'578'000		2'500'000	924'594	5%	-1'575'406
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR : 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	43'807'226	13'843'522	3'000'000	2'921'771	7%	-78'229
6 Recettes d'investissement		145				
CR: 14 Pouvoir judiciaire						
2012470 Crédit de renouvellement 2020-2024 - PJ						
CR 1401 Administration du Pouvoir judiciaire						
5 Dépenses d'investissement	17'000'000	6'858'126	4'733'308	3'824'364	22%	-908'944

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% crédit	Variation C-B 2023
K - SANTE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	728'071'746 728'071'746	448'395'005 448'395'005	89'490'181 89'490'181	71'708'031 71'708'031	10% 10%	-17'782'150 -17'782'150
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	485'089'000 485'089'000	333'965'487 333'965'487	23'099'636 23'099'636	14'140'153 14'140'153	3% 3%	-8'959'483 -8'959'483
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	242'982'746 242'982'746	114'429'518 114'429'518	66'390'545 66'390'545	57'567'878 57'567'878	24% 24%	-8'822'667 -8'822'667
04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	12'720'061 12'720'061	1'315'333 1'315'333	1'470'739 1'470'739	1'405'755 1'405'755	11% 11%	-64'984 -64'984
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	363'920'149 363'920'149	292'657'481 292'657'481	10'675'694 10'675'694	7'669'888 7'669'888	2% 2%	-3'005'806 -3'005'806
06 - SANTE ET MOBILITES						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	351'431'536 351'431'536	154'422'191 154'422'191	77'343'748 77'343'748	62'632'388 62'632'388	18% 18%	-14'711'360 -14'711'360
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1013004 Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale) CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	10'887'000		985'000	826'989	8%	-158'011
CR: 05 Territoire						
1010667 HUG - maternité - 3ème étape (phase 3.3) CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	66'676'000	62'952'647				
1010703 BDL2 - construction CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	227'334'269	220'491'276		49'863	0%	49'863
1012370 HUG - Rénovation des pavillons (3A) de l'Hôpital de Loëx - étude CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	3'100'000	1'291'283		798'874	26%	798'874
1012724 HUG - Subvention rénovation et agrandissement des blocs opératoires - phase 2 CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	20'000'000	4'100'250	7'155'694	5'324'645	27%	-1'831'049
1012980 HUG - Maternité 4ème étape CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	45'985'195	726'170	3'500'000	1'143'091	2%	-2'356'909
CR: 06 Santé et mobilités						
1010667 HUG - maternité - 3ème étape (phase 3.3) CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	7'050'000	6'357'612				
1010703 BDL2 - construction CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	26'352'731	21'513'736				
1011957 Crédits d'ouvrage 2016-2019 - HUG CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	28'500'000	9'186'105	2'800'000	641'496	2%	-2'158'504
1012039 Equipement IEPA (IMAD) CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	4'620'000	670'709	500'000	19'174	0%	-480'826
1012295 Informatique IMAD 2018-2021 - subvention CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	3'956'000	1'577'899	1'643'942	1'272'437	32%	-371'505
1012529 HUG - Solution d'archive neutre (VNA - Vendor Neutral Archive) CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	7'500'000	3'743'205	1'800'000	1'398'428	19%	-401'572

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% crédit	Variation C-B 2023
1012855 HUG - Dossier Patient Informatisé (soins intensifs et anesthésie) CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	10'656'000	1'354'595	2'188'000	2'235'957	21%	47'957
1012980 HUG - Maternité 4ème étape CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	6'014'805					
1013004 Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale) CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	7'557'000		1'527'000	429'199	6%	-1'097'801
1013379 HUG - Externalisation du DataCenter informatique «OPERA» CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	8'900'000		1'000'000			-1'000'000
CREDITS DE RENOUELEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'833'061	1'315'333	485'739	578'766	32%	93'027
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	824'685	3'095'855	20'000	353'415	43%	333'415
CR: 06 Infrastructures						
2012451 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES CR 0601 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	2'500'000	961'024	545'000	952'345	38%	407'345
2012464 Crédit de renouvellement 2020-2024 - HUG ¹ CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	228'825'000	105'637'055	63'139'806	52'678'382	23%	-10'461'424
2012465 Crédit de renouvellement 2020-2024 - IMAD CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	9'000'000	3'420'251	2'200'000	3'004'970	33%	804'970

¹ Au budget 2023, le budget présenté sous le projet "2013171 HUG - Crédit de renouvellement supplémentaire 2020-2024 - équipements lourds" s'élevait à 11'700'000 francs. Suite à l'adoption et entrée en vigueur de la loi 13171, le 04/09/2023, ouvrant un crédit supplémentaire de 21'600'000 francs, le crédit total et le budget 2023 de la loi 12464 ont été ajustés pour intégrer la tranche budgétaire du projet 2013171.

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% crédit	Variation C-B 2023
L - ECONOMIE ET EMPLOI						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	81'126'617 81'126'617	3'440'058 3'440'058	5'153'246 5'153'246	1'044'755 1'044'755	1% 1%	-4'108'491 -4'108'491
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	68'658'200 68'658'200	1'994'602 1'994'602	2'100'000 2'100'000	103'302 103'302	0% 0%	-1'996'698 -1'996'698
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	12'468'417 12'468'417	1'445'456 1'445'456	3'053'246 3'053'246	941'453 941'453	8% 8%	-2'111'793 -2'111'793
04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	12'606'037 12'606'037	3'209'773 3'209'773	2'559'646 2'559'646	626'180 626'180	5% 5%	-1'933'466 -1'933'466
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	1'198'080 1'198'080	53'382 53'382	100'000 100'000	37'939 37'939	3% 3%	-62'061 -62'061
07 - ECONOMIE ET EMPLOI						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	67'322'500 67'322'500	176'903 176'903	2'493'600 2'493'600	380'636 380'636	1% 1%	-2'112'964 -2'112'964
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1010484 Réalisation du système d'information du commerce CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	2'658'200	1'994'602		103'302	4%	103'302
CR: 07 Economie et emploi						
1013221 Subventions en faveur des entreprises pour le remplacement et la mutualisation d'équipements de production CR 0730 Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation 5 Dépenses d'investissement	66'000'000		2'100'000			-2'100'000
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	9'947'837	1'215'171	2'559'646	522'878	5%	-2'036'768
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	1'198'080	53'382	100'000	37'939	3%	-62'061
CR: 07 Economie et emploi						
2012451 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES CR 0750 Présidence - DEE 5 Dépenses d'investissement	497'500	164'062	118'600	51'649	10%	-66'951
2012454 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DDE CR 0750 Présidence - DEE 5 Dépenses d'investissement	825'000	12'841	275'000	328'987	40%	53'987

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% crédit	Variation C-B 2023
M - MOBILITE						
5 Dépenses d'investissement	4'037'315'338	1'609'691'065	192'560'820	139'589'331	3%	-52'971'489
6 Recettes d'investissement	306'291'000	114'179'927	24'400'000	10'293'849	3%	-14'106'151
<i>Investissements Nets</i>	3'731'024'338	1'495'511'138	168'160'820	129'295'482	3%	-38'865'338
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	3'317'914'322	763'908'784	155'044'703	109'887'735	3%	-45'156'968
6 Recettes d'investissement	295'291'000	107'387'894	22'200'000	7'996'752	3%	-14'203'248
<i>Investissements Nets</i>	3'022'623'322	656'520'890	132'844'703	101'890'983	3%	-30'953'720
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	191'028'016	118'524'910	34'516'117	28'785'131	15%	-5'730'986
6 Recettes d'investissement	11'000'000	6'792'033	2'200'000	2'297'097	21%	97'097
<i>Investissements Nets</i>	180'028'016	111'732'877	32'316'117	26'488'034	15%	-5'828'083
PRETS FERROVIAIRES - 4						
5 Dépenses d'investissement	528'373'000	727'257'371	3'000'000	916'465	0%	-2'083'535
<i>Investissements Nets</i>	528'373'000	727'257'371	3'000'000	916'465	0%	-2'083'535
04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE						
5 Dépenses d'investissement	3'987'711	1'968'255	924'817	704'161	18%	-220'656
<i>Investissements Nets</i>	3'987'711	1'968'255	924'817	704'161	18%	-220'656
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	417'015'305	94'407'861	13'490'000	12'446'076	3%	-1'043'924
6 Recettes d'investissement	28'737'000	30'022'922	760'000	35'000	0%	-725'000
<i>Investissements Nets</i>	388'278'305	64'384'939	12'730'000	12'411'076	3%	-318'924
06 - SANTE ET MOBILITES						
5 Dépenses d'investissement	3'616'312'322	1'513'314'949	178'146'003	126'439'094	3%	-51'706'909
6 Recettes d'investissement	277'554'000	84'157'005	23'640'000	10'258'849	4%	-13'381'151
<i>Investissements Nets</i>	3'338'758'322	1'429'157'944	154'506'003	116'180'245	3%	-38'325'758
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1011868 Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR) CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement		185'654		38'411		38'411
CR: 05 Territoire						
1000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60) CR 0515 Office de l'Urbanisme 5 Dépenses d'investissement				2'800		2'800
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H170) CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	35'616'140	992'117		192'207	1%	192'207
6 Recettes d'investissement		43'650				
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H170) CR 0515 Office de l'Urbanisme 5 Dépenses d'investissement	68'438'860	66'137'470	5'500'000	4'140'953	6%	-1'359'047
6 Recettes d'investissement	16'087'000	27'462'272	460'000			-460'000
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H170) CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement	14'000'000	13'857'216	840'000	2'551'832	18%	1'711'832
6 Recettes d'investissement	2'090'000	944'000	300'000	35'000	2%	-265'000
1011679 Aménagement autour des interfaces CEVA CR 0515 Office de l'Urbanisme 5 Dépenses d'investissement	2'000'000			1'738'645	87%	1'738'645
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	103'960'000	232'593	3'300'000			-3'300'000
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0515 Office de l'Urbanisme 5 Dépenses d'investissement	24'820'000	3'323'013	1'550'000	1'600'817	6%	50'817
6 Recettes d'investissement	5'250'000					
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement	12'370'000	5'232'648	1'500'000	1'131'050	9%	-368'950
6 Recettes d'investissement		1'573'000				
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0505 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	39'720'000					
6 Recettes d'investissement	4'370'000					

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% crédit	Variation C-B 2023
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0515 Office de l'Urbanisme 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	11'010'000 560'000	796'309	400'000	93'576	1%	-306'424
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement	12'070'000	704'139	200'000	571'423	5%	371'423
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	75'570'000					
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0515 Office de l'Urbanisme 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	4'510'000 380'000		100'000	70'094	2%	-29'906
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement	8'950'000					
CR: 06 Santé et mobilités						
1000150 Construction lignes de transports publics (H 1 50) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	77'145'000	29'077'955	6'960'000	4'200'821	5%	-2'759'179
1000150 Construction lignes de transports publics (H 1 50) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	826'655'000 166'780'000	165'665'290 46'334'174	57'440'000 20'000'000	32'483'040 6'732'752	4% 4%	-24'956'960 -13'267'248
1000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	32'605'000	10'875'764	4'420'000	3'165'312	10%	-1'254'688
1000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	16'090'000	9'692'203	390'000	344'008	2%	-45'992
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H 170) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	2'990'000 140'000	302'710 75'000	200'000	29'000	21%	-200'000 29'000
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H 170) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	199'585'000 32'703'000	212'830'611 8'431'889	19'800'000	14'806'204	7%	-4'993'796
1008644 Mesures OPB CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	85'000'000 21'500'000	76'377'038 17'780'884	3'600'000 650'000	1'605'733 400'000	2% 2%	-1'994'267 -250'000
1008757 Etude pour la route des Nations et pour l'adaptation de la jonction de Ferney CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	5'488'000	5'376'764		-20'685	0%	-20'685
1010789 Etude de variantes pour la liaison cyclable Avanchets - route de Meyrin CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	550'000	444'510				
1011679 Aménagement autour des interfaces CEVA CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	4'184'198	3'796'267		14'674	0%	14'674
1011679 Aménagement autour des interfaces CEVA CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	4'346'540	364'990	500'000	2'693	0%	-497'307
1011691 Requalification de la route Suisse à Versoix CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	24'800'000 2'792'000	23'618'648 3'183'025				
1011692 MIMRCA - Mesures d'infrastructures autour du maillon routier des Communaux d'Ambilly CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	23'450'000	19'153'685		54'005	0%	54'005
1011758 Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	16'299'000 3'499'000	6'722'894 1'267'000	4'000'000	301'867	2%	-3'698'133

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% crédit	Variation C-B 2023
1011791 Mobilités douces (amélioration des déplacements piétons et vélos) - H1 80 CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	165'000	53'090				
1011791 Mobilités douces (amélioration des déplacements piétons et vélos) - H1 80 CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	7'835'000	2'376'031	2'184'703	1'142'771	15%	-1'041'932
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	23'540'000 2'470'000	2'297'951	600'000	1'523'300	6%	923'300
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	105'920'000 13'970'000	11'200'790 293'000	4'400'000 790'000	4'546'992 800'000	4% 6%	146'992 10'000
1011868 Aménagements routier et centrale régionale de trafic (PARR) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	50'000'000	41'690'002	6'320'000	3'295'743	7%	-3'024'257
1011912 Extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	20'280'000					
1011912 Extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	405'000'000		3'720'000	1'366'012	0%	-2'353'988
1012164 Etudes d'avant-projet pour la Traversée du Lac CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	6'300'000	2'211'814	500'000	169'839	3%	-330'161
1012231 Rénovation du bateau le "Rhône" (CGN) - subvention CR 0601 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	4'190'000	4'190'000				
1012484 Jonction autoroutière de Vernier Canada et barreau routier Montfleury CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	97'077'584	1'321'290	1'280'000	318'902	0%	-961'098
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	26'930'000	300'470	200'000	350'536	1%	150'536
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	155'331'000 8'250'000	3'709'669	900'000	1'529'522	1%	629'522
1012554 Infrastructures TP en lien avec modification H1 50 CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	53'000'000	257'372	2'000'000	222'024	0%	-1'777'976
1012759 Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023 CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	1'600'000	400'665	340'000	634'158	40%	294'158
1012759 Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023 CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	19'393'000	39'518	3'000'000	148'099	1%	-2'851'901
1012814 Requalification multimodale de la moyenne ceinture (Pont de Lancy) – études CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	5'800'000	99'634	2'500'000	610'040	11%	-1'889'960
1013059 Electrification de la flotte de véhicules des TPG CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	350'000'000	38'000'000	10'000'000	24'121'882	7%	14'121'882
1013061 Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal - études CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	13'850'000		5'500'000	229'320	2%	-5'270'680
1013061 Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal - études CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	6'300'000					
1013176 Étude pour la diamétrale ferroviaire régionale nord-sud CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	30'000'000		500'000			-500'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% crédit	Variation C-B 2023
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	91'400'000 3'620'000		350'000	199'363	0%	-150'637
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	86'780'000 10'830'000		50'000	364'237	0%	314'237
1013192 Etudes pour développement du réseau de transports collectifs à l'horizon 2030 CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	25'000'000			25'515	0%	25'515
CREDITS DE RENOUELEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	3'987'711	1'782'601	924'817	665'750	17%	-259'067
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	3'980'305	3'132'356	100'000	352'679	9%	252'679
CR: 06 Santé et mobilités						
2012453 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI CR 0601 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	16'660'000	9'710'996	3'491'300	p	22%	182'884
2012458 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCGC CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	166'400'000 11'000'000	103'898'957 6'792'033	30'000'000 2'200'000	24'092'518 2'297'097	14% 21%	-5'907'482 97'097
PRETS FERROVIAIRES - 4						
CR: 06 Santé et mobilités						
4000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H1 60) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	1'568'000	15'670'470				
4010444 Liaison CEVA CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	478'970'000	663'134'714	3'000'000	916'465	0%	-2'083'535

4

Vue d'ensemble des prêts du patrimoine administratif

Vue d'ensemble des prêts du patrimoine administratif

Les prêts du patrimoine administratif sont octroyés à des tiers en leur qualité de délégataire d'une tâche publique ou en vue de promouvoir une politique publique.

Selon les normes comptables des collectivités publiques suisses, les prêts du patrimoine administratif sont inscrits au patrimoine administratif et figurent dans le compte d'investissement. L'octroi d'un prêt est enregistré en dépense d'investissement, et le remboursement en recette d'investissement.

Ce chapitre comprend :

- Les prêts du patrimoine administratif octroyés par l'Etat découlant de lois d'investissement votées, à l'exception des prêts conditionnellement remboursables (financement du CEVA) et des prêts octroyés dans le cadre de la loi 11679 (aménagement autour des interfaces CEVA). Ces derniers sont présentés dans les investissements par politique publique.
- Les prêts découlant de lois de portée générale (prêts en faveur des étudiants et apprentis, de l'économie, de l'agriculture, de l'environnement, de l'énergie et du logement). Ces prêts sont remboursables et accordés à un nombre indéterminé de personnes lorsque celles-ci remplissent les conditions ou les critères fixés dans les lois ou règlements. Les montants totaux ne sont pas connus à l'avance.

Durant l'exercice 2023, les dépenses liées à cette catégorie de prêts s'élèvent à 6 millions (34 millions en 2022) et les recettes à 11 millions (8 millions en 2022). Le montant net s'élève à -5 millions, en dessous du budget 2023 (14 millions, soit un écart de 19 millions).

Pour l'exercice 2023, les prêts du patrimoine administratif se décomposent de la manière suivante :

Projet <i>En millions de francs</i>	Politique publique	Dépenses	Recettes	Net
Prêt à la FIPOI pour ONUG et OMS	A	1,0	1,0	0,0
Prêt à la FIPOI pour UIT	A	0,6	0,0	0,6
Prêts aux étudiants	C	3,3	0,6	2,7
Prêts investissement et désendettement	E	0,4	0,8	-0,4
Prêts énergie	E	0,0	0,6	-0,6
Remboursement de prêt à l'Ecole Internationale de Genève	F	0,0	0,1	-0,1
Prêts aux coopératives d'habitation	G	0,7	2,0	-1,3
Prêts hypothécaires HLM-HBM	G	0,0	0,2	-0,2
Prêts FAE	L	0,0	5,6	-5,6
Total		6,0	10,9	-4,9

La différence avec le budget s'explique par un retard sur le projet de démolition et reconstruction du bâtiment de l'Union internationale des télécommunications (-6 millions), par les prêts aux coopératives d'habitation (-4 millions) ou des prêts d'études moindres (-2 millions).

A ceci, s'ajoutent le remboursement d'un projet d'une coopérative prévu en 2022 et été versé en 2023 (+2 millions) ainsi que des remboursements de la part d'entreprises (+4 millions).

5

**Prêts du patrimoine
administratif par
politique publique**

A - Autorités et gouvernance

Prêts

4011864 - Prêt à la FIPOI pour ONUG et OMS

CR 0250 - Direction
des affaires
internationales

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	89'600'000	88'309'769	1'290'231	960'578	1%	-329'653
Recettes	89'600'000	1'934'000	967'000	967'000	1%	

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11864, votée le 03/06/2016, ouvrant trois crédits d'investissement d'un montant total de 89'600'000 francs pour des prêts en faveur de la Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI) destinés au financement de projets de construction et rénovation de bâtiments de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Objectifs annuels 2023

En se basant sur les prévisions établies par la FIPOI, l'Etat sera sollicité en 2023 pour la rénovation du bâtiment de l'ONU et en fonction de l'évolution des travaux, à raison de 1,3 million.

En outre, selon la convention de prêt, l'ONUG et l'OMS rembourseront un montant total de 0,97 million en 2024.

Ecart avec objectifs annuels 2023

La tranche versée par l'Etat pour la rénovation du bâtiment de l'ONU a été inférieure aux prévisions en raison de problèmes d'approvisionnement causant un retard dans l'avancement des travaux.

Les remboursements liés à la construction des bâtiments de l'ONU et de l'OMS ont été encaissés comme prévu.

4012750 - Prêt à la FIPOI pour UIT

CR 0250 - Direction
des affaires
internationales

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	42'400'000	2'295'601	6'274'436	630'785	1%	-5'643'651
Recettes	42'400'000	0	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12750, votée le 29/01/2021, ouvrant un crédit de 42'400'000 francs pour un prêt en faveur de la FIPOI destiné à la démolition et à la reconstruction du bâtiment du siège de l'Union internationale des télécommunications à Genève.

Objectifs annuels 2023

Selon le degré d'avancement des travaux de démolition et reconstruction du bâtiment de l'UIT, il est prévu que l'Etat verse un montant de 6,27 millions en 2023.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Le projet de démolition et reconstruction du bâtiment de l'UIT a connu un retard important en 2023. La raison principale est un dépassement significatif du coût global estimé, ce qui a nécessité une révision du projet et une suspension des travaux.

C - Cohésion sociale

Prêts

4800002 - Prêts aux étudiants

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	0	0	5'425'565	3'276'653		-2'148'912
Recettes	0	0	583'710	556'462		-27'248

Résumé de la loi et but du crédit

Les prêts aux étudiants du service des bourses et prêts d'études (SBPE) sont régis par la Loi sur les bourses et prêts d'études (C 1 20) et son règlement d'application. Ils définissent les conditions d'octroi d'aides financières aux étudiants.

Les personnes en formation inscrites en maîtrise ainsi qu'en deuxièmes formations initiales ou bachelors sont financées par des prêts.

Prêts en cours au 31/12/2023 : 10'266'935 francs.

Objectifs annuels 2023

Octroyer des prêts d'études aux étudiants qui remplissent les conditions fixées par les lois et règlements en vigueur en la matière, et encaisser les remboursements des prêts octroyés aux bénéficiaires.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Malgré une diminution du budget 2023, les prêts d'études accordés par le SBPE pour l'année scolaire 2023/2024 se sont avérés moins importants que prévu.

E - Environnement et énergie

Prêts

4800010 - Prêts énergie

CR 0520 - Office cantonal de l'énergie (OCEN)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	0	0	300'000	47'000		-253'000
Recettes	0	0	385'763	648'051		262'288

Résumé de la loi et but du crédit

Fonds disposant d'une dotation de 20'000'000 francs qui octroie des prêts avec ou sans intérêts ou des garanties d'emprunts (loi L 2 40). Ces prestations sont complémentaires aux contributions fédérales et aux bonus conjoncturels. Elles sont accordées aux personnes physiques et morales susceptibles de contribuer au développement des énergies renouvelables ainsi que des économies d'énergie.

Prêts en cours au 31/12/2023 : aux entités : 3'651'952 francs, aux personnes physiques : 250'612 francs (solde du fonds : 11 millions de francs).

Objectifs annuels 2023

Poursuivre le soutien aux projets d'infrastructures énergétiques (cautionnement de risques) et aux créations d'entreprises innovantes et/ou efficaces en matière énergétique.

Le budget des recettes correspond à la planification des remboursements du capital des prêts.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Un seul dossier de 47'000 francs a été financé en 2023 qui porte sur une installation solaire photovoltaïque couplée à une batterie. 6 autres dossiers ont été déposés et sont en cours d'examen. Certains bénéficiaires ont réglé le remboursement de leur prêt en 2023 au lieu de 2022, expliquant ainsi l'écart des recettes avec le budget.

4800011 - Prêts investissement et désendettement

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	0	0	1'000'000	407'241		-592'759
Recettes	0	0	750'000	797'788		47'788

Résumé de la loi et but du crédit

Accorder des prêts sans intérêt dans le but de maintenir une agriculture dynamique de proximité. Ce soutien, en complément des mesures fédérales, est régi sur le plan cantonal par la loi sur la promotion de l'agriculture (M 2 05) et son règlement d'application (M 2 05.01).

Il vise à encourager l'installation de jeunes agriculteurs et agricultrices, les constructions rurales, l'achat de machines, la diversification de l'activité et la réduction de l'endettement.

Prêts en cours au 31/12/2023 : 3'031'316 francs

Objectifs annuels 2023

Verser les prêts et les crédits relais d'urgence aux exploitants conformément aux dossiers approuvés par la commission des améliorations structurelles.

Encaisser les recettes relatives aux amortissements des crédits versés au cours des années précédentes.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Les projets réalisés durant cet exercice par les exploitants agricoles se sont avérés inférieurs aux prévisions.

Le remboursement des dettes a été effectué par les emprunteurs.

E - Environnement et énergie

4800012 - Aides aux exploitations paysannes - AEP

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	0	0	100'000	0		-100'000
Recettes	0	0	20'000	11'478		-8'522

Résumé de la loi et but du crédit

Accorder des prêts sans intérêt aux exploitants agricoles dans le but de remédier ou de parer à des difficultés financières qui ne leur sont pas imputables ou qui résultent d'un changement des conditions-cadres économiques, en application de la loi sur la promotion de l'agriculture (M 2 05) et de son règlement d'application (M 2 05.01).

Ce soutien découle des mesures fédérales en faveur de l'agriculture. La Confédération octroie, sous la même forme, une aide d'un montant équivalent à celui consenti par le canton.

Prêts en cours au 31/12/2023 : 15'334 francs.

Objectifs annuels 2023

Verser la part cantonale des prêts d'aides aux exploitations paysannes conformément aux dossiers approuvés par la commission des améliorations structurelles.

Encaisser les recettes relatives aux amortissements des crédits versés au cours des années précédentes.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Aucune demande de prêt n'a été formulée au titre d'aide aux exploitations paysannes en 2023.

Le budget des recettes a été un peu trop optimiste.

F - Formation

Prêts

4800004 - Remboursement de prêt à l'Ecole Internationale de Genève

CR 0311 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses						
Recettes	0	0	100'000	100'000		

Résumé de la loi et but du crédit

Prêt de 10'000'000 francs accordé à la Fondation de l'Ecole internationale selon la convention établie le 3 janvier 1972. Ce prêt est accordé à des conditions de faveur en vue de faciliter l'édification des constructions scolaires nouvelles prévues au plan de développement de l'Ecole internationale de Genève.

Prêts en cours au 31/12/2023 : 5'100'000 francs.

Objectifs annuels 2023

Encaisser la tranche annuelle de remboursement du prêt accordé (selon le courrier du 21 avril 1989 de la direction des finances du DIP à l'École internationale).

Écarts avec objectifs annuels 2023

Remboursement 2023 du prêt accordé selon le dispositif prévu dans la convention.

G - Aménagement et logement

Prêts

4008427 - Prêts aux coopératives d'habitation

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	0	0	5'000'000	689'625		-4'310'375
Recettes	0	0	100'000	2'028'643		1'928'643

Résumé de la loi et but du crédit

Permettre aux coopératives d'habitation, en application de l'article 39D de la loi générale sur le logement et la protection des locataires (LGL), d'avoir les fonds propres suffisants afin de réaliser des projets de construction et, en application de l'article 39E, aux coopérateurs d'acquérir les parts sociales leur ouvrant l'accès à un logement coopératif.

Prêts en cours au 31/12/2023 : 5'792'671 francs.

Objectifs annuels 2023

Augmenter la construction de logements en coopérative d'habitation et permettre l'accession au logement coopératif.

Le montant des prêts de 5'000'000 francs doit permettre de soutenir la construction de près de 200 logements.

Les recettes correspondent aux remboursements des prêts octroyés par le passé. Le budget de 100 000 francs correspond aux remboursements des prêts faits aux coopérateurs.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Octroi de 9 nouveaux prêts aux coopérateurs (89'625 francs), ainsi que le versement de 2 tranches de prêts coopératives (600'000 francs).

Le remboursement d'un projet d'une coopérative était prévu en 2022. Ce dernier a finalement pris du retard et a été versé en 2023 (1'877'950 francs). A cela s'ajoute le remboursement des prêts coopérateurs (150'693 francs).

4800003 - Prêts hypothécaires HLM-HBM

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	0	0	0	0		
Recettes	0	0	165'664	186'664		21'000

Résumé de la loi et but du crédit

Assurer, en application de l'article 21 de la loi générale sur le logement et la protection des locataires, le financement de logements d'utilité publique au sens de la LGL par l'octroi de prêts hypothécaires en 2ème et 3ème rang.

Prêts en cours au 31/12/2023 : 6'520'320 francs.

Objectifs annuels 2023

Aucun nouveau prêt hypothécaire n'est prévu pour l'année 2023.

Les recettes correspondent aux remboursements des prêts hypothécaires octroyés par le passé.

Ecarts avec objectifs annuels 2023

Comme prévu, aucun nouveau prêt hypothécaire n'a été octroyé en 2023.

L'écart budgétaire des recettes correspond au remboursement annuel d'un prêt qui a été reçu en janvier 2023 au lieu de décembre 2022 (+21'000 francs).

L - Economie et emploi

Prêts

4800015 - Covid-19 prêts FONGIT

CR 0730 - Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	0	0	0	0		
Recettes	0	0	0	4'607		4'607

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12684, votée le 12/05/2020, mettant à disposition de la Fondation genevoise pour l'innovation technologique (FONGIT) une ligne de crédit de 3 millions de francs afin de permettre à cette dernière de répondre aux besoins de trésorerie des jeunes entreprises développant des innovations se trouvant en situation passagère de manque de liquidités en lien avec la crise sanitaire du coronavirus (COVID-19).

Prêts en cours au 31/12/2023 : 621'084 francs.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

Ecart avec objectifs annuels 2023

Pour l'année 2023, un remboursement de prêt à hauteur de 4'607 francs a été comptabilisé.

4800018 - Prêts FAE

CR 0760 - Fondation d'aide aux entreprises

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% Comptes 2023 / Crédit total	Ecart Comptes 2023 et Budget 2023 En CHF
Dépenses	0	0	0	0		
Recettes	0	0	2'000'000	5'594'910		3'594'910

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12663, votée le 11/03/2020, modifiant la loi sur l'aide aux entreprises (LAE) (I 1 37).

L'Etat met à disposition de la fondation une ligne de crédit de 50 millions de francs, que le Conseil d'Etat peut débloquer par tranches de 10 millions de francs, afin de permettre à la fondation de répondre aux besoins de trésorerie des entreprises se trouvant en situation passagère de manque de liquidités pour des raisons exceptionnelles liées notamment à des crises sanitaires ou d'autres événements entraînant une paralysie du système économique.

Les liquidités avancées par la fondation doivent être immédiatement remboursées si les problèmes de trésorerie de l'entreprise bénéficiaire prennent fin. A défaut, le prêt octroyé est remboursable sur une période maximale de 10 ans.

Prêts en cours au 31/12/2023 : 11'760'525 francs.

Objectifs annuels 2023

Le montant inscrit correspond aux remboursements des prêts COVID octroyés par le biais de la Fondation d'aide aux entreprises.

Ecart avec objectifs annuels 2023

En 2023, le montant total a diminué de 5'594'910 francs compte tenu principalement de remboursements de la part d'entreprises.

6

Récapitulations chiffrées des prêts du patrimoine administratif

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2022</i>	<i>Budget 2023</i>	<i>Comptes 2023</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation C-B 2023</i>
A - AUTORITES ET GOUVERNANCE						
5 Dépenses d'investissement	132'000'000	90'605'370	7'564'667	1'591'363	1%	-5'973'304
6 Recettes d'investissement	132'000'000	1'934'000	967'000	967'000	1%	0
<i>Investissements Nets</i>	0	88'671'370	6'597'667	624'363	0%	-5'973'304
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement	132'000'000	90'605'370	7'564'667	1'591'363	1%	-5'973'304
6 Recettes d'investissement	132'000'000	1'934'000	967'000	967'000	1%	0
<i>Investissements Nets</i>	0	88'671'370	6'597'667	624'363	0%	-5'973'304
02 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES EXTERIEURES						
5 Dépenses d'investissement	132'000'000	90'605'370	7'564'667	1'591'363	1%	-5'973'304
6 Recettes d'investissement	132'000'000	1'934'000	967'000	967'000	1%	0
<i>Investissements Nets</i>	0	88'671'370	6'597'667	624'363	0%	-5'973'304
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 02 Finances, ressources humaines et affaires extérieures						
4011864 Prêts à la FIPOI pour ONUG et OMS CR 0250 Direction des affaires internationales						
5 Dépenses d'investissement	89'600'000	88'309'769	1'290'231	960'578	1%	-329'653
6 Recettes d'investissement	89'600'000	1'934'000	967'000	967'000	1%	0
4012750 Prêt à la FIPOI pour UIT CR 0250 Direction des affaires internationales						
5 Dépenses d'investissement	42'400'000	2'295'601	6'274'436	630'785	1%	-5'643'651
6 Recettes d'investissement	42'400'000	0	0	0	0%	0

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Comptes 2023	% crédit	Variation C-B 2023
C - COHESION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement			5'425'565	3'276'653		-2'148'912
6 Recettes d'investissement			583'710	556'462		-27'248
<i>Investissements Nets</i>			4'841'855	2'720'191		-2'121'664
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement			5'425'565	3'276'653		-2'148'912
6 Recettes d'investissement			583'710	556'462		-27'248
<i>Investissements Nets</i>			4'841'855	2'720'191		-2'121'664
08 - COHESION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement			5'425'565	3'276'653		-2'148'912
6 Recettes d'investissement			583'710	556'462		-27'248
<i>Investissements Nets</i>			4'841'855	2'720'191		-2'121'664
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 08 Cohésion sociale						
4800002 Prêts aux étudiants						
CR 0802 Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)						
5 Dépenses d'investissement			5'425'565	3'276'653		-2'148'912
6 Recettes d'investissement			583'710	556'462		-27'248

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2022</i>	<i>Budget 2023</i>	<i>Comptes 2023</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation C-B 2023</i>
F - FORMATION						
6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			100'000 -100'000	100'000 -100'000		
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			100'000 -100'000	100'000 -100'000		
03 - INSTRUCTION PUBLIQUE, FORMATION ET JEUNESSE						
6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			100'000 -100'000	100'000 -100'000		
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse						
4800004 Remboursement de prêt à l'Ecole Internationale de Genève CR 0311 Secrétariat général 6 Recettes d'investissement			100'000	100'000		

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2022</i>	<i>Budget 2023</i>	<i>Comptes 2023</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation C-B 2023</i>
G - AMENAGEMENT ET LOGEMENT						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			5'000'000 265'664 4'734'336	689'625 2'215'307 -1'525'682		-4'310'375 1'949'643 -6'260'018
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			5'000'000 265'664 4'734'336	689'625 2'215'307 -1'525'682		-4'310'375 1'949'643 -6'260'018
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			5'000'000 265'664 4'734'336	689'625 2'215'307 -1'525'682		-4'310'375 1'949'643 -6'260'018
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 05 Territoire						
4008427 Prêts aux coopératives d'habitation CR 0506 Office cantonal du logement et de la planification foncière 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement			5'000'000 100'000	689'625 2'028'643		-4'310'375 1'928'643
4800003 Prêts hypothécaires HLM-HBM CR 0506 Office cantonal du logement et de la planification foncière 6 Recettes d'investissement			165'664	186'664		21'000

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2022</i>	<i>Budget 2023</i>	<i>Comptes 2023</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation C-B 2023</i>
L - ECONOMIE ET EMPLOI						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			2'000'000 -2'000'000	5'599'517 -5'599'517		3'599'517 -3'599'517
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			2'000'000 -2'000'000	5'599'517 -5'599'517		3'599'517 -3'599'517
07 - ECONOMIE ET EMPLOI						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			2'000'000 -2'000'000	5'599'517 -5'599'517		3'599'517 -3'599'517
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 07 Economie et emploi						
4800015 Covid-19 - prêts FONGIT CR 0730 Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation 6 Recettes d'investissement				4'607		4'607
4800018 Prêts FAE CR 0760 Fondation d'aide aux entreprises 6 Recettes d'investissement			2'000'000	5'594'910		3'594'910

Annexes

A1

**Récapitulation des
investissements par
politique publique**

Annexe 1 – Récapitulation des investissements par politique publique

Investissements hors prêts du patrimoine administratif								
Politique Publique	Crédit total (1)	C 2022	Cumul au 31/12/2022	B 2023	C 2023	% Crédit total	Ecart C 2023-B 2023	
A - Autorités et gouvernance	131'157'288	26'745'089	60'547'326	24'513'125	21'160'747	16.1%	-3'352'378	-13.7%
B - Etats-majors et prestations transversales	1'606'731'411	50'957'229	162'344'468	80'007'495	73'476'486	4.6%	-6'531'009	-8.2%
C - Cohésion sociale	60'820'537	6'895'190	25'895'944	11'416'195	8'943'143	14.7%	-2'473'052	-21.7%
D - Culture, sport et loisirs	98'209'290	7'878'265	81'267'667	8'638'593	7'618'539	7.8%	-1'020'054	-11.8%
E - Environnement et énergie	685'929'653	13'850'642	50'026'053	46'429'945	15'507'153	2.3%	-30'922'792	-66.6%
F - Formation	1'447'916'896	110'588'367	783'466'733	157'488'710	124'937'627	11.8%	-32'551'083	-20.7%
G - Aménagement et logement	109'940'414	20'741'626	237'492'617	45'560'432	28'738'858	26.1%	-16'821'574	-36.9%
H - Sécurité et population	349'720'221	33'669'031	216'726'875	25'011'689	29'781'362	8.5%	4'769'673	19.1%
I - Impôts et finances	29'040'000	4'602'087	12'071'349	7'708'000	6'093'472	21.0%	-1'614'528	-20.9%
J - Justice	86'349'226	6'626'071	20'701'648	10'233'308	7'824'442	9.1%	-2'408'866	-23.5%
K - Santé	728'071'746	55'542'778	448'395'005	89'490'181	71'708'031	9.8%	-17'782'150	-19.9%
L - Economie et emploi	81'126'617	883'573	3'440'058	5'153'246	1'044'755	1.3%	-4'108'491	-79.7%
M - Mobilité	4'037'315'338	197'841'765	1'609'691'065	192'560'820	139'589'331	3.5%	-52'971'489	-27.5%
Total Dépenses hors prêts du patrimoine administratif	9'452'328'637	536'821'713	3'712'066'808	704'211'739	536'423'946	5.7%	-167'787'793	-23.8%
A - Autorités et gouvernance	28'300'000	6'681'117	15'062'234	3'232'008	3'232'008	11.4%	-	0.0%
B - Etats-majors et prestations transversales	38'000'000	5'081'113	9'289'750	2'500'000	4'754'843	12.5%	2'254'843	90.2%
D - Culture, sport et loisirs	-	1'184	1'184	-	-	0.0%	-	0.0%
E - Environnement et énergie	5'637'340	2'862'375	4'317'430	1'100'000	1'424'456	25.3%	324'456	29.5%
F - Formation	113'471'681	1'327'733	71'628'638	2'698'884	276'000	0.2%	-2'422'884	-89.8%
G - Aménagement et logement	7'261'553	1'869'962	16'894'401	275'000	278'776	3.8%	3'776	1.4%
H - Sécurité et population	57'117'000	20'898'900	21'942'894	500'000	5'610'361	9.8%	5'110'361	1022.1%
J - Justice	-	-	145	-	-	0.0%	-	0.0%
M - Mobilité	306'291'000	28'630'480	114'179'927	24'400'000	10'293'849	3.4%	-14'106'151	-57.8%
Total Recettes hors prêts du patrimoine administratif	556'078'574	67'352'864	253'316'603	34'705'892	25'870'293	4.7%	-8'835'599	-25.5%
Total Net hors prêts du patrimoine administratif	8'896'250'063	469'468'849	3'458'750'205	669'505'847	510'553'653	5.7%	-158'952'194	-23.7%

(1) Le crédit total et le cumul au 31.12.2022 correspondent au crédit total voté et au cumul pour les lois présentées dans la section "Récapitulations chiffrées" du présent tome. Il ne représente pas l'entièreté des crédits d'investissements disponibles.

Cessions								
Politique Publique	Crédit total (1)	C 2022	Cumul au 31/12/2022	B 2023	C 2023	% Crédit total	Ecart C 2023-B 2023	
B - Etats-majors et prestations transversales	-	12'549'761	-	-	676'545	0.0%	676'545	0.0%
Total Cessions	-	12'549'761	-	-	676'545		676'545	0.0%
Total Net Cessions	-	-12'549'761	-	-	-676'545		-676'545	0.0%

Prêts du patrimoine administratif								
Politique Publique	Crédit total (1)	C 2022	Cumul au 31/12/2022	B 2023	C 2023	% Crédit total	Ecart C 2023-B 2023	
A - Autorités et gouvernance	132'000'000	29'592'848	90'605'370	7'564'667	1'591'363	1.2%	-5'973'304	-79.0%
C - Cohésion sociale	-	3'084'082	-	5'425'565	3'276'653	0.0%	-2'148'912	-39.6%
E - Environnement et énergie	-	500'147	-	1'400'000	454'241	0.0%	-945'759	-67.6%
G - Aménagement et logement	-	1'319'700	-	5'000'000	689'625	0.0%	-4'310'375	-86.2%
Total Dépenses hors prêts du patrimoine administratif	132'000'000	34'496'777	90'605'370	19'390'232	6'011'882	4.6%	-13'378'350	-69.0%
A - Autorités et gouvernance	132'000'000	967'000	1'934'000	967'000	967'000	0.7%	-	0.0%
C - Cohésion sociale	-	529'923	-	583'710	556'462	0.0%	-27'248	-4.7%
E - Environnement et énergie	-	1'205'355	-	1'155'763	1'457'317	0.0%	301'554	26.1%
F - Formation	-	100'000	-	100'000	100'000	0.0%	-	0.0%
G - Aménagement et logement	-	286'655	-	265'664	2'215'307	0.0%	1'949'643	733.9%
L - Economie et emploi	-	5'379'672	-	2'000'000	5'599'517			
Total Recettes hors prêts du patrimoine administratif	132'000'000	8'468'605	1'934'000	5'072'137	10'895'603	8.3%	5'823'466	114.8%
Total Net hors prêts du patrimoine administratif	-	26'028'172	88'671'370	14'318'095	-4'883'721	0.0%	-19'201'816	-134.1%

(2) Le crédit total correspond au crédit total voté pour les lois présentées dans la section "Récapitulations chiffrées des prêts du patrimoine administratif" du présent tome. Il ne représente pas l'entièreté des crédits disponibles.
Plus particulièrement, l'Etat a accordé des prêts sous la forme de lignes de crédit remboursable à Palexpo (loi 12857, montant maximum 50 millions) et à l'Aéroport international de Genève (loi 12876, montant maximum 200 millions) destinés à fournir les liquidités nécessaires au maintien et à la poursuite des activités de ces établissements dans le cadre de la crise sanitaire du coronavirus (COVID-19).

A2

**Tableau des
investissements
par loi et catégorie**

Annexe 2 - Tableau des investissements par loi et catégorie

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	C 2022	Cumul au 31/12/2022	B 2023	C 2023
Crédits d'ouvrage									
150	Construction lignes de transports publics (H 1 50)	Voté	M	Dépenses	903'800'000	40'229'077	194'743'245	64'400'000	36'683'861
150	Construction lignes de transports publics (H 1 50)	Voté	M	Recettes	166'780'000	17'404'517	46'334'174	20'000'000	6'732'752
160	Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60)	Voté	M	Dépenses	98'098'000	4'052'537	84'690'624	4'810'000	3'512'120
170	Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)	Voté	M	Dépenses	320'630'000	45'281'576	294'120'124	26'340'000	21'691'196
170	Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)	Voté	M	Recettes	51'020'000	6'672'427	36'956'811	760'000	64'000
8269	Etude d'une nouvelle décharge bioactive	Voté	E	Dépenses	780'000	0	505'948	0	14'740
8644	Mesures OPB	Voté	M	Dépenses	85'000'000	1'349'954	76'377'038	3'600'000	1'605'733
8644	Mesures OPB	Voté	M	Recettes	21'500'000	500'000	17'780'884	650'000	400'000
8757	Etude pour la route des Nations et pour l'adaptation de la jonction de Ferney	Voté	M	Dépenses	5'488'000	204'903	5'376'764	0	-20'685
9995	UNI - CMU 5ème étape	Voté	F	Dépenses	212'083'000	3'688'969	191'657'475	4'068'589	2'979'820
9995	UNI - CMU 5ème étape	Voté	F	Recettes	45'600'000	0	38'630'905	0	0
10444	Liaison CEVA	Voté	M	Dépenses	478'970'000	9'292'923	663'134'714	3'000'000	916'465
10460	Constructions de logements d'utilité publique - LUP II	Voté	G	Dépenses	0	14'011'604	173'165'413	35'000'000	19'049'896
10460	Constructions de logements d'utilité publique - LUP II	Voté	G	Recettes	0	762'825	12'971'413	0	0
10484	Réalisation du système d'information du commerce	Voté	L	Dépenses	2'658'200	344'680	1'994'602	0	103'302
10533	Parc et plage aux Eaux-Vives et agrandissement du port	Voté	D	Dépenses	67'022'117	838'915	66'547'021	0	133'895
10667	HUG - maternité - 3ème étape (phase 3.3)	Voté	K	Dépenses	73'726'000	40'512	69'310'259	0	0
10673	Relogement des forains et gens du voyage	Voté	G	Dépenses	12'777'000	396'929	12'247'488	0	23'489
10703	BDL2 - construction	Voté	K	Dépenses	253'687'000	162'762	242'005'012	0	49'863
10789	Etude de variantes pour la liaison cyclable Avanchets - route de Meyrin	Voté	M	Dépenses	550'000	57'311	444'510	0	0
10822	UNI - CMU - 6ème étape	Voté	F	Dépenses	148'937'000	3'539'421	129'769'280	5'727'004	2'021'087
10822	UNI - CMU - 6ème étape	Voté	F	Recettes	21'500'625	0	23'694'000	0	0
10850	Infrastructures agricoles durables	Voté	E	Dépenses	15'700'000	731'108	12'990'096	0	0
10850	Infrastructures agricoles durables	Voté	E	Recettes	0	0	168'000	0	0
10875	Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement	Voté	F	Dépenses	31'884'000	579'037	30'522'460	88'132	140'610
10875	Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement	Voté	F	Recettes	7'000'000	0	4'550'000	1'238'539	0
11264	Ecole de commerce de Frontenex	Voté	F	Dépenses	82'122'000	241'415	74'680'552	0	0
11264	Ecole de commerce de Frontenex	Voté	F	Recettes	8'954'058	0	491'000	0	0
11272	Brenaz +100 (extension de 100 places)	Voté	H	Dépenses	69'954'000	24'592	66'406'462	0	553'741
11272	Brenaz +100 (extension de 100 places)	Voté	H	Recettes	32'000'000	20'647'900	20'647'900	0	0
11472	Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville	Voté	A	Dépenses	19'356'000	3'012'526	18'190'995	900'000	495'582
11578	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - études	Voté	H	Dépenses	2'905'000	1'454	2'904'270	0	0
11580	Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction	Voté	H	Dépenses	20'869'000	329'299	19'492'047	787'599	41'970
11679	Aménagement autour des interfaces CEVA	Voté	Multi PP	Dépenses	41'039'601	141'454	30'573'300	500'000	1'767'432
11679	Aménagement autour des interfaces CEVA	Voté	Multi PP	Recettes	5'888'313	918'756	3'319'224	0	0
		Voté	G	Dépenses	30'508'863	26'550	26'412'043	0	11'420
		Voté	G	Recettes	5'888'313	918'756	3'319'224	0	0
		Voté	M	Dépenses	10'530'738	114'904	4'161'257	500'000	1'756'012
11691	Requalification de la route Suisse à Versoix	Voté	M	Dépenses	24'800'000	288'010	23'618'648	0	0
11691	Requalification de la route Suisse à Versoix	Voté	M	Recettes	2'792'000	783'425	3'183'025	0	0
11692	MIMRCA - Mesures d'infrastructures autour du maillon routier des Communaux d'Ambilly	Voté	M	Dépenses	23'450'000	392'499	19'153'685	0	54'005
11702	Système d'information du service des contraventions	Voté	H	Dépenses	1'200'000	22'466	1'190'110	0	0
11758	Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang	Voté	M	Dépenses	16'299'000	565'843	6'722'894	4'000'000	301'867
11758	Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang	Voté	M	Recettes	3'499'000	0	1'267'000	0	0
11788	Lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité	Voté	H	Dépenses	1'200'000	32'677	997'632	210'000	36'962
11790	Ouvrages de protection contre les dangers naturels	Voté	E	Dépenses	4'800'000	76'743	873'669	600'000	195'196
11790	Ouvrages de protection contre les dangers naturels	Voté	E	Recettes	1'469'340	0	1'187'055	0	0
11791	Mobilités douces (amélioration des déplacements piétons et vélos) - H1 80	Voté	M	Dépenses	8'000'000	1'613'823	2'429'121	2'184'703	1'142'771
11863	Projet d'agglomération de deuxième génération	Voté	M	Dépenses	270'610'000	8'963'409	22'286'995	11'350'000	8'802'159
11863	Projet d'agglomération de deuxième génération	Voté	M	Recettes	21'690'000	803'000	1'866'000	790'000	800'000
11865	Equipement de l'école de commerce de Frontenex	Voté	F	Dépenses	3'775'000	10'500	2'746'469	0	0
11865	Equipement de l'école de commerce de Frontenex	Voté	F	Recettes	185'000	0	185'000	0	0
11868	Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR)	Voté	M	Dépenses	50'000'000	5'777'062	41'875'656	6'320'000	3'334'154

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	C 2022	Cumul au 31/12/2022	B 2023	C 2023
11912	Extension de capacité du noeud ferroviaire de Genève	Voté	M	Dépenses	425'280'000	0	0	3'720'000	1'366'012
11941	Contribution du canton au fonds de développement urbain	Voté	G	Dépenses	20'000'000	2'500'000	12'499'998	2'500'000	2'500'000
11942	Bâtiment PI, SARA 50, CCPD - étude	Voté	H	Dépenses	3'853'230	232'105	3'997'653	0	0
11943	Archives d'Etat dans le bâtiment de l'arsenal - études	Voté	A	Dépenses	4'204'000	-5'670	4'198'901	0	0
11944	Reconstruction du CO Renard - étude	Voté	F	Dépenses	5'494'800	12'990	5'149'522	0	12'242
11945	Optimisation des prestations de l'OCPM	Voté	H	Dépenses	2'330'000	153'319	2'329'203	0	0
11945	Optimisation des prestations de l'OCPM	Voté	H	Recettes	0	0	25'000	0	0
11957	Crédits d'ouvrage 2016-2019 - HUG	Voté	K	Dépenses	28'500'000	1'858'680	9'186'105	2'800'000	641'496
11973	Rénovation du CO Budé	Voté	F	Dépenses	24'700'000	210'807	24'848'516	0	0
11975	Efficience énergétique	Voté	B	Dépenses	35'000'000	6'388'897	21'319'203	3'900'000	8'471'691
11975	Efficience énergétique	Voté	B	Recettes	18'000'000	5'081'113	9'289'750	2'500'000	4'754'843
12039	Equipement IEPA (IMAD)	Voté	K	Dépenses	4'620'000	112'813	670'709	500'000	19'174
12040	Adaptation des équipements de la police à l'évolution du risque sécuritaire	Voté	H	Dépenses	5'573'000	-13'552	5'576'311	0	0
12042	Rénovation et surélévation du collège Rousseau - étude	Voté	F	Dépenses	4'207'200	12'601	4'154'858	0	19'386
12078	Construction de la Haute école de santé - étude	Voté	F	Dépenses	4'134'700	41'437	4'180'134	0	0
12079	Subventions d'investissement aux EPI	Voté	C	Dépenses	9'170'450	1'022'838	6'800'787	1'150'000	1'216'848
12080	Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation (SIC EF)	Voté	F	Dépenses	30'919'000	347	1'018'960	5'000'000	1'020'427
12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	Voté	H	Dépenses	40'967'400	13'915'309	34'763'967	5'286'512	6'929'101
12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	Voté	H	Recettes	12'700'000	0	0	0	3'198'299
12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	Voté	H	Dépenses	24'950'600	435'225	23'300'580	815'353	852'732
12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	Voté	H	Recettes	9'300'000	0	0	0	2'342'062
12145	Refonte du SIC des autorisations de construire	Voté	G	Dépenses	7'780'000	1'406'643	7'422'203	0	286'393
12146	UNI - Service de la recherche	Voté	F	Dépenses	15'546'000	2'660'158	10'648'260	2'357'175	2'172'361
12147	Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police	Voté	H	Dépenses	4'540'000	960'246	3'821'127	420'000	282'135
12147	Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police	Voté	H	Recettes	380'000	0	0	0	0
12149	Rénovation d'Uni Bastions	Voté	F	Dépenses	92'502'000	9'416'394	29'342'079	16'742'252	9'316'252
12149	Rénovation d'Uni Bastions	Voté	F	Recettes	10'000'000	1'047'000	3'797'000	960'345	276'000
12164	Etudes d'avant-projet pour la Traversée du Lac	Voté	M	Dépenses	6'300'000	299'192	2'211'814	500'000	169'839
12184	Ecole ES II à Meyrin - étude (Ecole Noëlla Rouget)	Voté	F	Dépenses	6'901'000	1'857'140	5'937'255	820'886	609'752
12195	Axe stratégique réseaux - façade sud aéroport	Voté	E	Dépenses	16'014'960	505'904	2'197'188	4'509'000	0
12231	Rénovation du bateau le «Rhône» (CGN) - subvention	Voté	M	Dépenses	4'190'000	562'500	4'190'000	0	0
12240	Modernisation des équipements de contrôle automatique du trafic de la police cantonale	Voté	H	Dépenses	3'741'200	141'202	3'290'028	0	0
12242	HEAD - nouveau campus - travaux	Voté	F	Dépenses	14'000'000	961'387	11'358'797	1'602'590	2'641'203
12243	Acquisitions de terrains et bâtiments	Voté	B	Dépenses	30'000'000	1'123'343	4'564'282	2'080'000	7'374'099
12295	Informatique IMAD 2018-2021 - subvention	Voté	K	Dépenses	3'956'000	457'120	1'577'899	1'643'942	1'272'437
12370	HUG - Rénovation des pavillons (3A) de l'Hôpital de Loëx - étude	Voté	K	Dépenses	3'100'000	351'390	1'291'283	0	798'874
12371	Refonte du SI OCEN	Voté	E	Dépenses	3'107'000	367'080	3'010'735	0	61'974
12386	SIC Social 2019-2023	Voté	C	Dépenses	10'538'000	1'566'053	7'158'454	1'230'000	2'097'450
12412	AFC - Référentiel de valeurs immobilières	Voté	I	Dépenses	1'725'000	414'620	1'701'786	0	0
12484	Jonction autoroutière de Vernier Canada et barreau routier Montfleury	Voté	M	Dépenses	97'077'584	225'456	1'321'290	1'280'000	318'902
12529	HUG - Solution d'archive neutre (VNA - Vendor Neutral Archive)	Voté	K	Dépenses	7'500'000	1'601'701	3'743'205	1'800'000	1'398'428
12538	Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études	Voté	F	Dépenses	15'823'000	2'777'412	3'726'441	4'500'000	3'785'044
12538	Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études	Voté	F	Recettes	2'175'998	151'098	151'098	0	0
12543	AIGLE - Refonte du système d'information	Voté	A	Dépenses	6'335'000	1'537'865	1'915'124	1'715'000	1'366'096
12551	Projet d'agglomération de troisième génération	Voté	M	Dépenses	245'061'000	2'181'534	5'510'587	1'700'000	2'545'057
12551	Projet d'agglomération de troisième génération	Voté	M	Recettes	13'180'000	0	0	0	0
12552	Travaux de rénovation des bâtiments de l'Etat de Genève (transition écologique) - étape 1	Voté	B	Dépenses	250'000'000	3'419'437	5'620'259	10'000'000	8'009'002
12554	Infrastructures TP en lien avec modification H1 50	Voté	M	Dépenses	53'000'000	201'722	257'372	2'000'000	222'024
12623	AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024	Voté	I	Dépenses	12'600'000	2'261'667	6'872'007	2'800'000	3'180'156
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	Voté	A	Dépenses	62'250'000	18'524'595	27'939'891	15'000'000	14'298'649
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	Voté	A	Recettes	28'300'000	6'681'117	15'062'234	3'232'008	3'232'008
12633	Centre cantonal de biométrie	Voté	H	Dépenses	1'715'000	430'648	855'755	510'000	774'420
12641	HG - Evolution SIC 2020-2023	Voté	C	Dépenses	3'700'000	191'269	251'150	1'300'000	1'224'723
12671	Renaturation de l'Aire étape 4 - Certoux	Voté	E	Dépenses	5'335'000	1'704'760	3'676'378	1'400'000	898'940
12671	Renaturation de l'Aire étape 4 - Certoux	Voté	E	Recettes	2'668'000	1'825'777	1'825'777	800'000	442'884

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	C 2022	Cumul au 31/12/2022	B 2023	C 2023
12703	Site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine - subvention	Voté	G	Dépenses	4'600'000	0	0	500'000	2'900'000
12724	HUG - Subvention rénovation et agrandissement des blocs opératoires - phase 2	Voté	K	Dépenses	20'000'000	2'775'944	4'100'250	7'155'694	5'324'645
12741	Futur CO sis à Balexert	Voté	F	Dépenses	94'860'000	929'734	964'058	0	521'489
12741	Futur CO sis à Balexert	Voté	F	Recettes	4'056'000	0	0	0	0
12743	Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements	Voté	F	Dépenses	65'950'000	11'231'237	15'594'050	19'234'100	23'495'873
12759	Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023	Voté	M	Dépenses	20'993'000	440'183	440'183	3'340'000	782'257
12767	UNI - SI pour les étudiants	Voté	F	Dépenses	12'000'000	1'927'528	2'005'318	3'500'000	2'425'791
12814	Requalification multimodale de la moyenne ceinture (Pont de Lancy) - études	Voté	M	Dépenses	5'800'000	99'634	99'634	2'500'000	610'040
12855	HUG - Dossier Patient Informatisé (soins intensifs et anesthésie)	Voté	K	Dépenses	10'656'000	1'354'595	1'354'595	2'188'000	2'235'957
12936	Développement d'un plan hydrogène cantonal - subvention	Voté	E	Dépenses	10'000'000	0	0	2'000'000	0
12946	Evolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS)	Voté	I	Dépenses	5'555'000	1'854'926	1'983'207	2'443'000	2'006'426
12968	Zone portuaire et de loisirs du Vengeron	Voté	E	Dépenses	55'503'000	500'611	500'611	7'500'000	0
12977	Stratégie numérique de la HES-SO Genève	Voté	F	Dépenses	5'470'000	355'367	355'367	1'430'000	707'202
12978	Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale	Voté	B	Dépenses	9'366'000	0	0	5'006'000	1'102'803
12980	HUG - Maternité 4ème étape	Voté	K	Dépenses	52'000'000	726'170	726'170	3'500'000	1'143'091
12988	ES II Confignon - étude	Voté	F	Dépenses	8'265'000	110'570	110'570	800'000	590'433
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	Voté	H	Dépenses	77'000'000	472'985	472'985	1'500'000	1'482'582
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	Voté	H	Recettes	237'000	0	0	0	0
13004	Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)	Voté	K	Dépenses	18'444'000	0	0	2'512'000	1'256'188
13007	Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - étude	Voté	D	Dépenses	11'700'000	246'101	246'101	1'000'000	576'574
13010	Connectivité dans les écoles secondaires I et II	Voté	F	Dépenses	9'194'400	0	0	4'424'700	1'465'411
13011	Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP	Voté	F	Dépenses	8'938'000	0	0	2'705'700	930'575
13059	Electrification de la flotte de véhicules des TPG - subvention	Voté	M	Dépenses	350'000'000	38'000'000	38'000'000	10'000'000	24'121'882
13060	ETM - subvention à l'enseignement artistique de base	Voté	F	Dépenses	7'000'000	4'000'000	4'000'000	0	3'000'000
13061	Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal - études	Voté	M	Dépenses	20'150'000	0	0	5'500'000	229'320
13062	Refonte du système d'information et de communication des droits politiques	Voté	A	Dépenses	12'500'000	0	0	1'225'000	1'012'241
13067	Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale	Voté	I	Dépenses	7'560'000	0	0	2'110'000	325'862
13074	Projet Cool City - CO de Sécheron	Voté	G	Dépenses	5'721'090	0	0	2'200'000	261'724
13079	HG - Transformation numérique des services	Voté	C	Dépenses	4'500'000	99'747	99'747	828'000	416'917
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	Voté	F	Dépenses	96'321'000	225'375	225'375	7'650'000	8'443'389
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	Voté	F	Recettes	12'000'000	0	0	0	0
13140	Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027	Voté	G	Dépenses	4'325'000	0	0	865'000	572'060
13155	Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos)	Voté	H	Dépenses	3'500'000	0	0	600'000	969'653
13167	Renaturation Aire et Drize du secteur PAV (étape 1 - Etoile/Boissonnas et études d'ensembles)	Voté	E	Dépenses	61'443'000	0	0	7'700'000	3'326'807
13169	Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions	Voté	G	Dépenses	11'980'000	0	0	2'096'000	159'237
13170	CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements	Voté	F	Dépenses	65'500'000	0	0	5'000'000	351'618
13176	Étude pour la diamétrale ferroviaire régionale nord-sud	Voté	M	Dépenses	30'000'000	0	0	500'000	0
13379	HUG - Externalisation du DataCenter informatique «OPERA»	Voté	K	Dépenses	8'900'000	0	0	1'000'000	0
13182	Projet d'agglomération de quatrième génération	Voté	M	Dépenses	267'210'000	0	0	500'000	633'694
13182	Projet d'agglomération de quatrième génération	Voté	M	Recettes	14'830'000	0	0	0	0
13190	UNI - Centre des sciences physiques et mathématiques - études	Voté	F	Dépenses	17'600'000	0	0	300'000	292'953
13192	Etudes pour développement du réseau de transports collectifs à l'horizon 2030	Voté	M	Dépenses	25'000'000	0	0	0	25'515
13202	Justitia 4.0	Voté	J	Dépenses	25'542'000	0	0	2'500'000	1'078'307

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	C 2022	Cumul au 31/12/2022	B 2023	C 2023
13210	Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève	Voté	B	Dépenses	1'000'000'000	0	0	0	370'068
13210	Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève	Voté	B	Recettes	20'000'000	0	0	0	0
13221	Subventions en faveur des entreprises pour le remplacement et la mutualisation d'équipements de production	Retiré	L	Dépenses	66'000'000	0	0	2'100'000	0
13222	Subvention pour l'assainissement énergétique	Déposé	E	Dépenses	200'000'000	0	0	10'000'000	0
13223	Infrastructures agricoles durables 2023-2033	Voté	E	Dépenses	40'000'000	0	0	1'000'000	530'572
13224	Remplacement des véhicules légers de l'Etat par des véhicules électriques	Voté	B	Dépenses	14'160'000	0	0	2'240'000	16'447
13226	Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE)	Voté	H	Dépenses	8'180'000	0	0	700'000	72'254
13234	Extension Lullier HEPIA et CFPne - études	Voté	F	Dépenses	2'730'000	0	0	0	38'717
13352	Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte	Voté	C	Dépenses	6'253'000	0	0	600'000	0
1921009	Plan d'actions Biodiversité 2020-2030	Non déposé	E	Dépenses	20'260'000	0	0	1'000'000	0
1921038	Etude d'une nouvelle décharge bioactive II	Non déposé	E	Dépenses	970'000	0	0	100'000	0
1921047	Evolution du système de gestion des amendes d'ordre et des contraventions	Non déposé	H	Dépenses	2'950'000	0	0	515'000	0
1921055	Transition écologique : Plantation d'arbres en milieu contraint	Non déposé	E	Dépenses	204'000'000	0	0	1'000'000	0
Total crédits d'ouvrage				Dépenses	8'106'961'532	296'633'281	2'980'430'855	418'536'931	289'591'124
				Recettes	537'705'334	63'278'955	243'383'250	30'930'892	22'242'848
				Net	7'569'256'198	233'354'326	2'737'047'605	387'606'039	267'348'276

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	C 2022	Cumul au 31/12/2022	B 2023	C 2023
Crédits de renouvellement									
12448	Crédit de renouvellement 2020-2024 - PRE	Voté	A	Dépenses	600'000	78'644	244'471	150'000	58'184
12449	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF	Voté	Multi PP	Dépenses	2'100'000	260'262	706'586	475'000	871'537
12450	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DIP	Voté	Multi PP	Dépenses	41'729'000	6'474'159	20'398'829	8'166'105	8'943'742
12451	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES	Voté	Multi PP	Dépenses	45'995'500	6'723'411	17'529'960	8'172'600	9'109'259
12451	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES	Voté	Multi PP	Recettes	2'500'000	251'000	701'000	500'000	70'000
12452	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT	Voté	Multi PP	Dépenses	52'141'000	10'701'064	28'278'110	10'377'600	10'138'840
12452	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT	Voté	Multi PP	Recettes	2'873'240	1'224'979	1'740'362	575'000	1'260'348
12453	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI	Voté	Multi PP	Dépenses	20'260'000	4'413'090	10'719'074	5'470'300	4'957'618
12454	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DDE	Voté	Multi PP	Dépenses	900'000	16'473	22'636	297'000	354'130
12455	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS	Voté	Multi PP	Dépenses	18'044'605	2'733'483	9'738'687	3'671'021	2'992'866
12456	Crédit de renouvellement 2020-2024 - GC	Voté	A	Dépenses	1'500'000	51'184	221'796	750'000	471'309
12457	Crédit de renouvellement 2020-2024 - CdC	Voté	A	Dépenses	200'000	48'440	51'673	62'400	2'934
12458	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCGC	Voté	M	Dépenses	166'400'000	32'475'990	103'898'957	30'000'000	24'092'518
12458	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCGC	Voté	M	Recettes	11'000'000	2'467'111	6'792'033	2'200'000	2'297'097
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	Voté	Multi PP	Dépenses	246'552'000	40'456'427	122'472'184	54'766'000	51'632'611
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	Voté	Multi PP	Dépenses	400'000'000	67'913'521	249'658'218	74'000'000	55'103'009
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	Voté	Multi PP	Recettes	2'000'000	130'819	699'958	500'000	0
12461	Crédit de renouvellement 2020-2024 - HES	Voté	F	Dépenses	15'370'000	3'014'932	8'355'695	3'343'079	2'487'846
12462	Crédit de renouvellement 2020-2024 - UNI	Voté	F	Dépenses	69'950'000	14'615'063	38'383'379	14'000'000	14'333'869
12463	Crédit de renouvellement 2020-2024 - HG	Voté	C	Dépenses	8'800'000	1'957'524	5'040'266	1'900'589	1'774'834
12464	Crédit de renouvellement 2020-2024 - HUG	Voté	K	Dépenses	228'825'000	43'559'384	105'637'055	63'139'806	52'678'382
12465	Crédit de renouvellement 2020-2024 - IMAD	Voté	K	Dépenses	9'000'000	1'546'971	3'420'251	2'200'000	3'004'970
12470	Crédit de renouvellement 2020-2024 - PJ	Voté	J	Dépenses	17'000'000	3'148'410	6'858'126	4'733'308	3'824'364
Total crédits de renouvellement				Dépenses	1'345'367'105	240'188'432	731'635'953	285'674'808	246'832'822
				Recettes	18'373'240	4'073'909	9'933'353	3'775'000	3'627'445
				Net	1'326'993'865	236'114'523	721'702'600	281'899'808	243'205'377
Total investissements hors prêts et hors cessions				Dépenses	9'452'328'637	536'821'713	3'712'066'808	704'211'739	536'423'946
				Recettes	556'078'574	67'352'864	253'316'603	34'705'892	25'870'293
				Net	8'896'250'063	469'468'849	3'458'750'205	669'505'847	510'553'653
Cessions d'actifs									
1000000	Cessions d'actifs	Voté	B	Recettes	0	12'549'761	0	0	676'545
				Dépenses	0	0	0	0	0
Cessions d'actifs				Recettes	0	12'549'761	0	0	676'545
				NET	0	-12'549'761	0	0	-676'545
Prêts du patrimoine administratif									
8427	Prêts aux coopératives d'habitation	Voté	G	Dépenses	0	1'319'700	0	5'000'000	689'625
8427	Prêts aux coopératives d'habitation	Voté	G	Recettes	0	14'1991	0	100'000	2'028'643
11864	Prêt à la FIPOI pour ONUG et OMS	Voté	A	Dépenses	89'600'000	28'819'355	88'309'769	1'290'231	960'578
11864	Prêt à la FIPOI pour ONUG et OMS	Voté	A	Recettes	89'600'000	967'000	1'934'000	967'000	967'000
12750	Prêt à la FIPOI pour UIT	Voté	A	Dépenses	42'400'000	773'493	2'295'601	6'274'436	630'785
12750	Prêt à la FIPOI pour UIT	Voté	A	Recettes	42'400'000	0	0	0	0
4800002	Prêts aux étudiants	Voté	C	Dépenses	0	3'084'082	0	5'425'565	3'276'653
4800002	Prêts aux étudiants	Voté	C	Recettes	0	529'923	0	583'710	556'462
4800003	Prêts hypothécaires HLM-HBM	Voté	G	Recettes	0	144'664	0	165'664	186'664
4800004	Remboursement de prêt à l'Ecole Internationale de Genève	Voté	F	Recettes	0	100'000	0	100'000	100'000
4800010	Prêts énergie	Voté	E	Dépenses	0	0	0	300'000	47'000
4800010	Prêts énergie	Voté	E	Recettes	0	457'346	0	385'763	648'051
4800011	Prêts investissement et désendettement	Voté	E	Dépenses	0	500'147	0	1'000'000	407'241
4800011	Prêts investissement et désendettement	Voté	E	Recettes	0	727'165	0	750'000	797'788
4800012	Aides aux exploitations paysannes - AEP	Voté	E	Dépenses	0	0	0	100'000	0
4800012	Aides aux exploitations paysannes - AEP	Voté	E	Recettes	0	20'844	0	20'000	11'478
4800015	Covid-19 prêts FONGIT	Voté	L	Recettes	0	128'450	0	0	4'607
4800018	Prêts FAE	Voté	L	Recettes	0	5'251'222	0	2'000'000	5'594'910
Prêts du patrimoine administratif				Dépenses	132'000'000	34'496'777	90'605'370	19'390'232	6'011'882
				Recettes	132'000'000	8'468'605	1'934'000	5'072'137	10'895'603
				Net	0	26'028'172	88'671'370	14'318'095	-4'883'721

A3

Investissements par nature

Annexe 3 - Investissements par nature

Comparaison par nature des dépenses d'investissements hors prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C 2022	B 2023	C 2023	Ecart C 2023 / B 2023	
50	Biens d'investissements	339'398'300	436'265'721	323'097'533	-113'168'188	-25.9%
500	Terrains	802'704	5'050'000	8'128'342	3'078'342	61.0%
501	Routes et voies de communication	127'052'346	157'469'703	97'865'813	-59'603'890	-37.9%
502	Aménagement des cours d'eau	10'961'985	23'217'812	12'119'575	-11'098'237	-47.8%
503	Autres travaux de génie civil	-	1'500'000	14'741	-1'485'259	-99.0%
504	Bâtiments	154'570'331	177'183'267	152'958'106	-24'225'161	-13.7%
506	Biens meubles	45'442'131	71'258'136	51'408'796	-19'849'341	-27.9%
509	Autres biens d'investissements	568'803	586'803	602'160	15'357	2.6%
52	Immobilisations incorporelles	42'249'097	63'543'263	57'587'193	-5'956'069	-9.4%
520	Logiciels, applications et licences	41'494'156	62'776'263	56'677'515	-6'098'748	-9.7%
529	Autres immobilisation incorporelles	754'941	767'000	909'679	142'679	18.6%
54	Prêts ferroviaires	9'356'811	3'000'000	927'885	-2'072'115	-69.1%
540	Confédération et entreprises fédérales	9'330'261	3'000'000	916'465	-2'083'535	-69.5%
545	Entreprises privées	26'550	-	11'420	11'420	
55	Participations et capitaux sociaux	14'011'604	17'000'000	17'049'896	49'896	0.3%
554	Entreprises publiques	14'011'604	17'000'000	17'049'896	49'896	0.3%
56	Subventions d'investissements accordées	131'805'901	184'402'755	137'761'439	-46'641'316	-25.3%
560	Confédération et entreprises fédérales	4'015'199	8'530'000	5'016'330	-3'513'670	-41.2%
562	Communes et groupes intercommunaux	3'505'811	23'525'000	6'345'463	-17'179'537	-73.0%
564	Entreprises publiques	116'886'109	133'983'755	120'802'751	-13'181'004	-9.8%
565	Entreprises privées	1'549'485	12'784'000	516'934	-12'267'067	-96.0%
566	Organisations privées à but non lucratif	5'696'761	2'480'000	4'912'447	2'432'447	98.1%
567	Personnes physiques	152'536	3'100'000	167'514	-2'932'486	-94.6%
	Totaux généraux	536'821'713	704'211'739	536'423'946	-167'787'793	-23.8%

Comparaison par nature des recettes d'investissements

y compris cessions et transferts d'actifs, hors prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C 2022	B 2023	C 2023	Ecart C 2023 / B 2023	
60	Cession de biens d'investissements	12'509'589	-	676'544	676'544	
600	Terrains	1'996'492	-	564'890	564'890	
604	Bâtiments	10'513'097	-	96'402	96'402	
606	Biens meubles	-		15'253	15'253	
63	Subventions acquises	65'671'283	34'705'892	25'870'294	-8'835'598	-25.5%
630	Confédération et entreprises fédérales	50'711'344	28'973'884	11'616'873	-17'357'011	-59.9%
631	Cantons et concordats	5'207'035	2'500'000	4'751'131	2'251'131	90.0%
632	Communes et groupes intercommunaux	3'566'890	-	366'837	366'837	
634	Entreprises publiques	4'897	-	138'348	138'348	
635	Entreprises privées	6'181'117	3'232'008	8'772'369	5'540'361	171.4%
636	Organisations privées à but non lucratif	0	-	224'735		
64	Remboursement de prêts	918'756	-	-	-	
645	Entreprises privées	918'756	-	-	-	
65	Cession de participations	510'000	-	-	-	0.0%
654	Entreprises publiques	510'000	-	-	-	
66	Remboursement subventions accordées	292'997	-	-	-	
662	Communes et groupes intercommunaux	252'825	-	-	-	
664	Entreprises publiques	40'172	-	-	-	
	Totaux généraux	79'902'625	34'705'892	26'546'838	-8'159'054	-23.5%

Comparaison par nature des dépenses des prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C 2022	B 2023	C 2023	Ecart C 2023 / B 2023	
54	Prêts ordinaires	34'496'777	19'390'232	6'011'882	-13'378'350	-69.0%
545	Entreprises privées	500'147	1'400'000	407'241	-992'759	-70.9%
546	Organisations privées à but non lucratif	30'842'848	12'464'667	2'191'363	-10'273'304	-82.4%
547	Personnes physiques	3'153'782	5'525'565	3'413'278	-2'112'287	-38.2%

Comparaison par nature des recettes des prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C 2022	B 2023	C 2023	Ecart C 2023 / B 2023	
64	Remboursement de prêts du patrimoine administratif	8'468'605	5'072'137	10'895'603	5'823'466	114.8%
645	Entreprises privées	6'650'793	3'209'704	7'078'903	3'869'199	120.5%
646	Organisation privées à but non lucratif	1'111'664	1'132'664	3'031'614	1'898'950	167.7%
647	Personnes physiques	706'148	729'769	785'085	55'316	7.6%

A4

Investissements de l'OCBA et l'OCSIN

Annexe 4 - Investissements de l'OCBA et de l'OCSIN (dépenses)

Projet	Libellé	PP	Crédit voté/prévu	Cumul au 31/12/2022	B 2023	C 2023
DT / Office cantonal des bâtiments - CREDIT D'OUVRAGE						
9995	UNI - CMU 5ème étape	F	196'487'000	177'915'932	4'000'000	2'938'976
10667	HUG - maternité - 3ème étape (phase 3.3)	K	66'676'000	62'952'647	0	0
10673	Relogement des forains et gens du voyage	G	12'777'000	12'247'488	0	23'489
10703	BDL2 - construction	K	227'334'269	220'491'276	0	49'863
10822	UNI - CMU - 6ème étape	F	133'604'000	118'951'591	5'400'000	1'824'762
10875	Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement	F	29'700'000	28'805'218	50'000	106'741
11264	Ecole de commerce de Frontenex	F	81'806'316	74'406'368	0	0
11272	Brenaz +100 (extension de 100 places)	H	67'299'100	64'214'498	0	553'741
11472	Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville	A	18'276'000	17'367'897	900'000	495'582
11578	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - études	H	2'905'000	2'904'270	0	0
11580	Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction	H	18'736'000	18'653'118	0	0
11942	Bâtiment PI, SARA 50, CCPD - étude	H	3'853'230	3'997'653	0	0
11943	Archives d'Etat dans le bâtiment de l'arsenal - études	A	4'204'000	4'198'901	0	0
11944	Reconstruction du CO Renard - étude	F	5'494'800	5'149'522	0	12'242
11973	Rénovation du CO Budé	F	23'730'000	24'043'135	0	0
11975	Efficience énergétique	B	35'000'000	21'319'203	3'900'000	8'471'691
12042	Rénovation et surélévation du collège Rousseau - étude	F	4'207'200	4'154'858	0	19'386
12078	Construction de la Haute école de santé - étude	F	4'134'700	4'180'134	0	0
12079	Subventions d'investissement aux EPI	C	7'789'760	5'349'396	1'150'000	1'216'848
12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	H	40'032'060	34'655'033	5'030'512	6'771'659
12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	H	22'886'751	22'762'798	0	275'024
12149	Rénovation d'Uni Bastions	F	88'225'200	29'110'294	16'556'869	9'226'525
12184	Ecole ES II à Meyrin - étude (Ecole Noëlla Rouget)	F	6'901'000	5'937'255	820'886	609'752
12242	HEAD - nouveau campus - travaux	F	14'000'000	11'358'797	1'602'590	2'641'203
12243	Acquisitions de terrains et bâtiments	B	30'000'000	4'564'282	2'080'000	7'374'099
12370	HUG - Rénovation des pavillons (3A) de l'Hôpital de Loëx - étude	K	3'100'000	1'291'283	0	798'874
12538	Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études	F	15'693'760	3'726'441	4'500'000	3'752'811
12552	Travaux de rénovation des bâtiments de l'Etat de Genève (transition écologique) - étape 1	B	250'000'000	5'620'259	10'000'000	8'009'002
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	A	61'100'000	27'939'891	15'000'000	14'298'649
12703	Site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine - subvention	G	4'600'000	0	500'000	2'900'000
12724	HUG - Subvention rénovation et agrandissement des blocs opératoires - phase 2	K	20'000'000	4'100'250	7'155'694	5'324'645
12741	Futur CO sis à Balexert	F	90'511'000	964'058	0	521'489
12743	Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements	F	61'818'000	15'286'698	18'000'000	22'086'896
12978	Équipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale	B	1'166'000	0	0	71'529
12980	HUG - Maternité 4ème étape	K	45'985'195	726'170	3'500'000	1'143'091
12988	ES II Confignon - étude	F	8'265'000	110'570	800'000	590'433
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	H	71'914'000	472'985	1'500'000	1'469'667
13007	Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - étude	D	11'700'000	246'101	1'000'000	576'574
13010	Connectivité dans les écoles secondaires I et II	F	6'015'000	0	2'845'000	1'019'653
13060	ETM - subvention à l'enseignement artistique de base	F	7'000'000	4'000'000	0	3'000'000
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	F	89'724'000	225'375	7'000'000	8'443'389
13170	CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements	F	64'040'000	0	5'000'000	351'618
13190	UNI - Centre des sciences physiques et mathématiques - études	F	17'600'000	0	300'000	292'953
13202	Justitia 4.0	J	2'818'000	0	0	34'148
13210	Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève	B	1'000'000'000	0	0	370'068
13224	Remplacement des véhicules légers de l'Etat par des véhicules électriques	B	2'370'000	0	474'000	16'447
13234	Extension Lullier HEPIA et CFPS - études	F	2'730'000	0	0	38'717
	Total crédit d'ouvrage		2'984'209'341	1'044'401'645	119'065'551	117'722'236

Projet	Libellé	PP	Crédit voté/prévu	Cumul au 31/12/2022	B 2023	C 2023
DT / Office cantonal des bâtiments - PRETS FERROVIAIRES						
11679	Aménagement autour des interfaces CEVA	G	658'470	960'101	0	11'420
	Total Prêts CEVA et ferroviaires		658'470	960'101	0	11'420
DT / Office cantonal des bâtiments - CREDIT DE RENOUVELLEMENT						
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	A	13'314'000	2'911'984	2'000'000	1'891'288
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	B	73'176'300	32'677'409	13'500'000	6'676'820
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	C	2'611'210	689'039	700'000	171'805
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	D	12'508'985	10'036'863	6'500'000	5'806'471
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	E	551'235	94'369	100'000	87'167
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	F	222'102'184	157'931'969	43'000'000	29'678'086
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	G	980'865	18'956	20'000	19'462
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	H	24'944'925	25'172'514	4'960'000	7'106'106
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	J	43'807'226	13'843'522	3'000'000	2'921'771
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	K	824'685	3'095'855	20'000	353'415
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	L	1'198'080	53'382	100'000	37'939
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	M	3'980'305	3'132'356	100'000	352'679
	Total 2012460		400'000'000	249'658'218	74'000'000	55'103'009
	Total crédit de renouvellement		400'000'000	249'658'218	74'000'000	55'103'009
DT / Office cantonal des bâtiments - TOTAL			3'384'867'811	1'295'019'964	193'065'551	172'836'665

Projet	Libellé	PP	Crédit voté/prévu	Cumul au 31/12/2022	B 2023	C 2023
DIN / Office cantonal des système d'information et du numérique - CREDIT D'OUVRAGE						
10484	Réalisation du système d'information du commerce	L	2'658'200	1'994'602	0	103'302
11264	Ecole de commerce de Frontenex	F	315'684	274'184	0	0
11272	Brenaz +100 (extension de 100 places)	H	302'380	230'696	0	0
11472	Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville	A	67'000	69'071	0	0
11580	Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction	H	148'000	125'559	0	0
11702	Système d'information du service des contraventions	H	1'200'000	1'190'110	0	0
11788	Lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité	H	1'200'000	997'632	210'000	36'962
11865	Equiperment de l'école de commerce de Frontenex	F	1'314'000	897'406	0	0
11868	Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR)	M	0	185'654	0	38'411
11945	Optimisation des prestations de l'OCPM	H	2'330'000	2'329'203	0	0
11973	Rénovation du CO Budé	F	107'000	103'110	0	0
12080	Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation (SIC EF)	F	30'919'000	1'018'960	5'000'000	1'020'427
12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	H	82'815	106'840	0	0
12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	H	183'849	185'916	0	0
12145	Refonte du SIC des autorisations de construire	G	7'780'000	7'422'203	0	286'393
12147	Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police	H	4'540'000	3'799'798	420'000	282'135
12149	Rénovation d'Uni Bastions	F	64'800	16'816	10'000	0
12240	Modernisation des équipements de contrôle automatique du trafic de la police cantonale	H	1'306'055	862'912	0	0
12371	Refonte du SI OCEN	E	3'107'000	3'010'735	0	61'974
12386	SIC Social 2019-2023	C	10'538'000	7'158'454	1'230'000	2'097'450
12412	AFC - Référentiel de valeurs immobilières	I	1'725'000	1'701'786	0	0
12543	AIGLE - Refonte du système d'information	A	6'335'000	1'915'124	1'715'000	1'366'096
12623	AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024	I	12'600'000	6'872'007	2'800'000	3'180'156
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	A	230'000	0	0	0
12633	Centre cantonal de biométrie	H	1'372'414	655'685	410'000	731'703
12741	Futur CO sis à Balaxert	F	1'089'000	0	0	0
12743	Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements	F	725'000	297'914	334'100	144'000
12946	Evolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS)	I	5'555'000	1'983'207	2'443'000	2'006'426
12978	Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale	B	8'200'000	0	5'006'000	1'031'274
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	H	1'777'000	0	0	12'915
13004	Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)	K	10'887'000	0	985'000	826'989
13010	Connectivité dans les écoles secondaires I et II	F	3'179'400	0	1'579'700	445'758
13011	Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP	F	6'242'000	0	2'021'100	929'629
13062	Refonte du système d'information et de communication des droits politiques	A	12'500'000	0	1'225'000	1'012'241
13067	Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale	I	7'560'000	0	2'110'000	325'862
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	F	190'000	0	50'000	0
13140	Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027	G	4'325'000	0	865'000	572'060
13155	Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos)	H	3'500'000	0	600'000	969'653
13169	Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions	G	11'980'000	0	2'096'000	159'237
13170	CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements	F	130'000	0	0	0
13202	Justitia 4.0	J	4'146'000	0	0	119'565
13226	Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE)	H	8'180'000	0	700'000	72'254
13352	Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte	C	6'253'000	0	600'000	0
Total crédit d'ouvrage			186'844'597	45'405'584	32'409'900	17'832'872

Projet	Libellé	PP	Crédit voté/prévu	Cumul au 31/12/2022	B 2023	C 2023
DIN / Office cantonal des système d'information et du numérique - CREDIT DE RENOUVELLEMENT						
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	A	10'848'288	4'865'480	2'700'725	1'497'825
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	B	190'102'311	96'493'813	40'977'345	39'722'775
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	C	3'805'477	204'875	1'082'253	44'116
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	D	535'983	388'623	144'715	129'998
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	E	1'908'098	706'224	420'945	1'539'575
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	F	11'952'412	5'421'362	3'037'158	2'532'388
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	G	5'048'956	3'073'977	1'179'432	1'812'885
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	H	6'581'866	5'783'223	1'243'225	2'585'655
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	I	0	1'221'502	10'000	0
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	K	1'833'061	1'315'333	485'739	578'766
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	L	9'947'837	1'215'171	2'559'646	522'878
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	M	3'987'711	1'782'601	924'817	665'750
Total 2012459			246'552'000	122'472'184	54'766'000	51'632'611
Total crédit de renouvellement			246'552'000	122'472'184	54'766'000	51'632'611
DIN / Office cantonal des système d'information et du numérique - TOTAL			433'396'597	167'877'768	87'175'900	69'465'483
TOTAL GENERAL (OCBA + OCSIN)			3'818'264'408	1'462'897'732	280'241'451	242'302'148

A5

**Synthèse des lois
d'investissement à boucler**

Annexe 5 - Synthèse des lois d'investissement à boucler

Liste des lois d'investissement à boucler non déposées au Conseil d'Etat

	N° loi	Libellé loi	Date vote	Département	Respect du délai LGAF
1	8191	CEVA - Etude liaison ferroviaire reliant gare de Cornavin à Annemasse par la Praille et gare des Eaux-Vives	14.04.2000	DSM_OCGC	Hors délai
2	8719	Subvention pour la réalisation de la liaison ferroviaire Cornavin-Annemasse via La Praille - les Eaux-Vives /CEVA/ par les CFF	28.06.2002	DSM_OCGC	Hors délai
3	9279	UNI - Etude - 5e étape et travaux préparatoires de la 6e étape du Centre médical universitaire /CMU/	21.01.2005	DT_OCBA	Hors délai
4	9995	UNI - CMU 5ème étape	25.05.2007	DT_OCBA	Hors délai
5	10210	PO Tulette - Etude en vue construction d'un bâtiment scolaire à Frontenex	10.10.2008	DT_OCBA	Hors délai
6	10234	UNI - Etude en vue construction 6ème étape du Centre médical universitaire /CMU/	26.06.2008	DT_OCBA	Hors délai
7	10444	Liaison CEVA	26.06.2009	DSM_OCGC	Hors délai
8	10533	Parc et plage aux Eaux-Vives et agrandissement du port	04.12.2009	DT	Dans les délais
9	10673	Relogement des forains et gens du voyage	19.11.2010	DT_OCBA	Hors délai
10	10703	BDL2 - construction	19.11.2010	DT_OCBA	Hors délai
11	10822	UNI - CMU - 6ème étape	23.06.2011	DT_OCBA	Hors délai
12	10842	Etude La Brenaz II	18.11.2011	DT_OCBA	Hors délai
13	10850	Infrastructures agricoles durables	27.02.2012	DT	Dans les délais
14	10860	Crédit de programme 2012-2015 - Joli-Mont et Montana	08.06.2012	DSM	Hors délai
15	10865	Crédit de programme/Crédit ouvrage 2012-2015 - HUG	29.06.2012	DSM	Hors délai
16	10875	Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement	16.03.2012	DT_OCBA	Hors délai
17	11264	Ecole de commerce de Frontenex	29.11.2013	DT_OCBA	Hors délai
18	11272	Brenaz +100 (extension de 100 places)	08.11.2013	DT_OCBA	Hors délai
19	11405	Equipements NRBC	05.12.2014	DIN	Hors délai
20	11472	Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville	03.11.2016	DT_OCBA	Dans les délais
21	11578	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - études	16.04.2015	DT_OCBA	Dans les délais
22	11579	Relocalisation caserne des Vernets - Aire-la-Ville - études	16.04.2015	DT_OCBA	Dans les délais
23	11580	Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction	16.04.2015	DT_OCBA	Hors délai
24	11686	Aménagement du poste de police de la Servette	16.10.2015	DIN	Hors délai
25	11702	Système d'information du service des contraventions	29.01.2016	DIN_OCSIN	Dans les délais
26	11865	Equipement de l'école de commerce de Frontenex	01.09.2016	DIP	Dans les délais
27	11945	Optimisation des prestations de l'OCPM	25.11.2016	DIN_OCSIN	Dans les délais
28	11973	Rénovation du CO Budé	27.01.2017	DT_OCBA	Hors délai
29	12040	Adaptation des équipements de la police à l'évolution du risque sécuritaire	01.06.2017	DIN	Dans les délais
30	12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	31.08.2017	DT_OCBA	Dans les délais
31	12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	31.08.2017	DT_OCBA	Dans les délais
32	12145	Refonte du SIC des autorisations de construire	23.02.2018	DIN_OCSIN	Dans les délais
33	12231	Rénovation du bateau le «Rhône» (CGN) - subvention	27.04.2018	DSM	Dans les délais
34	12242	HEAD - nouveau campus - travaux	27.04.2018	DT_OCBA	Dans les délais
35	12371	Refonte du SI OCEN	25.01.2019	DIN_OCSIN	Dans les délais
36	12412	AFC - Référentiel de valeurs immobilières	16.09.2019	DIN_OCSIN	Dans les délais
37	12633	Centre cantonal de biométrie	26.06.2020	DIN_OCSIN	Dans les délais
38	12671	Renaturation de l'Aire étape 4 - Certoux	29.01.2021	DT	Dans les délais
39	13060	ETM - subvention à l'enseignement artistique de base	18.03.2022	DT_OCBA	Dans les délais

A6

**Crédits supplémentaires
accordés par la
commission des travaux**

Annexe 6 - Crédits supplémentaires accordés par la commission des travaux selon l'article 34 alinéa 3 LGAF

N° Loi ou provisoire	Libellé	Date de traitement	Objet de la demande	Nature du crédit supp.	Montant
11865	Equipement de l'école de commerce de Frontenex	27/06/2017	Complément d'équipement de la cafétéria de la nouvelle école de commerce de Frontenex (Raymond Uldry) qui sera gérée par le Centre de formation professionnelle service et hôtellerie/restauration CFP SHR (formation d'élèves). Ce complément d'équipement est couvert entièrement par une recette équivalente d'une Fondation privée.	Dépenses	185'000
				Recettes	185'000
				<i>Montant net</i>	-
11942	Bâtiment PI, SARA 50, CCPD - étude	22/01/2019	Complément d'étude car les effectifs ont augmenté nécessitant d'agrandir le bâtiment.	Dépenses	620'000
12042	Rénovation et surélévation du collège Rousseau - étude	05/11/2019	Complément d'étude suite à des prestations supplémentaires.	Dépenses	480'000
11943	Archives d'Etat dans le bâtiment de l'arsenal - études	19/11/2019	Complément d'étude suite à de nouveaux besoins des utilisateurs.	Dépenses	515'000
11866	SIRH - refonte technique	07/04/2020	Complément suite à un décalage du projet.	Dépenses	550'000
12184	Ecole ES II à Meyrin - étude (Ecole Noëlla Rouget)	25/08/2020	Complément pour augmenter la capacité de l'ES II de 1000 à 1400 élèves.	Dépenses	1'100'000
12078	Construction de la Haute école de santé - étude	25/08/2020	Complément nécessaire suite à l'augmentation de la surface du projet et de sa complexité.	Dépenses	550'000
12386	SIC Social 2019-2023	09/03/2021	Complément suite à la nouvelle loi fédérale sur les prestations transitoires pour chômeurs âgés (LPtra).	Dépenses	1'025'000
12371	Refonte du SI OCEN	31/08/2021	Complément suite à la nécessité de développer le progiciel en interne.	Dépenses	496'000
12147	Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police	22/03/2022	Complément pour l'acquisition de licences supplémentaires financée en totalité par l'Association des communes genevoises.	Dépenses	380'000
				Recettes	380'000
				<i>Montant net</i>	-
12623	AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024	31/01/2023	Compléments suite à une révision du manuel comptable en vigueur au 01/01/2023, qui élargit le périmètre d'activation des coûts liés aux projets.	Dépenses	800'000
12946	Evolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS)			Dépenses	455'000
12386	SIC Social 2019-2023			Dépenses	513'000
13067	Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale			Dépenses	1'160'000

